This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 536794

Digitized by Google

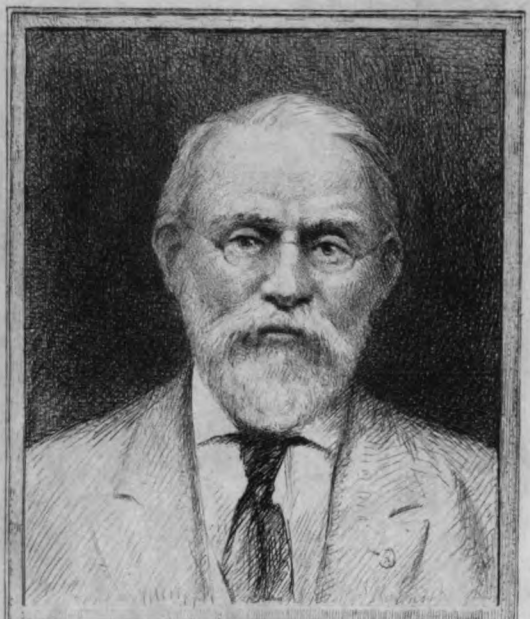

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMOIRES

de la

Société d'Émulation

DU JURA

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU JURA

NEUVIÉME SÉRIE

CINQUIÈME VOLUME

1916

LONS-LE-SAUNIER
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE LUCIEN DECLUME
—
1916

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIETE D'ÉMULATION DU JURA

Procès-verbaux des Séances.

Séance du 14 octobre 1915.

Présents : MM. Guichard, *Vice-Président* ; Declume, Girardot, Abbé Perrod, Maurice Prost, Mias, Mme Trouillot et M. Carrez, *Secrétaire*.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Guichard, remplaçant M. Monot, empêché.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté. Il y a lieu toutefois de le compléter par les mentions suivantes omises dans le procès-verbal précédent inséré dans les « Mémoires » de 1915 :

« M. Monot, Président, donne lecture d'une lettre où M. le Commandant Helffer s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, car un de ses fils vient de tomber au champ d'honneur. Le Président lui enverra les sympathiques condoléances de ses confrères.

« M. Monot communique à l'Assemblée le manuscrit de M. Louis Lautrey concernant le « Journal de Jean Grivel, seigneur de Perrigny ».

« Une publication de ce document avait été faite dans

Digitized by Google

les « Mémoires » de 1865, par le Dr A. Chéreau ; mais M. Lautrey, ayant constaté de nombreuses différences entre cette publication et le manuscrit original, voulait en donner une édition exacte, la compléter par des notes puisées aux sources les plus sûres, notamment à la Bibliothèque nationale, et publier ainsi une Chronique exacte de faits intéressant particulièrement notre région. Il sera statué, en novembre prochain, sur l'opportunité de la publication de ce travail dans le prochain volume ».

M. Guichard, se faisant l'interprète des membres présents, adresse ses meilleurs vœux à l'un de nos distingués collègues, M. le Dr Vagniot, affecté récemment à l'un des régiments destinés à opérer dans les Balkans.

M. l'abbé Perrod rappelle qu'au moment de la translation des cendres de Rouget de Lisle aux Invalides, un certain nombre de journaux ont publié des articles contenant des erreurs manifestes, dont quelques-unes tendent à accréditer cette idée que l'auteur de la Marseillaise, dans une heure de découragement, aurait lui-même répudié son œuvre immortelle.

Notre érudit collègue se propose de réfuter les arguments tendancieux ou inexacts d'écrivains le plus souvent mal informés, en publiant prochainement une série de documents authentiques et absolument inédits qui rétabliront la vérité sur des points encore obscurs de la biographie de notre illustre compatriote lédonien.

A la demande de l'Assemblée, M. Guichard lit une poésie toute vibrante de patriotisme dans laquelle il flétrit l'offense faite à la mémoire de Jeanne d'Arc par un évêque allemand Mgr Benzler.

Cette lecture est accueillie par des applaudissements unanimes.

Deux présentations sont faites en fin de séance : celle de M. Boilley, d'Arbois, par MM. Monot et Perrod ;

Digitized by Google

celle de M. le Dr Rouche, de Salins, par MM. Perrod et Jacquet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 11 novembre 1915.

Présents : MM. Monot, *Président* ; Guichard *Vice-Président ;* Benoit, Désarbres, Lachiche, Lombard, Mias, Abbé Perrod, Maurice Prost, Mme Trouillot, Mlle Taviot et M. Carrez, *Secrétaire.*

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. le Président présente les excuses de M. Girardot, sérieusement indisposé, et souhaite un prompt rétablissement à notre sympathique collègue.

Après avoir présenté quelques critiques sur l'impression du volume de 1915, M Monot annonce à l'assemblée les décès du commandant de Villard, ancien président de la Société, et du colonel Lecourbe, petit-neveu du général Lecourbe ; il fait l'éloge de ces deux membres de la Société d'Emulation tombés glorieusement au champ d'honneur.

Des notices nécrologiques seront publiées dans les « Mémoires » de 1916.

Après lecture de la correspondance, M. le Président informe les membres présents de la réorganisation de la Bibliothèque de la Société. Les ouvrages reçus ont été classés dans un rayon spécial de la Bibliothèque de la Ville, mis à la disposition du secrétaire archiviste par M. Lombard, à qui des remerciments sont adressés.

Conformément à la décision prise le 14 octobre dernier,

Digitized by Google

la Commission de lecture a pris connaissance du manuscrit de M. LAUTREY concernant le Journal de Jean GRIVEL. Elle a constaté que la réédition de cette publication, complétée par les notes de notre regretté collègue, serait fort onéreuse et n'ajouterait qu'un intérêt secondaire à la relation donnée déjà, en 1865, par le Dr A. CHÉREAU.

Elle propose donc d'insérer seulement, dans le prochain volume, les corrections et les notes les plus importantes de M. LAUTREY, avec une préface, qu'à la demande de l'Assemblée, M. MONOT veut bien se charger d'écrire. — Adopté à l'unanimité.

Incidemment, M. LOMBARD fait remarquer qu'il n'existe plus que quelques exemplaires des « Mémoires » de 1865. Aucun de ces volumes ne pourra donc être cédé sans une autorisation spéciale de la Société. — Adopté.

M. MONOT rappelle qu'il a écrit le 30 juillet dernier au Président du Touring-Club pour lui signaler, dans les publications de cette Société, l'omission regrettable du nom de Lons-le-Saunier parmi ceux des stations balnéaires de France. Il lui a adressé une coupure du journal local ayant reproduit la remarquable étude dont M. GIRARDOT a entretenu ses collègues dans la séance du 24 juin 1915. Satisfaction sera obtenue sur ce point.

M. le Dr COUTIL, président du IXe Congrès préhistorique de France tenu à Lons-le-Saunier en 1913, demande à être membre correspondant de la Société d'Emulation du Jura. Il annonce qu'il a fait réunir ses nombreuses brochures en plusieurs volumes qu'il s'empressera d'offrir à notre Société si elle veut bien accepter sa proposition. Adopté.

Après une analyse sommaire des ouvrages reçus dernièrement, M. le Président rend compte d'une démarche faite par lui auprès de M. le Préfet au sujet de la subvention accordée chaque année par le Conseil général, Malgré les difficultés de l'heure actuelle,

Digitized by Google

l'Assemblée départementale a bien voulu, en septembre dernier, voter cette subvention, principale ressource du budget de notre Société. Il y a lieu de féliciter M. Monot de sa fructueuse initiative.

Au sujet d'un volume sur Rouget de Lisle, publié récemment par Julien Tiersot, M. l'abbé Perrod dit qu'il a retrouvé au Musée un masque mortuaire de l'auteur de la Marseillaise, moulé par Bra, à ce qu'écrit Gindre de Mancy, et dont il ne connaît pas d'autre exemplaire.

Il a écrit également au directeur de la « Monnaie », pour obtenir un spécimen d'une médaille frappée à Paris en souvenir de la translation aux Invalides des cendres de notre illustre compatriote.

Il émet le vœu de voir organiser, au Musée de la ville, une section spéciale où seraient exposés tous les objets pouvant servir à rappeler le souvenir du poète national dont notre cité lédonienne a le droit d'être fière.

M. Monot fait ensuite les deux communications annoncées et intitulées : 1° *le serment de Platées* (479 av. J.-C.) et *la reconstruction des sanctuaires détruits par les barbares* ; 2° *les boucliers vivants dans les guerres de l'antiquité*.

A la demande unanime des membres présents, M. Monot publiera ces études, d'une actualité saisissante, dans les « Mémoires » de 1916.

Après lecture de la démission de M. Léon Baille, ancien greffier du Tribunal du commerce, il est procédé au vote pour l'admission définitive de MM. Boilley, d'Arbois, et le Dr Rouche, de Nozeroy, qui sont nommés membres de la Société.

Enfin, ayant rappelé que le renouvellement partiel du bureau aura lieu en décembre, M. le Président lève la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Digitized by Google

Séance du 9 décembre 1915.

Présents : MM. Monot, *Président* ; Guichard, *Vice-Président* ; Declume, Desarbres, Girardot, Lachiche, Lombard, abbé Perrod, Maurice Prost, Mme Trouillot, Mlle Taviot et M. Carrez, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président exprime les regrets de MM. Feuvrier et Mias qui, fatigués, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance. Il donne lecture de la correspondance, notamment des lettres de MM. Edmond Chapoy et Alphonse Gaillard, deux sociétaires mobilisés. Afin de les associer plus spécialement à la séance, il lit une pièce de vers que le premier a écrite pour une grande commémoration des morts de la guerre, célébrée à Bourg, le 31 octobre dernier et un beau poème intitulé : *Rouget de Lisle et la Marseillaise*, publié en 1913 par M. Alphonse Gaillard. On applaudit vivement ces deux pièces empreintes du plus pur et du plus ardent patriotisme.

Après avoir rappelé la circulaire ministérielle du 17 juillet dernier sur les communications des Sociétés savantes de Province relatives à la guerre, M. le Président annonce qu'il a adressé au Ministère un exemplaire de la brochure de notre collègue M. Benoit sur la *Mobilisation à Lamoura*. Une série de chroniques publiées par M. Monot dans un journal local ne tardera pas à suivre ce premier envoi.

M. Coutil, président du Congrès préhistorique de France tenu à Lons-le-Saunier en 1913, récemment ad-

Digitized by Google

mis sur sa demande à faire partie de notre Société, remercie ses nouveaux collègues et confirme l'envoi de quatre volumes de ses œuvres, annoncés précédemment.

Parmi les publications récemment parvenues au Secrétariat, M. MONOT signale, dans la *Revue Savoisienne*, deux articles assez intéressants : l'un relatif à l'origine du mot *boche*, l'autre, à l'émigration savoyarde en Comté.

Il est ensuite donné lecture : 1° d'une relation écrite par M. PÉCLET, des Rousses, sur la vie et les œuvres de dom Benoit, auteur du grand ouvrage sur la « Terre et l'Abbaye de St-Claude », et récemment décédé à Lyon ; 2° d'une étude de M. FEUVRIER, sur une hache protohistorique trouvée sur le territoire de Neublans.

M. GIRARDOT a la parole pour une communication sur l'utilisation des eaux minérales salines de Lons-le-Saunier et de la région du Jura.

Cette question, si intéressante au point de vue sanitaire des troupes en campagne, a préoccupé également M. MONOT qui s'est mis en rapport avec le *Nouvelliste de Bordeaux* et d'autres journaux, pour une propagande active en faveur des eaux minérales de la région comtoise.

M. l'abbé PERROD annonce qu'il a reçu une lettre de Mme LOBRICHON, veuve du regretté peintre comtois.

A la demande de notre collègue elle enverra, après la guerre, quelques œuvres au Musée de Lons-le-Saunier, notamment des portraits d'enfants.

A la fin de la réunion, il est procédé au renouvellement partiel du bureau. M. MONOT insiste pour n'être pas réélu et remercie de tout cœur ses collègues de l'amitié si chaude et si sincère qu'ils lui ont toujours témoignée.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats sui-

Digitized by Google

vants : M. l'abbé PERROD est élu *Président* et M. GUICHARD, *Vice-Président*, pour l'année 1916.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 20 janvier 1916.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président*, GUICHARD, *Vice-Président* ; DECLUME, DESARBRES, GIRARDOT, LACHICHE, LOMBARD, MIAS, MONOT, Mlle TAVIOT, Mme TROUILLOT et M. CARREZ, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. l'abbé PERROD s'excuse de n'avoir pu réunir la Société à la date prévue. Ayant été appelé à remplacer M MONOT à la présidence, il fait l'éloge de son prédécesseur. Il parle ensuite, avec émotion, de deux membres récemment décédés : M. le docteur CHAPUIS, député et M. BONNEFOUS, notaire. Des notices nécrologiques leur seront consacrées dans le prochain volume.

M. le Président traduit les sentiments de toute l'Assemblée en exprimant l'espoir, cher à tous les cœurs français, de voir, cette année, la fin des angoisses qui nous étreignent depuis de si long mois, et il souhaite une paix glorieuse et durable pour la France et ses alliés

Incidemment il rappelle que M. CHAPUIS, ancien maire de la Ville, voulait doter tous nos établissements d'enseignement d'une histoire simple, mais complète de la cité lédonienne Une subvention privée devait couvrir les frais de cette publication. Cette idée n'est pas aban-

Digitized by Google

donnée : M. l'abbé PERROD a toute qualité pour nous l'affirmer.

M. GIRARDOT fait ensuite une intéressante communication qui figurera dans les mémoires de 1916 sous ce titre : *Les végétaux terrestres dans le Jura au début de la période jurassique*.

Après le compte-rendu sommaire des publications reçues de diverses Sociétés correspondantes, M. l'abbé PERROD analyse un ouvrage sur Rouget de Lisle, de M. Julien TIERSOT, conservateur de la bibliothèque du Conservatoire de musique. Il communique à ses collègues un spécimen de la médaille frappée à l'occasion du transfert aux Invalides des cendres de notre compatriote; puis il lit, une poésie de M. Georges TROUILLOT, sénateur du Jura, à la mémoire de l'auteur de la *Marseillaise*. On applaudit ces beaux vers.

M. MONOT demande la parole. Il remercie M. le Président des expressions aimables qu'il lui a adressées au début de la séance, puis il lit une lettre fort touchante de la sœur de M. Alphonse GAILLARD, le poète comtois bien connu, l'informant de la situation pénible de notre collègue récemment fait prisonnier à la suite d'un violent combat. M. MONOT transmettra à M. GAILLARD et à sa famille les plus vives sympathies de tous les membres de la Société d'Emulation.

Une assez curieuse inscription remarquée dans une rue de Langres par notre collègue M. Louis LEBRUN fait l'objet d'une communication mise à la suite du procès-verbal.

M. MONOT rappelle que nous percevons chaque année une somme de trois cents francs, sous la rubrique : Rente provenant du legs PERRIN.

Or, dernièrement, il constatait avec peine que la tombe de ce bienfaiteur de notre Société est dans un état peu convenable. Il demande s'il n'y aurait pas lieu de faire

Digitized by Google

une démarche auprès des autorités compétentes pour assurer le respect de ce modeste mausolée.

M. le Président appuie la motion de M. Monot. Il verra la Municipalité à ce sujet et s'entendra avec le gardien du cimetière pour les réparations urgentes dont la Société pourra prendre à sa charge une partie des frais.

Il est procédé à la nomination d'un membre de la Commission de lecture, en remplacement de M. l'abbé Perrod appelé à la Présidence de la Société. M. Monot est élu à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Communication de M. Monot. — M. Emile Monot communique une inscription dont M. Lebrun, membre de la Société, mobilisé à Langres, lui a envoyé la copie. Elle est ainsi rédigée :

17	14
PASSE(Z)	TOUJOURS
CE NET	POINT
VOS	AFFAIRE

Au-dessus est sculptée une palme. La pierre est encastrée dans la façade d'une maison moderne.

M. Monot se demande quel est le Langrois qui avait fait graver sur sa demeure cette inscription si peu accueillante : un sage ou un grincheux ? En tout cas sa maison n'existe plus, et cette disparition a été comme une revanche de ceux qu'elle avait repoussés. Il est vrai que, parmi ces derniers, à côté des gens sociables et aimant vraiment leur prochain, il y avait les curieux, ceux qui se plaisent à mettre le nez dans les AFFAIRE de ce prochain ; et ceux-là avaient-ils bien droit à une revanche ? On se perd dans cette complexité ...

Digitized by Google

Séance du 16 mars 1916.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président* ; GUICHARD, *Vice-Président* ; GIRARDOT, LACHICHE, MIAS, Mme TROUILLOT. Mlle TAVIOT et M. CARREZ, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. le Président analyse sommairement les Mémoires des Sociétés savantes reçues depuis le 20 janvier. Quelques spécimens d'une gravure envoyée à titre de souvenir reconnaissant à tous les soldats dolois sur le front, par les soins de la Municipalité de la Ville de Dole, sont ensuite communiqués aux membres présents qui auront pu ainsi en prendre connaissance grâce à l'obligeance de leur fidèle et dévoué collègue, M. FEUVRIER.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique signalant aux Sociétés savantes de France les dangers que peut présenter la publication dans leurs périodiques « de compte-rendus ou de mémoires scientifiques spéciaux où se trouvent traités des sujets intéressant la Défense nationale et en particulier celui des gaz asphyxiants, et qui sont de la nature des questions sur lesquelles les services du Contrôle de la Presse ont mission d'établir une surveillance particulière. » M. le Ministre invite les Sociétés à apporter une extrême prudence dans le choix des articles insérés dans leurs Mémoires et à soumettre leurs publications à la censure.

M. le Président a reçu de Mlle BONNEFOUS une photographie de son frère mort des suites de blessures glorieuses, et de M. le Commandant AZAN une lettre

Digitized by Google

dans laquelle ce vaillant officier se rappelle au bon souvenir de la Société d'Emulation et promet de donner prochainement les renseignements indispensables à l'établissement de la notice nécrologique concernant M. de VILLARD, ancien président, tué à l'ennemi.

De l'Armée d'Orient, M. le Dr ROUCH a envoyé une intéressante pièce de vers et M. le Dr VAGNIOT un superbe cliché de la ville de Salonique. M. LETOREY enverra également des notes très curieuses sur les variations du prix du métal dans les tranchées.

M. l'abbé PERROD lit ensuite un sonnet à la mémoire de Paul DÉROULÈDE, derniers verts écrits par notre regretté collègue, M. GUILLOT, de Vaux-sous-Bornay, encore un de nos membres morts pour la défense du pays.

M. le Président rend compte également des démarches faites par lui au sujet de l'entretien de la tombe d'un bienfaiteur de la Société, l'avocat PERRIN. La Municipalité prendra à sa charge les frais concernant les réparations les plus urgentes.

Une nouvelle œuvre de guerre, le *Foyer du Soldat* vient d'être fondée à Lons-le-Saunier. Sur la proposition du Président, et à l'unanimité des membres présents, il est décidé que la Société d'Emulation mettra une somme de cinquante francs à la disposition du Trésorier de cette œuvre dont l'utilité ne saurait être contestée.

On passe ensuite aux communications portées à l'ordre du jour.

Le récent procès de deux colonels suisses a ramené l'attention sur les origines d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Franche-Comté, notamment sur le plus connu de ses membres, Jean de WATTEVILLE.

Grâce aux recherches puisées aux sources les plus

Digitized by Google

autorisées. M. l'abbé PERROD donne une biographie exacte et complète du Comtois légendaire dont on peut certainement discuter la vie publique, mais dont la vie privée n'est pas celle qu'on lui prête.

Pour terminer, M. GUICHARD lit son nouveau poème de guerre : *La Cathédrale de Reims*. On applaudit ; puis l'Assemblée se sépare après avoir fixé sa prochaine réunion au second jeudi d'avril.

Séance du 13 avril 1916.

Présents : MM. PERROD, *Président* ; GUICHARD, *Vice-Président* ; DECLUME, GIRARDOT, LACHICHE, LOMBARD, MONOT, MIAS, Mlle TAVIOT et M. CARREZ, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. l'abbé PERROD rappelle que notre aimable Vice-Président, M. GUICHARD, vient d'entrer dans la cinquantième année de son admission dans la Société d'Emulation et la quatre-vingtième de son âge. A cette occasion, il lui a adressé, au nom de la Société, une gerbe de fleurs à titre de gracieux hommage. Il exprime le vœu, celui de tous, de voir pendant bien des années encore notre vénéré collègue continuer à prendre parmi nous la place qu'il occupe depuis si longtemps déjà, avec une dignité et un talent joints à un dévouement toujours inlassable.

L'Assemblée toute entière s'associe aux paroles de son Président.

Le compte-rendu financier de l'exercice 1915, présenté par le Trésorier dans la séance de mars, a été examiné par la Commission d'apurement composée de

Digitized by Google

MM. Maurice PROST, GIRARDOT et MIAS. Elle en propose l'adoption, les totaux étant ceux ci-dessous indiqués :

Recettes, y compris le report des exercices précédents.....	12.993	60
Dépenses.....	2.018	75
Excédent des recettes.....	10.974	85
Cette somme est représentée par :		
1° Solde de la banque M. Prost.....	2.450	15
2° 18 obligations du département, savoir :		
15 à 465..... 6.975 / 3 à 425..... 1.275	8.250	»
3° En caisse, chez le Trésorier.....	264	70
Total égal.....	10.074	85

Les conclusions de la Commission sont ensuite mises aux voix et adoptées à l'unanimité.

Sur la proposition de M. MONOT, l'Assemblée décide de prélever, sur l'excédent des recettes une somme de mille francs qui sera affectée à l'achat de bons de la Défense nationale.

Après avoir donné une biographie sommaire de M. de la VILLERABEL, mort des suites de blessures reçues à l'ennemi, M. MONOT adresse à la Société d'Emulation ses plus sincères remerciements au sujet de la subvention de cinquante francs qu'elle a bien voulu accorder à l'œuvre si utile du *Foyer du Soldat*, dont il est un des organisateurs.

Il dépose ensuite sur le bureau quatre superbes volumes renfermant les œuvres de M. COUTIL, ancien président du Congrès préhistorique de France, don de

Digitized by Google

ce savant archéologue qui a tenu à se faire inscrire comme membre correspondant de notre Société, en souvenir du bon accueil reçu par lui en 1913 dans la cité lédonienne.

M. Monot fait l'analyse sommaire de ces travaux et rappelle que M. Coutil avait exécuté des fouilles importantes dans une station qui aura désormais un nom historique, les marais de Saint-Gond.

M. le Président enverra ses plus chaleureux remerciements à l'éminent préhistorien dont il fait d'ailleurs un discret, mais sincère éloge.

M. Girardot s'associe entièrement aux appréciations flatteuses de MM. Monot et Perrod.

M. Blondeau, procureur de la République à Vesoul et membre correspondant, a demandé à M. Monot s'il serait agréable à la Société d'Emulation de recevoir une étude sur l'œuvre du célèbre peintre Wyrsch.

Ce travail, qui va être achevé prochainement et dont la documentation photographique, sera des plus importantes, méritera certainement de paraître dans les prochains « Mémoires. »

En analysant les ouvrages reçus des Sociétés correspondantes, M. l'abbé Perrod a trouvé, dans la *Revue des études historiques*, une biographie détaillée du Comte de Lauraguais. Il donne lecture des principaux passages, dont quelques-uns ont trait à l'histoire comtoise, ce qui en souligne l'intérêt.

Après la fixation de la date de la prochaine réunion, l'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance.

Digitized by Google

Communication de M. Monot.

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Société d'Emulation, au nom et de la part de M. Léon Coutil, ancien président du Congrès préhistorique de Lons, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, membre correspondant de notre Société, quatre magnifiques volumes, qui sont le recueil, relié avec luxe, de tous ses travaux.

Nous nous rappelons tous M. Coutil, les uns pour avoir collaboré avec lui à la préparation du Congrès préhistorique de France tenu à Lons en 1913, et avoir vécu un peu en sa compagnie pendant les séances de ce Congrès ; les autres pour l'avoir vu présider la séance d'ouverture et l'y avoir entendu prononcer le discours d'usage. Nous n'avons pas perdu le souvenir de sa distinction d'allures, de sa vivacité toute juvénile, de son aménité et de sa courtoisie. J'ai eu, pour ma part, à correspondre souvent avec lui, avant et depuis les travaux du Congrès : je n'ai trouvé en lui que de l'affabilité, et même de la sympathie pour le président un peu imprévu que la trop flatteuse insistance de M. Girardot avait fait de moi.

Mais M. Coutil est plus qu'un président de Congrès actif, distingué et courtois : c'est un savant, un travailleur infatiguable, et un bienfaiteur de la science. Les recherches et les travaux de M. Coutil se sont portés surtout sur l'Archéologie préhistorique ; mais il a étudié aussi les périodes historiques Ayant la fortune, il a payé de ses deniers des fouilles souvent très onéreuses, à Baume, par exemple ; je le vois aussi offrir à la Société préhistorique française une très intéressante grotte sépulcrale découverte près des marais de Saint-

Digitized by Google

Gond. Homme de goût, artiste et dessinateur habile, il a très souvent, comme fit notre Louis Cloz, dans nos Mémoires, illustré ses propres travaux de planches représentant des silex taillés, des poteries, des monuments mégalitiques. Enfin, Conservateur du Musée Nicolas-Poussin, aux Andelys, il a étudié l'œuvre de divers artistes normands et organisé aux Andelys une exposisition cornélienne.

Le témoignage de son extraordinaire activité, les services rendus par lui à la science, tout cela est dans les volumes que j'ai l'honneur de vous présenter.

Ils renferment cent mémoires, groupés, suivant leur objet, en quatre recueils correspondant aux quatre tomes.

Le premier est consacré aux *Périodes paléolithique et néolithique* et aux *Monuments mégalithiques de la Normandie*. J'y signalerai les *Ateliers et stations humaines néolithiques du département de l'Eure* ; les *Monuments mégalithiques de la Normandie et leurs légendes* ; *l'Inventaire des menhirs et dolmens de France* (*Eure*) ; *id.* (*Seine Inférieure*) ; les *Monuments mégalithiques du Calvados* ; ceux de la *Manche* ; ceux du *Puy-de-Dôme* ; et enfin *la Grotte néolithique de Courjeonnet* (*Marne*) *et la station lacustre du Marais de Saint-Gond*.

Le second tome réunit les travaux relatifs aux *Périodes du bronze et du Hallstatt en Normandie, dans le Jura, et en Alsace*. Les Mémoires les plus importants et les plus intéressants m'ont paru être les suivants : *L'industrie primitive du cuivre et du bronze en Normandie* ; *Inventaire des découvertes de l'âge du bronze dans le Calvados* ; *L'âge du bronze dans le département de la Manche* ; *L'âge du bronze dans le Jura* (*Congrès de Lons*) ; *Abris sous roche larnau-*

Digitized by Google

diens et hallstattiens de la cascade du Dard à Beaume-les-Messieurs ; *Fouille des neuf tumulus de Champenet, commune de Crançot (Jura)* ; *Les tumulus du premier âge du fer dans l'Est de la France et dans l'Europe centrale (Congrès de Lons)* ; *Inventaire des monnaies gauloises du département de l'Eure* ; *id. de la Seine-Inférieure* ; *id. de la Manche*.

Le t. III est consacré aux *Epoques gallo-romaine, franque et normande en Normandie*. J'y signalerai un travail publié en 1911 à l'occasion du Millénaire de la Normandie, et qui est intitulé : *Incursion des Normands dans la vallée de la Seine*.

Enfin, dans le t. IV, on a réuni des *Etudes archéologiques, historiques et biographiques normandes*. J'y ai remarqué une belle *Notice historique et archéologique sur Le Château-Gaillard, construit par Richard Cœur-de-Lion en 1197-1198* ; *Pierre et Thomas Corneille aux Andelys* ; un *Compte-rendu de l'exposition cornélienne des Andelys (1909)* ; une *Notice sur le peintre Gérôme* ; enfin une *Biographie iconographique de l'aéronaute Blanchard*.

M. Coutil, depuis le Congrès de Lons, avait appris à connaître la Société d'Emulation du Jura, et il l'estimait assez pour désirer d'en être nommé membre correspondant. Je reçus sa lettre le 15 octobre 1915 : il y offrait à notre Société, si elle voulait bien l'élire, un exemplaire de tous ses travaux. Je lui répondis le 16, que je serais heureux de soumettre, comme président, son désir à mes confrères, et qu'ils se feraient certainement un plaisir de lui répondre favorablement. Le vote eut lieu le 11 novembre : comme je l'espérais, il fut unanime J'en informai le 12 M. Coutil, qui se hâta de me faire connaitre sa satisfaction. A la fin de mars 1916, il nous la témoignait en tenant sa promesse, et

Digitized by Google

en m'envoyant les quatre volumes dont je viens de vous entretenir. Je le remerciai le 4 avril comme ayant reçu le don précieux qu'il faisait à la Bibliothèque, mais en l'informant que mes remerciements étaient tout personnels, et qu'il appartenait à mon successeur, M. l'abbé PERROD, de lui exprimer toute notre reconnaissance.

Le soin lui en revient, et nous savons tous qu'il sera pour nous, auprès de notre aimable et généreux correspondant, un éloquent interprète.

Pour extrait conforme :

Le Président, M. PERROD.

Le Secrétaire, H. CARREZ.

Digitized by Google

Digitized by Google

QUATORZIÈME CONGRÈS

DE

L'ASSOCIATION FRANC-COMTOISE

Digitized by Google

Digitized by Google

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FRANC-COMTOISE

N°s D'ORDRE	DATES	SIÈGE DU CONGRÈS	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	ADHÉRENTS EFFECTIFS
			MM.	MM.	
I	10 août 1899	Dole	† Jules Gauthier	Julien Feuvrier	66
II	8 — 1901	Montbéliard	—	—	49
III	7 — 1902	Gray	—	—	64
IV	5 — 1903	Lons-le-Saunier	† Philippe Berger	Abel Girardot	63
V	1er — 1904	Besançon	Maurice Thuriet	Georges Gazier	52
VI	1er — 1906	Vesoul	Roger Roux	† Louis Monnier	101
VII	1er — 1907	Belfort	† Philippe Berger	† Dubail-Roy	45
VIII	4 — 1908	Salins	Maurice Perrod *Présidents d'honneur* Etienne Lamy † Philippe Berger	Julien Feuvrier	125
IX	3 — 1909	Pontarlier	Louis Rollier *Président d'honneur* Etienne Lamy	† Charles Godard	53
X	2 — 1910	Luxeuil	Roger Roux	† Louis Monnier	74
XI	1er — 1911	Poligny	Julien Feuvrier *Président d'honneur* Etienne Lamy	Paul Brune	140
XII	1er — 1912	Ornans	Léonce Pingaud	Georges Gazier	102
XIII	17 juillet 1913	Montbéliard	Frédéric Rossel *Président d'honneur* Stéphen Pichon	Ch.-Ed. Kurtz	82
XIV	20 juillet 1914	Dole	Julien Feuvrier *Présidents d'honneur* Etienne Lamy Auguste Pointelin	Louis Raffour	127

Digitized by Google

Sociétés adhérentes à l'Association franc-comtoise en 1914

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon, représentée au Congrès par M. de Truchis de Varennes, *secrétaire perpétuel* ;

Société d'Emulation du Doubs, par M. Georges Gazier, *secrétaire décennal* ;

Société d'Emulation du Jura, par M. Maurice Perrod, *président* ;

Société d'Agriculture, Lettres, Sciences et Arts de la Haute-Saône, par M. Roger Roux, *président* ;

Société belfortaine d'Emulation, par M. Ferdinand Scheurer, *président* ;

Société grayloise d'Emulation, par M. Victor Maire, *président* ;

Société d'Emulation de Montbéliard, par M. Frédéric Rossel, *président* ;

Société d'Histoire Naturelle du Doubs, par M. N.... ;

Société départementale d'Agriculture du Doubs, par M. Henri Michel, *délégué* ;

Société de médecine de Besançon et de la Franche-Comté, par M. le Dr Emile Ledoux, *délégué* ;

Société des Architectes du Doubs, par M. Camille Cellard, *délégué* ;

Société franc-comtoise des Beaux-Arts et des Arts industriels, par M. Georges Gazier, *délégué* ;

Union artistisque doloise, par M. Robardey, *président* ;

Association fraternelle des Anciens Elèves du Collège de l'Arc, à Dole, par M. Jules Ramonet, *président*.

Digitized by Google

QUATORZIÈME CONGRÈS

DE

L'ASSOCIATION FRANC-COMTOISE

TENU A DOLE, LE 20 JUILLET 1914

Avec le XII[e] Congrès, tenu à Ornans, en 1912, se trouvait épuisée la série des villes prévues comme sièges de nos assises annuelles. Un second cycle s'ouvrait donc, et la ville de Dole, où s'était tenu le premier Congrès fut proposée à l'Assemblée pour la tenue de celui de 1913. Pour des raisons qu'il n'y a pas lieu de développer ici, les congressistes dolois ayant prié leurs collègues d'attendre à une autre année pour fixer leur choix sur leur ville, Montbéliard fut acceptée comme siège du Congrès suivant.

A la réunion générale de ce Congrès, la proposition pour Dole ayant été renouvelée et approuvée, M. Julien Feuvrier, membre de l'Académie de Besançon, des Sociétés d'Emulation du Doubs, du Jura, de Vesoul, de Gray et de Belfort, fut élu président, et le docteur Louis Raffour, secrétaire général de l'Union artistique doloise, secrétaire général du Congrès.

Après entente entre le bureau et les sociétés adhérentes de la Province et du Territoire de Belfort, le futur Congrès fut fixé au 20 juillet et une excursion facultative décidée pour le lendemain 21.

Malgré le concours le plus aimable et le plus empressé de la municipalité doloise, qui mettait à la dis-

Digitized by Google

position du Congrès tous les locaux nécessaires, son magasin de décors et son personnel ouvrier, la tâche des organisateurs n'en restait pas moins lourde. Aussi le bureau, de son propre chef, jugea bon de s'adjoindre trois compatriotes aussi zélés qu'expérimentés : MM. Léon Vigneron, conservateur de la bibliothèque publique, en qualité de secrétaire général adjoint ; Léon Grévy, trésorier de l'Association fraternelle des Anciens Elèves du Collège de l'Arc, comme trésorier du Congrès, et Léon Monnier, directeur de *La Vie doloise*, comme secrétaire chargé du service des communications avec la presse.

M. Emile Monot, le très sympathique et distingué professeur du lycée de Lons-le-Saunier, qui a rédigé pour les Mémoires de la Société d'Emulation du Jura un compte rendu du Congrès de Dole fort spirituel et d'une belle tenue littéraire, nous a aimablement permis d'y faire les plus larges emprunts. Avant d'user de la permission avec une totale indiscrétion, nous lui adressons, avec nos félicitations, nos remerciements bien cordiaux. Le texte emprunté à M. Monot a été partout mis entre guillemets : *cuique suum*.

L'arrivée des Congressistes

« La gare de Dole avait été pavoisée. De grandes banderoles tendues en travers des rues, des écriteaux fixés de distance en distance mettaient les congressistes sur la bonne route. D'ailleurs, à l'arrivée, nous trouvons trois aimables commissaires qui s'empressent autour de nous ; ils nous donnent toutes les indications indispensables à des voyageurs qui, sans doute, aiment la science désintéressée, mais qui ne sont pas indifférents aux mérites d'un hôtel confortable. Donc, bien renseignés par eux, nous nous acheminons vers le vieux Collège de l'Arc, où doivent se tenir les séances.

Digitized by Google

Chemin faisant, je note quelques détails dont nous pourrions, à Lons, faire notre profit. Les plaques qui portent les noms des rues et des places, font suivre ces noms d'une courte notice historique. Ces noms sont exclusivement ceux de grands Dolois : Carondelet, Boyvin, Antoine Brun, Attiret, le général Malet, Pasteur, — ou de Comtois célèbres : Gollut, Granvelle, Jean de Vienne, Grévy. D'autres noms rappellent d'anciens souvenirs : le Parlement, le Gouvernement, la Monnaie, la Cave-d'Enfer, les Vieilles-Boucheries, les Arènes, le Vieux-Château. Il y en a de pittoresques, la rue de l'Orveau, la rue de la Bière, la rue du Prélot. Et les plaques qui portent ces noms, au lieu d'être émaillées, et sujettes à s'écailler très vite sous les coups de pierre des gamins, sont en fonte peinte et ont leurs inscriptions en relief.

« Enfin, par l'avenue de la Gare et la rue du Collège — et non par une avenue Gambetta et une rue Emile Zola — j'arrive au Collège de l'Arc. M. Feuvrier, les cheveux au vent, le lorgnon sur le nez, la tête levée, fait face de toutes parts. Des commissaires s'empressent. Un journaliste prend des notes. Des messieurs circulent, portant à la boutonnière des cartons hexagonaux, rouges et verts, qui témoignent ostensiblement qu'ils se sont mis en règle avec le trésorier. Je me munis de mes cartons, et j'entre dans la grande salle des fêtes. Sur la scène, qui sert d'estrade, prennent successivement place MM. Feuvrier, l'abbé Perrod, Georges Gazier, l'abbé Brune, Emile Longin, Pointelin, Roger Roux, de Mandrot, Lutz, Oursel. »

Réunion plénière

« Soudain, dans le brouhaha, retentit le son d'une clochette. Dieu me pardonne ! c'est une campène, une sonnaille, si vous aimez mieux : qui donc me transporte

Digitized by Google

ainsi dans le cher paysage de là-haut, sous les sapins, parmi les pâturages, près des ruisseaux qui courent en chantant? C'est tout simplement, M. Feuvrier, qui, une campène à la main, une vraie, impose le silence. Il l'obtient à la fin, et il déclare ouvert le XIV^e^ Congrès de l'*Association franc-comtoise*. Il souhaite la bienvenue aux congressistes venus, malgré la chaleur, de tous les points de la province et des pays voisins, Alsace, Suisse, Lorraine, Bourgogne. Il exprime ses respectueux remerciements à notre illustre compatriote, M. Auguste Pointelin, l'incomparable interprète de nos mélancoliques crépuscules ; et, aux acclamations unanimes de l'assistance, il le prie d'agréer la présidence d'honneur du Congrès. Puis il salue M. Lutz, de Mulhouse; M. de Mandrot, de Lausanne; M. Oursel, de Dijon ; M. Joly, de Nancy ; et avec eux, tous les représentants des sociétés savantes de la Comté et de Belfort. Dans quelques instants, les congressistes auront à se répartir entre les diverses sections. Les communications, tellement nombreuses qu'il a fallu créer une deuxième section d'histoire, devront avoir une durée limitée, pour que toutes puissent être faites, et qu'on ouvre à onze heures et quart précises la séance plénière où seront traitées plusieurs questions d'ordre général, et où l'on entendra deux lectures, une de M. l'abbé Brune et une autre de M. Emile Monot.

« Cette brève allocution terminée, M. Feuvrier lève la séance, et nous nous rendons dans les diverses salles du Collège, au gré de nos préférences, ou suivant nos études. »

Digitized by Google

Sections d'histoire

Section A

Président: M. Emile Longin, de l'Académie de Besançon ; *assesseurs*: MM. de Truchis de Varennes, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon et Georges Gazier, secrétaire décennal de la Société d'Emulation du Doubs ; *secrétaire*: M. Vigneron, conservateur de la bibliothèque de Dole.

La parole est d'abord donnée à M. Gazier, conservateur de la bibliothèque de la ville de Besançon qui signale la publication prochaine d'un *Supplément du Catalogue des manuscrits* de cette bibliothèque. Ce supplément comprend plus de six cents numéros qui intéressent particulièrement l'histoire comtoise. On y remarque un journal de Charles Weiss de 1813 à 1865, des notes sur l'imprimerie à Dole et sur l'Université; des lettres du bibliothécaire dolois Pallu, des papiers et des notes du bibliothécaire bisontin Castan, une correspondance du poète comtois Edouard Grenier, des lettres de Considérant, de Pierre-Joseph Proudhon, une collection d'autographes, dont deux lettres de saint Vincent de Paul et de saint François de Sales.

A côté de ces documents entrés récemment, se trouvent d'autres plus anciens : un dossier concernant sainte Colette, avec une lettre autographe ; un texte du XI^e^ siècle de la loi Gombette ; les érudits dolois pourront y consulter la correspondance Froissard de Broissia, cinq lettres de Boyvin, des lettres du parlement de Dole, des papiers de Girardot de Nozeroy, de 1609 à 1653, des documents sur l'histoire de la Franche-Comté entre les deux conquêtes.

La partie non inventoriée est aussi très riche.

M. l'abbé Paul Brune lit ensuite un travail sur *Pierre*

Digitized by Google

de Watteville. Sa monographie, extraite de pièces inédites, fournit un parfait exemple de la carrière militaire des gentilhommes franc-comtois qui, au XVII^e^ siècle, ont, sans compter, versé leur sang sur les champs de bataille des Flandres, d'Italie et d'Allemagne. Frère de Gérard, marquis de Conflans, qui commanda l'armée comtoise en des heures tragiques de son histoire, et du diplomate Jean, évêque de Lausanne, Pierre de Watteville fit son noviciat militaire dans l'infanterie espagnole. En 1607, après deux années passées dans la compagnie du maréchal don Sanche de Luna, il reçut la mission de recruter au Comté deux compagnies d'arquebusiers à cheval. En 1615, il se signale au siège d'Asti où il s'empare de l'artillerie du duc de Savoie, ainsi qu'au célèbre siège de Verceil. En 1620, à la tête du terce des Bourguignons, il prend part à l'invasion de la Valteline ; ensuite, comme sergent major général de l'armée, il va en Alsace, sous l'archiduc Léopold, combattre Mansfeld. En 1623, nouvelle campagne dans la Valteline ; en 1625, campagne de Gênes avec le grade de capitaine général de la cavalerie. Passé en Espagne, avec le même grade dans la cavalerie des gardes de Castille, il meurt prématurément à Barcelone, en 1633. On pense qu'il fut assassiné.

M. le baron Ch. de WATTEVILLE, *Don Carlos de Watteville et la querelle de préséance en 1667*. Don Carlos de Watteville est une des nombreuses victimes de l'histoire ; le suggestif mémoire de son homonyme, puisé entièrement à des sources de première main, le démontre surabondamment. Nommé à l'ambassade de Londres au moment le plus aigu de la fameuse querelle de préséance entre la France et l'Espagne, il fut le héros et la victime d'une situation où la faiblesse de son gouvernement rendait la défaite certaine. Ses instructions étaient formelles : à aucun prix, il ne devait

Digitized by Google

céder la place à l'ambassadeur français. Celui-ci avait, d'autre part, pour mission de profiter de toute occasion pour saisir le premier rang. Un conflit était inévitable : il se produisit le 10 août 1661, à l'occasion de l'entrée à Londres de l'ambassadeur de Suède. On sait que Watteville réussit à prendre le pas sur le comte d'Estrades, ambassadeur de France. Terrible colère de Louis XIV. L'Espagne trop faible pour risquer la guerre désavoua son ambassadeur qui se refusa toujours à découvrir son maître en laissant rendre publiques ses instructions. Sa correspondance et l'ensemble des documents espagnols relatifs à don Carlos font ressortir sa haute intelligence et une grandeur d'âme qui fait désirer qu'une biographie complète remette en pleine lumière cette noble figure de soldat et de diplomate, dont M. le baron de Watteville a très heureusement esquissé l'attachante physionomie.

L'ordre du jour étant épuisé et personne n'ayant demandé la parole, M. Longin propose à l'assistance de renouveler le vœu émis au Congrès de 1899, au sujet de la rédaction d'une biographie générale des Franc-Comtois illustres ou distingués dans le domaine des lettres, des sciences et des arts. Il expose les moyens pratiques d'arriver à la réalisation de cette œuvre appelée à rendre de très grands services aux travailleurs de la Province : l'Académie de Besançon en prendrait la direction ; après entente avec les autres sociétés franc-comtoises, une commission serait nommée, chargée d'établir la liste des noms devant entrer dans la biographie ; le travail se répartirait ensuite entre les membres des diverses sociétés qui accepteraient de collaborer à l'œuvre, et enfin une souscription serait ouverte pour couvrir les frais d'impression. M. Longin cite comme type de ce genre de publication, la biographie belge arrivée à son vingtième volume.

Digitized by Google

Après échange de vues entre MM. de Truchis, Oursel et Longin, l'assemblée renouvelle le vœu émis au congrès de 1899 et adopte le mode de réalisation proposé par M. Longin.

Section B

Président: M. l'abbé Maurice Perrod, président de la Société d'Emulation du Jura ; *assesseurs :* MM. Roger Roux, président de la Société de Vesoul et Mias, ancien président de la Société d'Emulation du Jura ; *secrétaire:* M. Léon Gauthier, archiviste aux Archives nationales.

M. Léon Gauthier, *Un pèlerinage à Saint-Claude substitué à une amende par la Chambre des Comptes de Paris (1483).* M. Gauthier présente une sentence de la Chambre des Comptes de Paris imposant à un clerc du diocèse de Paris, condamné pour usage de monnaies n'ayant pas cours, un pèlerinage à Saint-Claude « pour la santé, longue vie et prospérité du roi ». Cette sentence prouve, d'une part le renom en France du pèlerinage franc-comtois mis à la mode au royaume par les deux visites que Louis XI fit à l'abbaye, d'autre part l'influence des Francs-Comtois de l'entourage du roi, Coitier, Jouffroy et L. Des Potots, sur les institutions de l'Etat : Coitier, en effet, était alors président de la Chambre des Comptes et cette sentence a dû être inspirée sinon dictée par lui.

Lecture très applaudie.

M. l'abbé Fromond, curé de Crissey (Jura), *Le cahier des doléances de la Communauté de Montsous-Vaudrey en 1789.* L'auteur, par l'examen minutieux qu'il fait de ce document, nous permet de voir comment, au mois de mars 1789, s'accomplirent, en général, les

Digitized by Google

opérations électorales du tiers état dans les communautés rurales du bailliage de Dole.

M. Herbelin, secrétaire général de la Société belfortaine d'Emulation, *l'Alsace en 1789*. Le règlement du 12 juillet 1787 établissait une administration provinciale se composant de membres des trois ordres, clergé, noblesse et tiers état. Or, d'après les traités de paix et les lettres patentes, le clergé n'avait jamais été représenté dans les assemblées de la Province « que par ses évêques, la noblesse de la Haute-Alsace que par ses archiducs, tandis que celle de la Basse-Alsace n'y pouvait paraître que sur l'invitation des Princes et Etats », ses suzerains. La Province d'Alsace ne se trouvait donc, dans les deux premiers ordres, représentée, d'après ce règlement, que par ceux qui, dans sa constitution conservée et garantie, n'y avaient aucun droit. Cette situation ne tarde pas à engendrer confusion et troubles, lesquels ne prirent fin qu'à l'abolition du régime féodal (Nuit du 4 août 1789).

M. l'abbé Boillot, curé de Liesle (Doubs), *la Communauté de Buffard de 1576 à 1674 d'après les comptes des échevins*. La Communauté était administrée par des échevins assistés de jurés élus annuellement par l'assemblée générale des habitants. Celle-ci réglait l'emploi des ressources qui étaient modiques, et pourvoyait aux besoins importants au moyen de jets répartis par deux commis. Les comptes nous montrent une population essentiellement agricole, pratiquant l'élevage du bétail sur ses paturages fort étendus, et usant de droits importants dans la forêt de Chaux ; ils nous donnent de nombreux détails sur la vie religieuse des habitants : messes votives, pèlerinages, usages cultuels, sonneries de joie ; nous apprennent les moyens mis en œuvre pour prévenir ou combattre les terribles

Digitized by Google

épidémies qui sévissaient alors, et enfin comment la communauté satisfaisait aux obligations militaires auxquelles elle était astreinte.

De cette intéressante et substantielle contribution à l'histoire d'un village, le président félicite l'auteur qui a si bien su « rendre vivantes les choses mortes du passé. »

M. l'abbé Perrod parle ensuite de *Dumas, maire de Lons-le-Saunier, Président du Tribunal révolutionnaire de Paris.* Il expose d'abord combien sont florissantes aujourd'hui les études historiques sur la période révolutionnaire. Seul, *Dumas le Rouge* est resté dans l'ombre, faute sans doute de documents. Quand les historiens rencontrent sa figure, ils se réfèrent d'ordinaire à Ch. Nodier et aux quelques pages où ce charmant conteur a mêlé à plusieurs traits sincères beaucoup d'autres tout à fait imaginés. M. Perrod a entrepris de refaire sa biographie à l'aide de documents inédits et c'est un résumé de son travail qu'il apporte au Congrès. Il prend Dumas à sa naissance, à Jussey, d'une famille lorraine qui devait ensuite se fixer à Lons-le-Saunier. Il montre son incontestable talent d'avocat, et rappelle qu'à la veille de la Révolution, il plaida contre Abry d'Arcier dans une affaire d'assassinat qui eût un énorme retentissement. Désigné ainsi à la sympathie populaire, il fonda à Lons-le-Saunier le *Club de l'arrosoir*, puis devint président de la *Société populaire* de Lons-le-Saunier, affiliée aux Jacobins.

Très hostile aux administrateurs municipaux, d'opinions plus modérées, il sentit que sa situation devenait difficile, profita d'une occasion de partir pour Paris, où, par l'intermédiaire de Robespierre le Jeune, qu'il avait connu en mission dans le département du Doubs, il entra en relations avec Maximilien. Nommé juge, puis

Digitized by Google

président du Tribunal révolutionnaire, après le 22 prairial, il donna toute sa mesure.

Très lié avec Robespierre, il le soutint aux Jacobins et y prononça le soir du 8 thermidor un discours qui devait le perdre. Arrêté le 9, comme complice de Maximilien, en pleine séance du Tribunal qu'il présidait, il fut, le 10, exécuté sans jugement, comme étant hors la loi, ainsi que Robespierre et ses amis. Ses biens furent confisqués et sa mémoire s'éteignit peu à peu.

Cette communication faite de vive voix, et qui résume un énorme dossier, a été très vivement applaudie.

M. Roger Roux, se faisant l'interprète de tous, exprime le souhait de pouvoir lire bientôt dans tous ses détails une étude aussi intéressante et conduite avec tant de méthode et de bonheur.

Le président lit une dépêche de M. Edmond Chapoy, avocat à Bourg, qui demande aux membres du congrès de vouloir bien lui signaler, pour un travail qu'il prépare, les représentations qu'ils connaissent de la Vierge au manteau protecteur. M. Pidoux, qui en connait deux, promet de les lui signaler.

« La séance, dit M. Monot, est levée sur cette promesse, qui est une des meilleures preuves de l'utilité de nos congrès, et les assistants se répandent dans la cour, en attendant le coup de cloche qui les rappellera à la séance plénière. »

Section d'archéologie

Président : M. le prince Ernest d'Arenberg, de la Société d'Émulation du Jura; *assesseurs*: MM. Ferdinand Scheurer, président de la Société belfortaine d'Émulation et J. Lutz, conservateur du Musée historique de Mulhouse ; *secrétaire* : M. Pidoux, archiviste paléographe.

Digitized by Google

M. le prince d'Arenberg, *Nouvelles fouilles dans la grotte d'Arlay*. Cette grotte est bien connue des préhistoriens depuis que d'importantes trouvailles de l'époque magdalénienne y ont été faites. Un point de sa surface extérieure, au sud, lui ayant été signalé par M. Feuvrier comme une entrée probable obstruée par des terres, l'auteur de la communication, au mois de juillet 1913, y fit exécuter des travaux qui ouvrirent, en effet, un couloir de 16 m de longueur débouchant dans la partie déjà explorée. Les fouilles lui donnèrent quelques silex travaillés, de nombreux restes d'animaux : renne, ours, tibia *d'elephas primigenius*, grand cerf, cheval, hyène, petits carnassiers. Les trouvailles les plus intéressantes furent celles de trois débris de poteries, dont l'une doit remonter au Néolithique et les deux autres au Fer ; la grotte aurait ainsi été occupée à des périodes postérieures au Magdalénien, ce que l'on ignorait.

M. le professeur Louis Lebrun présente ensuite une série de silex travaillés trouvés dans un champ au-dessus de Conliège (Jura) ; ils consistent en nucléus, racloir, grattoirs, pointes de flèches néolithiques. L'auteur conclut à la présence en ce point d'un atelier de taille en plein air.

M. Lejay, de Lons-le-Saunier, ayant été empêché d'assister au Congrès, il est donné lecture, par M. Lebrun, de sa communication : *Mobilier d'une sépulture halstattienne de Chamole* (Jura). En mars 1904, un cultivateur de cette commune, détruisant un murger à l'extrémité de son champ, mit à découvert des restes humains accompagnés d'un mobilier funéraire dont M. Lejay donne l'inventaire descriptif accompagné de reproductions photographiques des objets. La trouvaille comprenait : les débris d'une ceinture en bronze, mince,

Digitized by Google

estampé, que l'auteur fait remonter à l'époque de Halstatt, des faisceaux de bracelets filiformes fragmentés, une épingle longue de 0m 105, une portion de torques (?), tous objets en bronze.

M. Feuvrier signale l'intérêt de cette communication et fait remarquer qu'elle démontre une fois de plus que parmi les murgers d'épierrement, certains ont commencé par être des sépultures sous tumulus.

M. Léon Druhen fait connaître la découverte qu'il a faite dans la forêt de Voray (Haute-Saône), commune qu'il habite, d'un groupe de cabanes ruinées, en pierres, au pied d'un petit rocher à pic, avec, au voisinage, des dépressions qui paraissent être des fonds de cabanes. Il semble qu'on se trouve en présence de restes d'habitations gauloises. M. Druhen se propose de les fouiller incessamment.

M. André Pidoux, *Sur les drapeaux franc-comtois*. L'auteur tend à prouver, au moyen de textes et de documents figurés, que la Franche-Comté au temps de sa quasi indépendance avait pour couleurs nationales le rouge et le jaune, et que son drapeau offrait habituellement les dispositions d'un drapeau jaune chargé d'une croix de Saint-André rouge. Il conclut, par des comparaisons, que pour pavoiser aujourd'hui aux couleurs comtoises, on doit employer deux bandes parallèles, l'une rouge, l'autre jaune.

Cette thèse avait été auparavant exposé de vive voix, par l'auteur, à M. Emile Longin. Ce dernier ne l'admet pas : il se fait fort de prouver qu'il n'y a jamais eu de drapeau franc-comtois ; que le drapeau national, le drapeau unique, est une conception toute moderne ; qu'en réalité, au xve siècle comme aux deux siècles suivants, l'écharpe était le seul signe distinctif de la nationalité des hommes de guerre. On doit regretter qu'un

Digitized by Google

débat contradictoire n'ait pu avoir lieu en séance, M. Longin ayant été retenu à l'une des sections d'histoire qu'il présidait.

M. Feuvrier, *l'Art magdalénien dans le Jura.* Après avoir rappelé la rareté des stations magdaléniennes en Franche-Comté, il produit des photographies de gravures au trait prises sur des sagaies en bois de renne trouvées dans la grotte d'Arlay, ainsi que des objets sculptés ou supportant des gravures au trait, recueillis par lui au cours de ses fouilles dans la grotte de *la Mère Clochette*, à Rochefort, et conservés au musée archéologique de Dole.

M. Granderye, *La nécropole gallo-romaine de Pannessières* (Haute-Saône). Communication lue par le secrétaire. L'auteur rappelle d'abord les découvertes successives faites au XVIII^e^ et au XIX^e^ siècle de nombreux sarcophages en pierre qui n'ont, pas plus que leur mobilier, été conservés. M. Granderye parle ensuite du dernier sarcophage découvert il y a vingt-cinq ans. Accompagnaient le squelette : une boucle de ceinturon en fer, une garniture de fourreau en bronze, une lance à un seul tranchant (?).

L'attribution de cette sépulture au Gallo-romain est discutée, elle paraîtrait plutôt ne remonter qu'au IX^e^ siècle.

M. Frédéric Rossel, de Montbéliard, rapporte la récente *Découverte de sarcophages à Pont-de-Roide* (Doubs). Ils sont sans ornements et ne contiennent que des ossements. Dans l'intérêt de leur conservation, il y aurait urgence à intervenir.

Digitized by Google

Section des sciences

Président : M. le chanoine Bourgeat, docteur ès sciences, ancien doyen de l'Institut catholique de Lille ; *secrétaire* : M. le professeur V. Maire, président de la Société grayloise d'Emulation.

M. le chanoine Bourgeat, *De l'importance du glaciaire dans les montagnes du Jura*. L'auteur fait remarquer que les dépôts effectués par les glaciers ont une importance très grande dans le Jura :

1° Ils ont recouvert de terre végétale les rochers qui, sans cela, seraient restés stériles.

2° Les blocs qu'on a enlevés des moraines ont servi de bordures aux champs ; les frênes, les noisetiers, les aubépines ont pris pied sur ces bordures et ont donné par leur multiplication, au paysage, un caractère qui rappelle celui du Bocage vendéen. Ce caractère est surtout très accusé au levant de Nozeroy et au voisinage de Mont-sur-Monnet.

3° Comme les moraines sont généralement imperméables et qu'elles suintent l'eau, elles sont un milieu excellent pour le forage des puits. Presque tous les puits de la haute montagne sont creusés dans le glaciaire.

4° Les moraines dans les vallées ont souvent barré les cours d'eau et donné naissance à des lacs qui se sont vidés à mesure que les barrages ont été coupés. Il suffit de rétablir ces barrages, comme on l'a fait à Saint-Lupicin, pour rétablir les lacs disparus et constituer des réserves de forces motrices. Le lac de Chalain est un de ces anciens lacs glaciaires.

M. Charles Cardot, pharmacien à Melisey (Haute-Saône), *Note sur quelques formes d'*asplenium *observées dans les Vosges saônoises*. Seules les espèces

Digitized by Google

types avaient été observées et cataloguées ; mais l'étude de leurs hybrides, et de leurs nombreuses formes, bien déterminées, était encore à faire. M. Cardot présente aux botanistes vingt-quatre espèces et variétés de ces gracieuses fougères dont dix-huit nouvelles pour la flore des Vosges saônoises. A signaler particulièrement comme rares : *Asplenium septentrionale*, var. *ramosa ; — As. septentrion.*, var. *depauperatum; — As. ruta-muraria*, var. *leptophyllum ; — As. Trichomanes*, var. *pachyrachis* et la rarissime variété des rochers schisteux : *As. Trichomanes*, var. *Incisum*, Moore, dont on ne connaît qu'une seule station en France dans la Haute-Savoie.

M. Cardot fait passer des épreuves photographiques en grandeur naturelle de toutes ces variétés intéressantes d'*Asplenium*.

M. le professeur Victor Maire, *A propos du Gault de Cresancey* (Haute-Saône). Lors des travaux de rectification de la route nationale de Langres à Besançon, entre Gray et Cresancey, sur une pente, dans un terrain comprenant des cailloux roulés silicieux ou calcaires, il avait découvert des fossiles phosphatés appartenant au Gault inférieur.

Plus en amont, il avait constaté la présence du Gault supérieur. Comme ces dépôts reposaient directement sur le Portlandien, dont la surface était ravinée, effritée, que, d'autre part, dans les localités situées autour de ce point et où le Néocomien est visible, la stratification est concordante, il avait cru pouvoir conclure, avec doute toutefois, qu'ils avaient pu être amenés là par un glacier.

S'étant ouvert de la question à M. Robert Douvillé, lors d'un voyage d'études dans la région en 1913,

Digitized by Google

celui-ci, après inspection des lieux, avait plutôt conclu à des dépôts réguliers.

La nouvelle conclusion qui semble alors s'imposer est que, dans certaines parties de la région grayloise, il y a eu ablation des formations néocomiennes inférieure et moyenne, d'une partie même du Portlandien supérieur, par les courants dont l'action se serait manifestée pendant que se déposaient, dans le département du Jura, les formations néocomiennes supérieures.

M. Lucien Meyer, conservateur du Musée municipal de Belfort, *Sondage de Charmois* (Terr. de Belfort). L'auteur donne un aperçu des résultats stratigraphiques et tectoniques du sondage effectué en 1913-14, à Charmois, en vue de découvrir des gisements de pétrole.

M. Meyer rappelle ensuite le problème posé par M. Bourgeat, relatif à la *Voie de transport des cailloux roulés d'origine vosgienne du plateau de la Forêt de Chaux*. Sont-ils venus par la vallée du Doubs ou par celle de l'Ognon ? Il propose un moyen pouvant, pense-t-il, amener la solution du problème. En effet, il y a, sur le pourtour sud des Vosges, deux affleurements seulement d'une certaine roche diabasique appelée ordinairement « porphyre de Ternuay », l'un à Belonchamp-Ternuay, l'autre à Ermenspach, branche latérale de la vallée de la Doller. Ce dernier gisement n'entre pas en considération, comme étant situé dans le bassin du Rhin et trop éloigné. Si donc les cailloux vosgiens sont arrivés par la vallée de l'Ognon, on doit logiquement trouver dans la Forêt de Chaux des galets de diabase de Ternuay, ce village étant situé dans la haute vallée de ladite rivière.

M. J. Maldiney, professeur à l'Ecole de médecine de Besançon, *Sur une réaction colorée présentée par*

Digitized by Google

l'hydroquinone à l'état solide. Si l'on met en contact quelques cristaux d'hydroquinone avec un peu de carbonate de potasse, on voit immédiatement se produire une coloration d'un beau bleu pâle qui se fonce de plus en plus en devenant bleu azur, indigo, puis bleu de Prusse. Au bout de quelques minutes, la surface du produit bleu obtenu ainsi présente des reflets métalliques vert doré, tandis que par transparence on voit une belle couleur bleue. Cette réaction colorée est extrêmement sensible et caractéristique. L'eau, l'alcool, l'ammoniaque détruisent rapidement cette couleur ; l'éther l'affaiblit graduellement ; le chloroforme, la benzine, ne montrent aucune action ; la chaleur produit aussi très rapidement la décoloration qui subsiste après refroidissement.

Du même auteur, *Présentation d'un hygroscope simple*. Construction de l'appareil : Prendre une bande de papier bristol, assez mince, longue de 15 à 20 centimètres, large de 5 millimètres, mouiller l'une des faces ; enrouler en spirale la bande sur un crayon, face mouillée en dehors, et fixer les extrémités avec des punaises ; la bande étant sèche, l'enduire de deux ou trois couches d'une solution de celluloïd dans l'acétate d'amyle ou d'un vernis à la gomme laque ; laisser sécher ; monter la spirale de bristol sur un support, de façon que son axe soit vertical ; fixer une aiguille horizontalement à l'extrémité inférieure restée libre ; enfin, au-dessous, disposer un disque en papier blanc. Graduation : placer l'appareil sous une cloche avec un récipient contenant une matière desséchante ; l'aiguille se déplace sur le cadran de papier ; quand elle reste fixe, marquer *zéro* à son extrémité ; remplacer l'acide par de l'eau ; nouveau déplacement de l'aiguille ; quand elle reste fixe, marquer *cent* ; diviser l'intervalle 0-100 en cent parties égales ou moins.

Digitized by Google

Lecture est donnée d'une communication de M. L. Cornuelle, de Gigny (Yonne), intitulée : *La Couleuvre, sa destruction.* L'auteur décrit les mœurs de la couleuvre et montre que ce reptile est très nuisible à l'agriculture en dénichant par années au moins 30 nichées de petits oiseaux insectivores, ce qui fait en moyenne 180 à 200 petits oiseaux par couleuvre. Conséquemment, il importe de détruire cet animal. Pour cela, il faudrait dresser des chiens à le chasser et tuer, ou s'associer pour subventionner un chasseur de couleuvres pendant un trimestre chaque année.

Section de littérature

Président : M. Léon Monnier, directeur de la *Vie doloise* ; *assesseurs* : MM. Alphonse Gaillard, des Bouchoux, et M. Gaston Strarbach, de Valay ; *secrétaire* : M. Jean Bouveret, de Dole.

Cette section faisait ses débuts dans les Congrès de notre Association ; elle se recruta surtout parmi les jeunes: poètes, prosateurs ou artistes membres de l'*Union artistique doloise* et du groupe de *la Jeune Comté*.

Le président, dans un discours inaugural, montre la fonction sociale de la poésie, la nécessité pour les jeunes poètes de se grouper et de participer, en adhérant à l'*Association franc-comtoise*, au mouvement de renaissance qui se manifeste dans les provinces.

Viennent ensuite les lectures : *Paysages franc-comtois*, poésie inédite de notre compatriote Ch. Grandmougin, par le président ; un remarquable poème du professeur Galliot, par le Dr L. Raffour ; *Toute l'enfance*, pièce charmante de Mme Marguerite Henry-Rosier et le *Chemin de la douceur*, de M. Léon Monnier, par M. Camille Nicolas. M. A. Gaillard dit

Digitized by Google

le charme des légendes comtoises ; M. G. Strarbach déclame un de ses derniers poèmes, *Véroniqua*, et M. Raymond Sambor, *la Chevauchée*, où passe un souffle de haute poésie. M. Jean Bouveret entretient l'assistance du Régionalisme. M. C. Nicolas lit une étude sur le maître paysagiste Auguste Pointelin et M. Joseph Villot, sur le poète dolois Jules Jeunet, mort à vingt-six ans.

Ensuite, *la Jeune Comté*, qui avait convoqué ses membres en Assemblée générale au Congrès de Dole, renouvelle son bureau ; M. G. Strarbach est nommé président et M. R. Sambor, secrétaire.

Avant de lever la séance, la dépêche suivante est adressée à M. Grandmougin : « La section littéraire du Congrès de Dole envoie au maître Charles Grandmougin l'hommage de sa vive admiration et de sa respectueuse sympathie. »

Séance plénière

« Mais une main novice agite la grosse cloche de la cour. Une main énergique lui succède, et tous les vieux écoliers qui, les séances de section terminées, circulaient en conversant et en fumant des cigarettes, remontent l'escalier de pierre, aux marches usées, pour aller assister à la séance plénière.

« Elle s'ouvre à l'heure fixée : M. le Maire de Dole est present. M. Feuvrier prend la parole. Il regrette que l'état de santé de M. Etienne Lamy ne lui ait pas permis d'assister à ce Congrès, et il fait des vœux pour le prompt rétablissement de son éminent président d'honneur. Puis il fait connaître les excuses de MM. le général Guillin, les docteurs Bourdin, Rolland et Magnin, Pigallet de Besançon ; Lejay de Lons ; L.

Digitized by Google

Febvre, de Dijon; Chapoy, de Bourg ; Monnier, Callet, Lablotier, etc. Il remercie l'administration municipale, représentée par son excellent collègue et ami M. le maire Pieyre, de la collaboration très dévouée que le bureau du Congrès a toujours trouvée auprès d'elle. Il remercie M. le principal Crébessac, qui a mis son Collège à la disposition des congressistes ; la Société d'Emulation du Jura, et, en particulier, son président, M. l'abbé Perrod ; ses collaborateurs, MM. Vigneron, Grévy, Raffour, Léon Monnier, et enfin toute la presse comtoise qui a reçu et inséré avec tant d'obligeance tous ses « communiqués ». Il termine en adressant un souvenir à M. Louis Monnier, de Vesoul, qui fut deux fois secrétaire général du Congrès, et qui vient de mourir.

« M. le docteur Raffour donne ensuite quelques indications sur le banquet, la visite de la Ville, l'excursion du lendemain ; et le président m'invite à donner lecture de mon petit travail *Sur le pluriel du mot franc-comtois*.

« M. Pidoux m'objecte, d'une part, le féminin *franc-comtoise*, et, d'autre part, l'usage du plus grand nombre des écrivains comtois, et il rejette avec dédain l'autorité de Voltaire. J'allais répondre que l'objection tirée du féminin ne me semblait nullement convaincante ; que d'ailleurs je n'avais pas voulu opposer mon opinion à celle du plus grand nombre, mais seulement exprimer mon sentiment et le justifier ; et qu'enfin j'étais surpris que M. Pidoux pût ainsi exécuter en deux temps et trois mouvements Voltaire *écrivain*. Mais M. Feuvrier a déjà couvert du bruit de sa campène les dernières paroles de mon savant et un peu décisif confrère; et il donne la parole à M. l'abbé Brune. »

L'éminent curé-doyen de Mont-sous-Vaudrey lit alors un travail extrêmement intéressant sur *Don Jean de Watteville et sa légende*. L'auteur avait posé, à

Digitized by Google

notre congrès de 1899, le premier jalon de la réhabilitation morale du trop célèbre personnage. L'heureuse découverte de documents décisifs lui permet de l'achever et de s'assurer la primeur des résultats acquis, le sujet ayant tenté des amateurs étrangers. Les historiens jouent de malheur avec l'abbé de Watteville; leurs erreurs commencent à sa naissance et le poursuivent tout au long de sa vie mouvementée.

Né à Milan, le 1er novembre 1618 (et non en 1613 ou 1614), il fut élevé par sa mère demeurée veuve très jeune. A peine âgé de dix-huit ans, il prit service dans l'infanterie espagnole du Milanais. Deux ans plus tard, il reçut le commandement de la compagnie de son frère don Carlos, qui remplaçait à la tête du terce bourguignon le brave Christophe de Raincourt, tué devant Verceil. M. l'abbé Brune le suit dans les étapes de sa brillante carrière, à l'aide de ses notes de service, jusqu'à la fin de 1649, où il entre dans les ordres et reçoit du roi d'Espagne une pension ecclésiastique de cinq cents écus d'or. Il prend le grade de docteur en théologie, puis est ordonné prêtre en grande solennité par l'archevêque de Milan en 1652. Deux ans plus tard à peine, on le retrouve profès de l'ordre des Chartreux, dans un monastère du Milanais, demandant et obtenant, par une sentence canonique du 28 février 1654, l'annulation de ses vœux de religion. Il se rend aussitôt près de son frère don Carlos, alors gouverneur de Saint-Sébastien; d'où il multiplie les démarches pour obtenir un bénéfice en Franche-Comté. En 1659, l'abbé de Baume étant mort, il fut nommé à cette importante abbaye le 6 mars 1660. Devant cette série continue de dates et d'événements où pas une seule année de sa vie n'est laissée dans l'ombre, il ne reste pas la moindre place pour les aventures romanesques dont le récit, ébauché par Saint-

Digitized by Google

Simon, a été ensuite amplifié et corsé à plaisir par chacun des biographes de don Jean de Watteville.

Cette lecture, écoutée dans une profonde attention, est longuement applaudie.

M. Feuvrier ayant ensuite demandé si quelque congressiste avait un vœu à soumettre à l'assemblée, M. Longin expose celui qu'il a émis à la section d'histoire : l'établissement d'une grande Biographie provinciale. Le vœu mis aux voix est adopté.

« M. l'abbé Brune fait connaître que M. Blondeau travaille à une biographie du peintre comtois Hyrsch : il a déjà fait plusieurs voyages dans les musées d'Europe, et il a pu reconnaître, dans ces musées et dans les collections privées, cent cinquante œuvres de cet artiste. Il serait heureux qu'on voulût bien lui signaler celles qui peuvent être conservées dans des églises ou chez des particuliers, et qu'il ignorerait encore.

« Où se tiendra le Congrès de 1915 ? La ville de Gray serait heureuse de le recevoir, et la *Société grayloise d'Emulation* d'en prendre le patronage. Il est donc décidé que le XV^e^ Congrès aura lieu à Gray. M. Maire en accepte la présidence, et M. Gasser en sera le secrétaire général.

« La séance est levée à midi, et nous nous rendons, en rangs pressés, à la salle du banquet. »

Le banquet

« Il était préparé dans la Salle des Fêtes de l'ancienne halle. La table d'honneur s'étendait parallèlement à l'un des murs, et les autres tables lui étaient perpendiculaires ; disposition heureuse, destinée à permettre aux cent cinquante assistants de bien voir et de bien entendre ceux qui allaient tout à l'heure porter diverses santés.

Digitized by Google

« Chaque convive trouve à sa place, avec un très beau menu illustré de douze dessins et photogravures, une enveloppe renfermant, sur six cartes postales, la « Galerie héraldique de Franche-Comté », un très joli Guide de Dole, œuvre de M. Léon Monnier, et une charmante brochure intitulée : *Vieilles maisons, vieux papiers... Impressions d'aujourd'hui.* Les cartes postales et la brochure sont offertes par l'imprimerie Jacques et Demontrond, de Besançon, et le Guide par l'Agence doloise de publicité. Cependant M. Feuvrier prend sa place sous le buste de la République et le vieux drapeau de Dole reconstitué, et il pose près de lui sa campène. A sa droite s'asseoient MM. Pointelin et Roger Roux ; à sa gauche, M. le maire de Dole et M. l'abbé Perrod. Il serait trop long d'énumérer les autres convives de la table d'honneur : mieux vaut faire connaître le menu du repas, que servait l'Hôtel de Lyon. Le voici dans sa délicate sobriété : il y manquera, malheureusement, le fumet et la saveur des plats, et le bouquet des vins ; il y avait entre autres un certain arbois qui avait exactement l'âge de l'*Association franc-comtoise ;* ils ont fait l'un comme l'autre : en vieillissant, ils ont atteint la perfection.

Cantaloup glacé
Truite saumonée sauce vénitienne
Volaille à l'ambassadrice
Pâté de foie gras au Porto
Petits pois à la française
Filet de bœuf piqué rôti
Salade de saison
Ecrevisses de la Meuse
Glace vanille — Desserts — Fruits

Arbois 1899
Mousseux du Jura
Café — Liqueurs

Digitized by Google

« Le premier toast est porté par le président Feuvrier. Il rappelle que le premier Congrès de l'*Association franc-comtoise* s'est déjà tenu à Dole en 1899, et il fait à ce sujet un éloge reconnaissant — et si bien mérité ! — du fondateur de l'*Association franc-comtoise*, le regretté et trop tôt disparu Jules Gauthier. Le retour à Dole du siège de ces assises annuelles, en marquant le début d'un second cycle dans la durée de l'Association, témoigne de la vitalité de l'institution qu'il a fondée. Puis M. Feuvrier fait l'éloge de M. Pieyre, maire de Dole, qui, enfant d'une autre province, s'est laissé absorber par le milieu comtois, est devenu un bon Dolois et montre son amour pour sa ville adoptive en conciliant, dans son administration, le respect du passé de la vieille capitale avec le légitime souci de son amélioration. Et M. Feuvrier termine en portant la santé des présidents d'honneur de l'Association, M. Etienne Lamy et M. Auguste Pointelin, l'inimitable peintre des plateaux du Jura. »

Discours de M. Pieyre

M. Pieyre, maire de Dole, prononce ensuite ce discours exquis de forme et de pensée :

Mesdames, Messieurs,

Quand mon excellent ami, M. Julien Feuvrier, cet érudit aimable dont j'ai si souvent goûté l'exquis commerce, est venu, avec la courtoisie cordiale qui est son propre me convier à souhaiter la bienvenue, au nom de la population doloise, aux éminentes personnalités qui réunissent dans l'ancienne capitale de la Franche-Comté, l'amour ardent de la patrie comtoise et le culte de son passé, j'ai senti monter à mon front le rouge de l'orgueil et de la modestie.

Recevoir les distingués représentants des Sociétés savantes de la Comté dans cette vieille cité doloise, berceau

Digitized by Google

des franchises de la province, où déjà des hommes comme Jules Gauthier, ce chercheur opiniâtre, ce savant infatigable, pour qui les annales de votre pays n'avaient plus de secrets, comme Etienne Lamy, ce fin lettré, ce remarquable historien, que les Immortels ont accueilli sous leur coupole ; comme Philippe Berger, qui fut le collaborateur de Renan, son successeur au Collège de France, ont évoqué, avec la majestueuse autorité qui s'attache à leurs paroles, le passé d'un pays riche entre tous, de gloire et de souvenirs, quel honneur, Messieurs, et qui serait assez présomptueux pour n'en point ressentir une légitime fierté ?

Mais aussi, quelle tâche délicieusement délicate pour celui qui, enfant du Languedoc, vint, il y a vingt ans, planter sa tente de déraciné sur les côteaux de la vieille cité salinoise, dont M. l'abbé Perrod exaltait naguère, dans un hymne d'allégresse, les charmes et l'histoire, et demander aux compatriotes de Max Buchon et de Max Claudet le pain et le vin qu'offraient leurs ancêtres, comme un symbole de confraternité, à celui qui, franchissant la marche, installait en Comté ses dieux lares !

Impardonnable, Messieurs, serait mon impertinence, si j'osais en ce jour, après tant d'illustres personnages et devant cette élite de profonds érudits, de conteurs aimables, de poètes et d'artistes délicieux, tenter une esquisse du glorieux passé de votre province, ou proposer à votre admiration les faits et gestes des Dolois de jadis et les fastes de leur cité !

Enfants de la Comté, vous connaissez mieux que personne ses vieux hôtels aux grilles de fer forgé, ses maisons aux tourelles en encorbellement, aux escaliers hardis, ses cathédrales et ses collégiales avec leurs stalles historiées, leurs arcs audacieusement brisés et leurs flèches aiguës, ou leurs dômes si originaux.

Mieux que personne aussi, savants modestes, qui seriez dignes d'habiter la « Cité des Livres », de ce fameux Hôtel des d'Arenberg, où vécut le comte d'Egmont, le champion des franchises des Pays-Bas espagnols, vous avez pénétré les secrets de l'Histoire comtoise, percé les ténèbres de cette

Digitized by Google

longue nuit qui suivit le cataclysme dans lequel le monde ancien succomba sous les coups des Barbares, mis en lumière les qualités et les belles actions des aïeux, les richesses artistiques, historiques, géologiques du sol natal tant de fois labouré par les invasions, et aussi les douces et poétiques légendes des siècles évanouis.

Et n'avez-vous pas encore et déjà chanté, mieux que personne, la Comté pittoresque, avec ses sommets, qui donnent « la jouissance des vastes horizons et des spectacles grandioses », et ses eaux limpides et tumultueuses, où s'ébat la truite, reine des torrents, ses rivières lentes et larges bordées de joncs, de nymphéas et de nénuphars, son air si pur, qui donne la joie et la santé, ses cultures variées, témoins du labeur de ses robustes paysans, ses industries diverses et florissantes, manifestations éclatantes de l'activité et de l'ingéniosité franc-comtoises ?

Cette histoire des vieilles choses, des gens de jadis et des beautés naturelles de votre pays, vous l'avez déjà dite, Messieurs, et chantée bien des fois et c'est par vous que je l'ai apprise et admirée ; siérait-il que je me risque aujourd'hui à vous la redire ?

Mais il sied, je pense, que j'exprime mon admiration pour la persévérance que vous apportez dans la recherche de tout ce qui peut contribuer à jeter sur ce pays des clartés nouvelles.

N'ignorant pas que votre terre privilégiée réserve pour longtemps encore des surprises à qui ne se lassera pas de la parcourir, vous poursuivez votre tâche, amassant sans cesse, inlassables, de nouveaux matériaux qui, rassemblés, serviront un jour à édifier, en l'honneur de la Franche-Comté, un monument impérissable, un monument de vérité.

Car cette œuvre, vous l'accomplissez avec une honnêteté scrupuleuse, avec conscience.

Vous n'êtes pas, Messieurs, de ces critiques de Dimanche au jugement court et prompt. Convaincus qu'il n'y a rien d'aussi « fâcheux que les choses mal dites et les vérités altérées », vous vous évertuez, en une langue simple et précise, à dévoiler les artifices, à établir la vérité. Il semble bien,

Digitized by Google

qu'échappant à la fantaisie des rêves philosophiques et des intuitions hâtives, vous incarniez l'esprit de démonstration en lutte contre l'esprit d'affirmation, que vous continuiez le combat des novateurs contre l'éternelle inertie de la pensée. En somme, il semble bien, Messieurs, que vous soyez les dignes descendants de ces érudits qui, au début de l'ère chrétienne, attiraient dans les monastères de Condat et de Luxeuil, par l'éclat de leur enseignement, la profondeur de leur érudition et leur amour du passé, les esprits curieux avides de silence et de vérité.

Et, parce que vous accomplissez votre tâche modestement, dans le calme d'une vie pleine de dignité, vous m'apparaissez en ce jour, semblables à ces magistrats antiques, célébrés par d'Aguesseau, qui ne connaissaient d'autres plaisirs que ces « après-dîners » dans lesquels ils se réunissaient pour deviser du juste, du beau et du vrai, ayant su conserver au sein d'une société tumultueuse « dans laquelle ils vivaient isolés, comme des disciples attardés de Zénon », le culte des sciences, des arts, de la justice et de la vérité.

Vous êtes des sages, Messieurs, qui connaissez dans l'indépendance de la pensée et dans la paix de l'étude, une des plus certaines formes du bonheur.

De votre œuvre et de votre sagesse, oserai-je vous féliciter ? Je n'aurai pas, Messieurs, cette hardiesse. Vous n'êtes pas de ces hommes à l'intention desquels une main profane puisse se permettre de tresser des couronnes. Que peuvent vous importer les fleurs et les fades compliments, alors que vous trouvez dans vos savantes disputes et controverses, dans les résultats de vos recherches et aussi dans le sentiment que vous collaborez à la grandeur de la petite patrie et de la France, la récompense suprême ? Des esprits tels que vous, Messieurs, ne sauraient en envier d'autres.

Souffrez seulement qu'au terme de cette harangue froide et vide, qui contrastera singulièrement avec la documentation nourrie accumulée par votre labeur, je vous apporte simplement une promesse : celle de veiller, avec l'aide de mes collaborateurs et des érudits dolois, sur les trésors de la cité, dont la confiance publique m'a confié la garde et

Digitized by Google

de mettre tout en œuvre pour mériter l'estime de ceux qui ont au cœur le bon renom et la prospérité du pays Comtois.

Mesdames, Messieurs,

Au nom des Dolois, qui tous vous savent gré d'avoir à nouveau choisi leur chère cité comme siège de vos assises, je lève ma coupe en l'honneur de vos deux illustres présidents, l'éminent académicien Etienne Lamy et l'impressionnant artiste comtois Auguste Pointelin, en l'honneur de notre si dévoué archiviste, Julien Feuvrier, qui a été l'âme de ce Congrès et de cette fête, en l'honneur de tous les érudits comtois qui ont accepté l'hospitalité doloise.

Et je bois à la gloire toujours plus grande de Dole et de la Comté.

« M. Pointelin se lève à son tour. Il parle lentement, mais d'une voix un peu basse, et les premières phrases de son discours m'échappent complètement. Enfin un silence absolu s'établit, et j'entends l'illustre peintre faire l'éloge de ces Congrès qui donnent un grand exemple. Il s'est souvent demandé ce que peut penser la foule anonyme en voyant, venus de tous les coins de la Province, ceux qui en sont l'honneur. Elle doit s'étonner d'abord devant les objets de leur curiosité. Mais la lumière se fait ensuite dans son esprit ; elle comprend qu'on peut se passionner pour autre chose que pour le profit, les rivalités mesquines, l'orgueil de dominer son voisin. Telle est la leçon du Congrès : c'est une leçon de sagesse, nécessaire surtout en un temps où l'on ne prend plus guère pour but de la vie que l'intérêt matériel. C'est sous l'empire de cette idée, qu'en dépit de l'âge il a voulu venir féliciter les savants congressistes, et louer leur amour des sciences, des lettres, et des arts désintéressés.

« Ces belles paroles, tombant de la bouche d'un grand artiste, produisent une profonde impression. M. l'abbé Perrod succède à M. Pointelin. Il rappelle le début du toast

Digitized by Google

de son ami M. Feuvrier et envoie un souvenir à tous ceux qui ont disparu pendant ces quinze années. Mais il veut plutôt saluer la jeunesse française, et surtout la jeunesse comtoise qui l'entoure : c'est à elle qu'il lève son verre. »

Toast de M. l'abbé Maurice Perrod

Il paraît, Mesdames, Messieurs, que le Président de la Société d'Emulation du Jura ne peut se taire en ce moment et qu'il doit ajouter quelques paroles, fussent-elles sans art, à celles si éloquentes et si harmonieuses que nous venons d'entendre.

J'obéis, mais je serai très bref.

Voici quinze ans passés, ainsi que le rappelait, avec quelque mélancolie, notre Président, mon cher ami M. Feuvrier, que se réunissait dans cette ville, le premier Congrès de notre Association. J'y étais, jeune encore ; j'y avais apporté, sur le désir de Jules Gauthier, une bonne volonté pleine d'ardeur frémissante.

Depuis, les uns ont disparu, qui étaient les ouvriers de la première heure, d'autres sont encore là ; et parmi leurs fronts sur lesquels, ainsi que sur le mien, le temps a commencé de jeter ses frimas, je vois avec plaisir des visages plus jeunes. Et ce sont surtout ceux-là que je veux saluer.

On m'a nommé, vous le savez, il y a quelques années, *aumônier du Congrès* ; c'est une fonction bien agréable : la religion que nous professons tous ici, n'a jamais connu ni de dissidents, ni d'hérétiques ! C'est celle de la grande et de la petite patrie !

Elle a d'ailleurs son symbole parlant et unanimement respecté, dans cette salle où le drapeau de la France et celui de la ville de Dole mêlent leurs couleurs et leur parure et nous font un décor magnifique.

Je lève mon verre avec une joie entière et un espoir sans crainte à la jeunesse française et, parmi elle, surtout à la jeunesse comtoise.

« M^me^ Marguerite Henri-Rosier lit une poésie intitulée

Digitized by Google

La petite patrie. Sa voix chantante dit avec émotion ces beaux vers dont elle est l'auteur :

Il faut aimer, vois-tu, ta petite patrie.
Elle est l'âme visible et lentement fleurie
Des siècles, des aïeux, du sol et du passé ;
Elle est un peu de toi dans l'été balancé,
Un peu de ton enfance, un peu de ta jeunesse
Demeurés là, flottants encore au jour qui baisse,
Et quelquefois, à l'heure où l'on marche en songeant,
Si tu regardes, vois : dans le soleil couchant,
Tout le doux paysage est un peu ton histoire,
Chaque arbre, sur le ciel, avec sa palme noire,
Inscrit une heure, un rêve, une douleur, un jour,
La forêt a gardé sous son feuillage lourd
Le songe merveilleux que tu faisais dans l'ombre,
Tout est rempli de toi dans l'espace sans nombre,
La route, dans ses pas, garde ton pas étroit
Et là-bas, ce toit bleu qui fume, c'est ton toit !

Il faut aimer, vois-tu, ta petite patrie.
Au loin, sous l'herbe chaude et leur tombe fleurie,
Les morts qui sont couchés dans le calme des champs
Se sont mêlés si bien aux souffles du printemps
Que c'est un peu leur âme éternelle qui passe
Lorsque le vent du soir te frôle dans l'espace.
C'est eux : ces arbres hauts et forts qu'ils ont plantés,
Ces jardins refleuris dans la paix des étés
Et ces clochers debout, dressés dans la lumière.
C'est eux, c'est leur labeur, leurs peine coutumière
Et ce goût d'infini qui les hantait déjà.
C'est eux, tout ce pays, toutes ces choses-là
Et toi, comme eux un soir, quand ce sera l'automne,
Tu t'étendras au fond de la terre si bonne,
Tu fermeras les yeux et tu croiras dormir...
Mais quelque chose en toi ne pourra pas mourir ;
Et quand le doux printemps sur la plaine fleurie
Eveillera soudain ta petite patrie,
Ton cœur repris soudain au rythme aérien,
Se mettra tout à coup à battre avec le sien.

Digitized by Google

« M. de Truchis, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, prend la parole au nom de cette savante Compagnie. Il rappelle qu'elle s'est, la première, dès le XVII[e] siècle, occupée de recueillir tout ce qui regarde l'histoire de la Comté. Ces Congrès collaborent à son œuvre, et c'est pourquoi elle y a toujours délégué un de ses membres. M. de Truchis évoque l'ancienne Université de cette vieille ville dont il est un enfant ; il en énumère les élèves, devenus illustres : Boisset, Jean Lallemand, Antoine Carondelet, Antoine Brun, Boyvin, Pétremand, Jean Carondelet, Jean-Ignace de Froissard-Broissia, tous fils de Dole. Ils n'avaient pas de Congrès, mais ils échangeaient des lettres dont une partie, trésor précieux, nous a été conservée. On y voit combien ils étaient ardents patriotes, travaillant tous au bien commun de leur pays. Puis, passant aux temps modernes, l'orateur loue cet autre enfant illustre de Dole, Pasteur ; et il lève son verre à l'Union des Sociétés savantes de la province, à la gloire toujours plus grande de la ville de Dole. »

Allocution de M. Gazier

M. Gazier, conservateur de la bibliothèque de Besançon, prononce ensuite la très fine allocution que voici :

En prévenant, il y a quelques jours, M. Feuvrier, que la Société d'Emulation du Doubs et la Société des Beaux-Arts de Besançon m'avaient confié l'honorable mission de les représenter à ce Congrès, je l'avais avisé que je laisserais à d'autres plus qualifiés le soin de remercier et de féliciter les organisateurs du Congrès de Dole du magnifique succès de leur réunion. Il me semblait qu'une attitude réservée était celle qui convenait le mieux au représentant des sociétés bisontines et particulièrement à celui qui a la garde des archives de Besançon. Que pouvais-je dire, en effet, moi qui,

Digitized by Google

par les nécessités de ma profession, lis chaque jour dans les vieux registres municipaux de la cité bisontine les déclarations les plus enflammées et parfois les plus amères contre les Dolois ? Hier encore, j'analysais une délibération de 1612, dans laquelle les gouverneurs bisontins appelaient les Dolois leurs « anciens et invétérés ennemis ». Quand on est invité à la table de ses ennemis, n'est-il pas de la plus stricte politesse de garder du moins le silence ?

M. Feuvrier en a jugé autrement et, plein de ruse et de dol, si j'ose dire sans calembour, il m'a répondu par retour du courrier qu'en dépit de mes protestations il me donnerait la parole au banquet. Vous voyez qu'il a tenu sa promesse. Peut-être a-t-il voulu se donner le malin plaisir, lui qui conserve de son côté les archives de Dole et sait, par suite, mieux que personne, la puissance des flèches que possède dans son carquois l'arc dolois — *Arcum Dola dedit* — d'obliger un délégué de la République bisontine de faire enfin amende honorable devant les habitants de l'ancienne capitale de la Comté.

Mais non, Mesdames et Messieurs, mon vénéré et noble ami, M. Feuvrier, n'a pu concevoir d'aussi machiavéliques pensées. Aussi bien sait-il que depuis longtemps, Bisontins et Dolois sont devenus les meilleurs amis du monde. Ils se sont querellés durant des siècles, parce que les uns et les autres avaient au cœur le même idéal, une égale passion pour le maintien de leurs libertés et de leur indépendance. Mais, au cours de ces luttes, ils ont précisément appris à s'estimer, et c'est ainsi que le jour où il a fallu faire face contre l'ennemi commun, ils ont vite fait d'oublier leurs anciennes rivalités. En 1789, gardes nationaux bisontins et dolois ont conclu une union indissoluble, qu'ils ont ensuite scellée en combattant côte à côte sur tous les champs de bataille de l'Europe. De même que Russes et Français ont appris à se connaître et à s'apprécier dans les tranchées de Sébastopol et ont alors jeté les bases de l'alliance que confirment à cet instant même d'enthousiastes acclamations sur les bords de la Néva, de même Dole et Besançon ont fini par sentir, au cours des âges, qu'elles étaient deux sœurs de

Digitized by Google

même race, de même sang, de tempérament également noble et que leurs disputes étaient surtout néfastes à la grande famille comtoise. Aussi, comme deux amoureux, se sont-elles aimées davantage, après s'être beaucoup chamaillées, et elles n'ont plus songé désormais qu'à travailler ensemble à la prospérité de la Comté et, par suite, à la grandeur de notre chère patrie.

Au nom des Bisontins, je lève donc de grand cœur mon verre en l'honneur des Dolois, de l'Association comtoise et en particulier de son cher président, le fondateur avec M. Jules Gauthier, et l'âme de ces congrès depuis déjà plus de quinze ans.

« M. Roger Roux, délégué des sociétés de Montbéliard, de Belfort et de Vesoul, a une triple raison de prendre la parole, bien qu'il eût grandement désiré de garder de Conrart le silence prudent. Il rappelle le premier Congrès de Dole, dans lequel il fit ses débuts, jeune magistrat tout frais débarqué de Paris. Il y fit la connaissance de Jules Gauthier, Philippe Berger, Julien Feuvrier, Maurice Perrod, combien d'autres encore ! Que de bons souvenirs, dont il est débiteur à l'*Association franc-comtoise* et à ses Congrès ! Les humoristes ont prétendu que si les huîtres florissent dans les mois à *r*, les Congrès florissent dans les mois sans *r*. Juillet ramène ceux de l'*Association franc-comtoise* : leur succès passé est une garantie de leur succès futur ».

Il adresse, au nom des sociétés qu'il représente, ses remerciements au sympathique président du congrès, M. Feuvrier ; à son secrétaire, M. Raffour ; à MM. Vigneron, Grévy, Monnier, et lève son verre à la prospérité de l'Association.

« M. le docteur Raffour lit ensuite une poésie de M. Galliot, professeur au Collège de l'Arc, qui n'a pu assister au Congrès. La voix un peu sourde du lecteur n'arrive pas nettement jusqu'à moi, et elle est un peu couverte par les conversations de divers savants qui

Digitized by Google

me paraissent plus sensibles au mousseux qu'on verse dans leurs coupes qu'aux vers qu'on verse en leurs oreilles.

« M. Maire, au nom de la Société Grayloise d'Emulation, remercie l'Association d'avoir choisi Gray comme siège du prochain Congrès et de l'avoir appelé à le présider. Il boit à son succès. »

Allocution de M. Oursel

M. Oursel, conservateur de la bibliothèque de Dijon, délégué de l'*Association bourguignonne* des sociétés savantes, prononce l'allocution suivante :

Je ne veux pas abuser de vos instants: vous les avez destinés aujourd'hui aux travaux érudits ou aux réunions cordiales, plus encore qu'aux discours d'apparat. Mais vous seriez à bon droit surpris si je ne venais vous remercier de l'aimable pensée qui, sur votre désir, m'a amené parmi vous. Depuis longtemps déjà vous avez accoutumé de vous rassembler pour mettre en commun vos études, vos idées, vos projets, afin de rapprocher dans un labeur fécond et en vue des œuvres du lendemain, les disciplines auxquelles chacun de vous se soumet plus spécialement, de manière à leur donner à toutes, malgré les bornes qui les limitent, quelque chose de cette grandeur et de cette universalité qui marquent les spéculations de la pensée humaine et les recherches des esprits distingués et vraiment cultivés. Dans cette volonté une d'atteindre un idéal élevé, l'amour de la terre natale, de la petite patrie, vous animait. Vous nous avez donné un noble exemple, et vous pouvez vous glorifier légitimement que votre leçon ait porté ses fruits outre Saône.

Comme vous, Bourguignons du pays voisin, nous avons senti le besoin et les profits de l'union. Vous nous avez instruits, et, en vous conviant naguère à notre premier congrès, nous n'avons fait qu'acquitter une dette de reconnaissance, rendre un hommage à votre initiative du temps

Digitized by Google

passé. En nous priant aujourd'hui, de venir parmi vous. vous avez tenu à resserrer les liens ainsi formés, à restaurer dans la grande patrie que nous servons d'un amour semblable, le souvenir des Deux Bourgognes, rassemblées naguère dans une même histoire.

Je suis particulièrement heureux et honoré d'être ici, au milieu des confrères estimés et d'amis chers, l'un des instruments de cette œuvre de concorde et d'union, à laquelle je souhaite longue vie et prospérité.

« M. de Mandrot de la Sarraz parle au nom de la Société d'Histoire romande dont il est le président. Il dit sa joie de voir revenir chaque année le mois de juillet, le mois des Congrès de l'*Association franc-comtoise*. Cette année, sa joie a été plus grande encore, mais d'un caractère plus doux et plus mélancolique : car, à entendre la vieille sonnaille, la sonnaille de son pays, son cœur s'est ému. Il a compris que c'était là une délicate attention envers la Suisse. Des applaudissements répétés et un triple ban saluent le représentant du pays ami.

« M. Lutz, conservateur du Musée historique de Mulhouse, dit combien il est heureux d'assister une fois de plus à un Congrès de l'*Association franc-comtoise*. Il souhaite que, lorsqu'un prochain Congrès se réunira à Belfort, on choisisse comme but d'excursion la ville de Mulhouse, et il termine en exprimant le vœu que « la science continue à rapprocher de plus en plus les nations. »

« M. Henri Pichon, directeur de *La Franche-Comté à Paris*, remercie M. Feuvrier au nom des 45.000 Comtois fixés à Paris, de lui avoir donné la parole. Il rappelle que l'Etat français est aujourd'hui propriétaire du revenu des biens acquis, du XVI^e^ siècle à la fin du XVIII^e^, par des Francs-Comtois établis à Rome. Ce revenu, qui s'élève aujourd'hui à plus de vingt mille francs par an,

Digitized by Google

pourrait être légitimement réclamé par les Conseils généraux des départements comtois, et être distribué sous forme de bourses à de jeunes Comtois qui iraient compléter à Rome leurs études artistiques. — Cette proposition, très intéressante, est bien accueillie ; mais elle est faite dans la fumée des dernières cigarettes : espérons qu'elle ne s'évaporera pas avec elle et qu'on va lui donner une suite.

« Enfin M. Longin, vieux Dolois, dans un discours enflammé, porte un toast aux frères séparés et à Hansi, le célèbre artiste alsacien, réfugié en France à la suite d'une condamnation inique.

« A cette éloquence succède subitement l'humilité des recommandations matérielles que fait aux congressistes, dans le désordre un peu tumultueux d'une fin de banquet, M. le secrétaire du Congrès, homme sage et de bon conseil ; puis M. Feuvrier lève la séance.

« Grand Dieu ! 3 heures et demie ! Nous sommes d'une heure et demie en retard sur l'horaire : pourrons-nous, avant la nuit, remplir le reste de notre programme ? Mais M. Feuvrier est déjà parti, sa campène en poche. Suivons-le. »

L'Exposition du Vieux Dole — Les Musées — La visite de la Ville

Les Congressistes se rendent d'abord à la bibliothèque municipale où ils sont reçus par M. Vigneron, conservateur, et par M. Pidoux qui avait organisé dans la grande salle une très remarquable exposition du Vieux Dole. Elle se composait d'une série de plans et de vues de la Ville de 1477 à nos jours, d'aquarelles, de dessins, d'estampes représentant des monuments, et d'une collection de portraits. Ces documents formant un ensemble d'un grand intérêt historique et archéo-

Digitized by Google

logique provenaient des collections de la Ville, de MM. Pidoux et Feuvrier, et de quelques particuliers.

Le Musée des Beaux-Arts où sont surtout remarqués un superbe paysage de Pointelin, des dessins de Faustin Besson et des portraits du XVI^e^ siècle reçoit la visite des congressistes. De là, ils se répandent dans l'ancienne chapelle du Collège de l'Arc où sont installés le musée d'Archéologie et celui d'Histoire naturelle. Dans le premier, les collections préhistorique et mérovingienne de la région, les statues de l'école bourguignonne du XV^e^ siècle, la chaire en bois sculpté du XVIII^e^ attirent particulièrement l'attention des visiteurs.

« De là, nous nous rendons directement à Notre-Dame. M. l'abbé Brune, le plus savant des Comtois en matière d'archéologie religieuse, nous fait là, avec sa simplicité et sa modestie habituelles, une intéressante causerie sur l'architecture et la sculpture de cette église. « Sans doute, nous dit-il pour terminer, elle est un peu lourde, mais elle est majestueuse; et si elle est une collégiale, elle n'en est pas moins digne d'être une cathédrale. »

« Puis commence la visite de la ville. Derrière M. Feuvrier, que M. Pidoux assiste pour les retardataires, nous nous en allons, le nez en l'air, tombant soudain en arrêt devant une façade, à l'entrée d'une ruelle, devant un bout de sculpture; ou bien nous nous engouffrons à la queue leu-leu dans des couloirs obcurs, débouchant tout à coup dans la lumière douteuse d'une courette humide d'où part un escalier en colimaçon, ou que domine quelque vieux balcon. Et, quand M. Feuvrier et M. Pidoux ont, chacun dans leur coin, donné leur explication, il ne manque point d'arriver un ou deux traînards qui s'étaient perdus, ou qui avaient fait une station chez le marchand de cartes postales ou le fabricant de pain d'épices. Dans la cour de l'hôtel de Vurry,

Digitized by Google

un brave homme du quartier, qui nous a suivis, entendant parler du XVI^e^ siècle, me demande très sérieusement si le « XVI^e^ siècle, c'est du temps de Louis XIV. » Des gamins nous regardent d'un air gouailleur : c'est parfois gênant d'avoir la foi devant un tas de mécréants. »

La promenade dure: les maisons historiques, les vieilles façades, les portails sculptés, les tourelles en encorbellement, les terronneries du XVIII^e^ siècle foisonnent et, à chaque instant, des explications sont nécessaires. « Petit à petit, dit M. Monot, les uns traînent, les autres abandonnent. » Devant le mur en bossage où « l'ingéniaire » militaire de Charles-Quint apposa sa signature :

A PRECIPIANVS MANDATO CONDEB*at*

notre spirituel collègue se défile à son tour ; il l'avoue :

« Je suis tellement las que je lâche définitivement la course, et que je rentre à l'hôtel, honteusement, par une rue détournée, pour me reposer enfin. Je confesse à M. Feuvrier que j'ai mal agi. Qu'il veuille bien me pardonner ! » C'est fait.

Sept heures avaient sonné au beffroi de la collégiale. Le président et trois congressistes arrivant de la rue Pasteur, montaient, en traînant les pieds, la rue de la Bière pour se rendre à l'Hôtel de Lyon. Ainsi finit la visite de la vieille cité doloise.

La soirée

« Le soir, après le dîner, le cinématographe du *Jura Français* fait défiler sous nos yeux des vues du Jura. Nous voyons ainsi passer Lons, sa place et ses arcades ; Baume, où un architecte de mes amis prend une attitude de Napoléon I^er^, mais d'un Napoléon à la barbe en pointe ; Morez ; le saut de la Saisse ; le Hérisson et ses cascades. En bons Jurassiens, nous ap-

Digitized by Google

plaudissons ces vues familières, sur lesquelles je ne sais quel congressiste fait les confusions les plus amusantes. Puis nous nous retirons, et je m'endors très vite, dans un bruit d'assiettes qu'on range tumultueusement, d'enfant qu'on fouette et qui hurle, et de voisins bavards qui continuent à parler science, comme si, après une journée pareille, on pouvait bien se monter encore la tête sur le glaciaire, ou même sur le pluriel du mot *franc-comtois*... »

Digitized by Google

Les excursions du lendemain

Dole à Pesmes

Le rendez-vous était fixé à 6 h. 25 dans la cour de la gare de Dole-Ville où un train spécial du chemin de fer vicinal de Dole à Gray devait se trouver à la disposition des congressistes.

« 6 h. 40 : un coup de sifflet, et nous voilà partis. Le temps est gris, pluvieux, et cette journée de promenade s'annonce assez mal. Un faubourg où se construit le futur Collège de jeunes filles ; puis voici la route de Gray. Dans un champ de manœuvres, des cavaliers munis de la lance font des exercices ; d'autres sautent des obstacles. On me montre, dans le fond, le hangar d'aviation. Un peu plus loin, nous dépassons une voiture attelée de deux chevaux, qui mène nos géologues au massif de la Serre..... Soudain, nous nous arrêtons en pleine campagne, au pied de la grande friche d'Archelange. Nous descendons, nous escaladons la pente ; et pendant que je contemple, vers l'Ouest, la lointaine vallée de la Saône, M. Feuvrier donne à mes compagnons une leçon de prudence scientifique, en leur apprenant que, sur cette friche, il y a de faux tumulus : un jour, il en ouvrit un, et, tout au fond, il trouva un débris de tuile de Montchanin... ! Nouvel arrêt à Jouhe, devant un panorama charmant : la route domine légèrement le village entouré d'arbres ; derrière lui s'élève une grande pente boisée ; et, tout au fond, s'allonge le Mont-Roland avec sa haute église qui se profile sur le ciel. Nous croisons un train qui va sur Dole, et, désormais, la voie est à nous jusqu'à Pesmes. Et nous usons de cette li-

Digitized by Google

berté. O le charmant petit train ! il s'arrête en pleine route ; il va nous attendre à un carrefour ; il repart quand nous sommes là, et c'est notre président qui en est le chef. »

Nous stationnons devant la chaussée préhistorique du *Grand Murger*, à Rainans ; nous cotoyons la colline allongée des *Grands Cros de Bois* de Chevigny, où se voient à distance des tumulus ; nous nous arrêtons près du moulin de Menotey, derrière lequel, sur le promontoire rocheux qui termine les *Grands Cros de Bois*, s'aperçoivent le rempart et le fossé d'une enceinte de l'âge du Fer.

« A Moissey, nous faisons un arrêt un peu plus long pour visiter le village et l'église Les rues montent, descendent, remontent : partout des coins pittoresques, de vieilles maisons, des fenêtres à meneaux et à accolades. A côté de l'église est une bien curieuse niche de 1619 qui abrite un *Ecce homo*, statue du Christ assis, les deux mains nouées de cordes devant sa poitrine. A l'intérieur des murs latéraux sont deux bas-reliefs représentant des anges dont l'un joue de la harpe. Plus loin est une croix de pierre de 1607. L'église est précédée d'un porche fermé où je remarque, au-dessus de la porte qui donne accès dans la nef, une rustique statuette équestre de saint Georges. Dans une des chapelles, on nous fait admirer un petit saint Claude enseignant : un enfant est agenouillé à ses pieds, et tout le buste de l'enfant se dresse, dans un élan de confiance, vers le vieil évêque qui a une si douce figure, une « figure de bon papa », comme me dit très justement le curé de la paroisse...

« Nouvel arrêt à Frasne, au pied du Mont-Guérin, où M. Feuvrier a trouvé des traces d'habitation humaine, qui vont de la fin du Néolitique jusqu'au premier âge du Fer inclusivement. Il nous montre, un peu plus loin,

Digitized by Google

la Roche-Tillot au sommet de laquelle il a trouvé une enceinte de l'âge du Fer et il nous annonce qu'ici finissent les stations préhistoriques de la région doloise. Le ciel s'est dégagé, un bon air souffle dans nos chevelures, et nous remontons, joyeux et dispos, dans les wagons du Congrès.

« Nous brûlons Montmirey-la-Ville, et nous descendons à Montmirey-le-Château. Par des sentiers sous bois, encore humides de la pluie nocturne, nous montons aux ruines du vieux château, rachetées par Mme d'Aligny et habilement restaurées. Mais soudain, à un tournant, un agréable spectacle se présente à nous. Dans une petite clairière qui s'étend au pied des ruines, et qu'entourent des arbustes dont quelques-uns semblent indiquer d'anciens jardins, une table a été dressée : elle est chargée de pâtisseries et de coupes. On nous prie de nous approcher ; deux serviteurs versent le mousseux glacé, et, quand chacun de nous a pris sa coupe en main, le gendre de Mme d'Aligny, M. le comte de Montrichard, nous souhaite la plus courtoise bienvenue. « Hier, Mes-
« sieurs, nous dit-il en substance, vous vous êtes com-
« muniqué vos travaux faits sur des documents d'ar-
« chives. Aujourd'hui, vous visitez d'autres monuments
« du passé : églises, châteaux debout, châteaux ruinés ;
« c'est ainsi que vous êtes montés jusqu'à ces vieux
« murs. » Et M. de Montrichard cite tous les souvenirs que rappellent ces ruines... Puis il s'incline devant celle qui vient d'en sauver les restes, comme elle a sauvé, en les rachetant, N.-D. de Mont-Roland et le château de Moissey : Madame la baronne d'Aligny, présente à cette aimable réception. En l'absence de son beau-frère, M. le baron d'Aligny, conseiller général du Jura, retenu loin de Montmirey par un deuil cruel et par la maladie de deux de ses enfants, il salue en son nom les congressistes, et il lève son

Digitized by Google

verre aux savants comtois et à l'*Association franc-comtoise.*

« M. Feuvrier répond à M. de Montrichard : il dit combien il a été touché de la cordialité d'un tel accueil. Il fait l'éloge des Montrichard et rappelle l'éclat du nom que notre hôte porte si dignement. Il montre les d'Aligny, héritiers des Chiflet, continuant noblement les traditions de cette autre grande famille comtoise ; et il termine en remerciant de tout cœur, au nom de tous ses confrères, celui et celle qui les ont si bien reçus sur ce vieux domaine, tout plein de souvenirs.

« Répondant à une allusion que M. de Montrichard a faite, dans son allocution, à une brochure de M. Pidoux, ce dernier dit qu'à cette sorte de diptyque que font les archives et les monuments, il faut ajouter les grandes familles, qui, par leur valeur et leurs vertus, ont écrit l'histoire du pays.

« Une dernière coupe, et nous redescendons la pente du mont, accompagnés jusqu'au village par M. de Montrichard, à qui, les uns après les autres, nous exprimons nos remerciements.

« A Dammartin, M. Feuvrier nous fait arrêter pour nous montrer l'emplacement d'une grande station gallo-romaine située au croisement de trois voies : c'était, non pas, comme on l'a dit, une ville importante, mais un gros village qui, ainsi placé, devait sans doute son origine à un relais et à une auberge de carrefour.

« Notre dernier arrêt avant Pesmes se fait à Mutigney, où nous allons visiter le château bâti en 1450 par Herman de Vaudrey. Une avenue y conduit du village, et un porche du XVII^e^ siècle y donne accès. Sur l'arc extérieur de la voûte est gravée l'inscription suivante :

ANNVAT AVSPICIIS CŒLVM DOMVS ISTA MANEBIT
DONEC DISPERDANT ROMANVM SÆCVLA NOMEN

Digitized by Google

c'est à dire : « Que le ciel approuve cette initiative, et cette demeure durera jusqu'à ce que les siècles anéantissent le nom romain. »

« Sur la cour intérieure s'élève une façade dont la vue nous transporte soudain dans un lointain passé. On restaure l'intérieur, mais grâce à la complaisance du gardien, nous pouvons circuler partout. Il y a là de très beaux restes. Voici la salle à manger, avec son plafond à poutres apparentes ; ses consoles où s'aperçoivent encore des armoiries peintes et les noms de quelques grandes familles, Raincourt, Beaujeu, Achey ; sa cheminée monumentale enfin, avec une très belle plaque armoriée, et l'inscription suivante :

Omnes cibi ab amico probantur, at non item amici cibis (Sen. *ep.* IX)

phrase assez énigmatique, que je n'ai pas retrouvée dans la IX^e^ lettre de Sénèque, et dont la traduction, faute du contexte, n'est pas certaine. Je crois qu'elle renferme un jeu de mots, et qu'il faut l'interpréter ainsi : « L'amitié approuve tous les plats ; mais les plats n'éprouvent pas toujours l'amitié. »

« Ailleurs, je relève d'autres inscriptions, mais incomplètes et intraduisibles ; sur une porte de cave, nous déchiffrons à grand peine, M. Léon Gauthier et moi :

Cui condita rimari
...transis... aperta ?

ce qui n'a pas de sens. Sur une autre cheminée, dans une des tours d'angle, je lis :

Artibus his fomites juvat exti...

Les quatre premiers mots sont latins ; mais le dernier

Digitized by Google

est incomplet, et l'ensemble est encore inexplicable (1).

« Du château nous descendons dans la prairie que traverse l'Ognon au cours tranquille. Devant nous, de l'autre côté de l'eau, s'élève Pesmes : c'est le terme de notre voyage ; on nous attend *A l'Aigle d'Or*.

« Asseyons-nous en hâte, et servez-nous : nous avons faim. Le repas est bon, mais le service est un peu lent. Alors un son retentit. O déchéance ! la campène qui, la veille, a annoncé ma communication et fait taire M. Pidoux, — la campène qui, au banquet, sonnait un toast nouveau, réclame aujourd'hui les petits pois et le poulet rôti... Les servantes se hâtent, le déjeuner s'achève, et M. Feuvrier se lève. Il dit combien il est heureux de voir autour de lui tant de visages satisfaits. Lui-même revient toujours avec bonheur dans cette ville et dans cette région de Pesmes, et il rappelle avec beaucoup de bonne humeur la première excursion qu'il y fit avec son collègue et vieil ami Vigneron : des gendarmes les arrêtèrent, les prenant pour des espions, tout comme jadis le maire d'une commune de la Côte-d'Or avait arrêté Désiré Monnier.

« M. le chanoine Guichard, curé de Dole, dit qu'assurément tous les congressistes sont enchantés. Mais à qui le doivent-ils, sinon à l'inlassable, à l'incomparable dévouement des organisateurs, M. Feuvrier, M. Raffour, M. Vigneron et les autres. On acclame M. le chanoine Guichard pour avoir réparé avec tant de cordialité cet oubli.

« M. Alphonse Gaillard lit ensuite une poésie intitulée : *Les Sapins de mon pays*. Les arbres magnifiques,

(1) Une salle du premier étage était, il y a peu de temps encore, entièrement pavée de carreaux vernissés, tous semblables. Sur le fond brique se détachaient en lettres gothiques jaunes : au centre du carreau, la majuscule *H*, initiale de Herman ; au pourtour, la devise : *Et non plus vous*. Au cours des réparations, le pavage a été jeté aux déblais ! On peut encore voir un de ces carreaux au musée archéologique de Dole (J. F.).

Digitized by Google

orgueil de la haute montagne jurassienne, s'évoquent devant mes yeux, à qui ils sont familiers ; et, le cœur ému, je joins mes applaudissements à ceux qui saluent et remercient le sincère et trop modeste poète de *Ma Franche-Comté*.

« M. Gagneur, de Dole, dit avec une simplicité charmante ses *Sentiers*. M. Raymond Sambor, d'Héricourt, un tout jeune homme, déclame d'une voix ardente sa *Mort des Grognards* et sa *Chevauchée*, où passe un souffle de haute poésie. Et M. Emile Longin, aussi habile artiste en vers qu'il est un maître incontesté en histoire comtoise, nous dit une jolie ballade consacrée à la gloire de Pesmes, dont le refrain, emprunté à Gollut est :

Point n'est ailleurs de si doux air.

et qu'il a bâtie en quelques minutes, entre les biscuits et le café, sous les arbres du jardin.

« Mais M. Feuvrier donne le signal du départ, et nous voilà, une fois de plus, partis derrière lui, pour la visite de Pesmes (1). Il nous montre d'abord une vieille, vieille demeure, la Maison du Prieuré, habitée aujourd'hui par un ménage de cultivateurs. Au rez-de-chaussée, dans l'ancienne chapelle, il nous signale une « piscine » du XIII[e] siècle. Puis, par une échelle de meunier, nous grimpons à la queue leu-leu au grenier, où nous admirons une antique charpente, d'une élégance et d'une légèreté extraordinaire : les poutres en sont taillées, assemblées et incurvées comme de véritables fermes

(1) A ma dernière visite, j'avais vainement cherché, à deux pas de l'*Aigle d'or*, la vieille auberge du *Lion vert* où, au-dessus de la porte d'entrée, j'avais lu autrefois, gravée sur une table de pierre, cette inscription :

OMNIA CVM PVNDERE ET MENSVRA
NVLLA FIDES HODIE CRASTINA SOLA DATVR

L'auberge a disparu pour faire place à une boutique de cycles. Le progrès ! (J. F.)

Digitized by Google

métalliques d'aujourd'hui.... Nous descendons une rue pittoresque, où je remarque une maison de 1579, et, en face, une gargouille représentant un éléphant ; jadis la trompe versait l'eau du toit en douche, sur la tête des passants ; le propriétaire d'aujourd'hui a engagé la trompe dans un grand entonnoir en fer-blanc qui, par un long tuyau de descente, amène l'eau jusqu'au niveau du sol ; c'est très laid, mais la vieille gargouille a été conservée. »

Nous voici devant l'église précédée d'un porche qui abrite un portail roman. M. l'abbé Paul Brune et le curé de la paroisse nous la font visiter. « Ils nous montrent les deux statues précieuses, une sainte Catherine et une Vierge de marbre, toutes deux de fabrication champenoise, qui sont érigées à droite et à gauche de la table de communion. Puis ils nous mènent à la belle chapelle d'Andelot. Quand je traduisais la *Description de la Franche-Comté,* de Gilbert Cousin, j'avais rencontré le nom de Jean d'Andelot, et j'avais, d'après le livre de Perchet sur *Le Culte à Pesmes,* parlé de sa chapelle et de sa statue. Mais le dessin au trait que j'avais vu dans ce dernier livre ne donne aucune idée de la beauté de l'œuvre. Jean d'Andelot est là, agenouillé, dans son costume de chevalier du XVI^e^ siècle. Devant lui, dans la même attitude, est son frère Pierre, qui fut prieur à Jouhe. Ces deux statues, œuvre de Claude Lulier, portent un haut caractère d'art : qui les a vues une fois ne peut plus oublier ce qu'elles ont d'éternel. En face est l'autel : au-dessus sont cinq places vides ; il y avait là cinq petits bas-reliefs qu'on a volés il y a huit ans.... A la Révolution, on avait déjà martelé des inscriptions et brisé quelques médaillons à têtes de nègres ou de grotesques, qui ont valu à la chapelle son surnom populaire de *Chapelle des Diables.* Entre la chapelle et le bas-côté de droite est un petit oratoire, duquel on

Digitized by Google

pouvait suivre les offices au maître-autel. Trois médaillons de marbre blanc étaient jadis encastrés dans le plafond et dans les deux parois d'avant et d'arrière. Il n'en reste plus que deux, dont l'un porte une tête de Christ qui est sans prix.

« A l'entrée de l'église est la chapelle des Mairot, qui renferme une autre œuvre extrêmement précieuse, un triptyque sur bois de 1561, œuvre de Jacques Prévost, de Pesmes, élève de Raphaël (1). Mais on nous laisse trop peu de temps pour étudier de près les différentes parties de ce tableau ; il faut se contenter de jeter un coup d'œil trop rapide sur les meilleurs morceaux : les portraits du donateur et de sa femme, et la tête si douloureuse de la Vierge qui s'évanouit à demi pendant qu'on porte son divin fils au tombeau.

« Puis nous descendons vers l'Ognon. Des habitations le bordent ; soudain leur file s'interrompt, et, entre deux maisons, la rivière apparaît ; deux femmes y lavent leur linge ; l'eau coule lentement, éclairée çà et là de reflets ; à l'autre rive est amarrée une barque ; puis ce sont des prés, des arbres, et, entre les branches, deux arches du pont. C'est un tableau charmant, et que je ne donnerais pas (qu'on me pardonne un tel blasphème !) pour toute la géologie et la préhistoire réunies. Et, quand on se retourne, c'est le majestueux château qui domine fièrement la rivière, et auquel nous montons par le plus curieux escalier pavé.

« Hélas ! il faut partir. Vite un tour chez les marchands de cartes postales, un dernier regard sur la charmante petite ville ; et, sous un ciel menaçant, aux premiers grondements du tonnerre qui s'approche, nous remontons dans notre petit train qui se hâte et fuit devant l'orage.

« Nous rentrons à Dole à cinq heures ; et, dans la cour

(1) M. le docteur Bourdin a publié en 1908 (Besançon, Dodivers) une excellente étude sur l'*Œuvre de Jacques Prévost*.

Digitized by Google

commune aux deux gares, c'est l'habituelle mélancolie de ces fins de Congrès. On serre des mains de toutes parts ; on se répète la joie qu'on a eue à se retrouver ; on se souhaite un bon retour, on se dit : « A l'année prochaine ! » et, mon Dieu ! cet espoir invincible de se revoir, cette confiance dans l'avenir, c'est encore une des sources les plus pures du bonheur. »

La montagne de la Serre et ses abords

M. le chanoine Bourgeat qui a dirigé cette excursion a bien voulu nous en donner le compte rendu suivant:

« Le rendez-vous était fixé à 6 h. 20 devant la statue de Jules Grévy. L'excursion se fit en voiture. Aux naturalistes venus au Congrès s'étaient joints M. Albert de Toytot, de Rainans, et M. Auguste de Toytot, inspecteur en retraite du P.-L.-M., maire d'Amange.

« Les excursionnistes s'arrêtèrent d'abord aux assises rauraciennes très fossilifères, qu'entame la voie du tramway près de la gare d'Archelange, et y firent une riche récolte de fossiles.

« Plus loin, près de la gare de Jouhe, ils purent constater l'existence d'une faille qui court vers Archelange et qui met en contact le Trias avec le Jurassique inférieur. Sa terminaison à la gare de Jouhe est marquée par une source.

« Laissant les voitures à la gare de Menotey, ils allèrent ensuite à la crête allongée (*Les Grands Cros de Bois*) qui s'élève entre Menotey et Chevigny, observer le contact anormal du Lias inférieur (calcaire à gryphées) avec l'Oxfordien. Ils purent constater au sommet de cette crête que le Rauracien n'offre plus le même faciès qu'aux environs d'Archelange. Tandis qu'aux environs d'Archelange, il est formé de calcaire en plaquettes mal litées et à texture grenue, là il est franche-

Digitized by Google

ment récifol, c'est-à-dire riche en polypiers, mais pauvre en autres fossiles.

« Chemin faisant, M. Albert de Toytot donne aux excursionnistes d'intéressants renseignements sur les plants de vigne du pays, sur leurs cultures et sur leurs maladies.

« Entre Menotey et Moissey, il fut permis aux congressistes de voir les affleurements cristallins qui se montrent à droite de la route et qui constituent la bordure occidentale de la Serre.

« Dépassant Moissey, les excursionnistes allèrent observer le Crétacé inférieur (Néocomien) qui est pincé entre deux failles auprès du château de M. d'Aligny, à Montmirey-la-Ville, et qui, par sa présence aussi bien que par sa faune, témoigne de la communication qu'il y avait à cette époque entre la Bourgogne et le bassin de Paris.

« Après un excellent repas à l'hôtel Ardin, à Moissey, le groupe prit le chemin qui traverse la Serre en allant sur Amange.

« A l'entrée du bois, on s'arrêta à la carrière de fausse eurite, aux couleurs verte et rouge, qu'on exploite pour certaines routes, spécialement pour la route nationale 75, à la sortie de Dole dans la direction de Besançon. Chacun peut y voir combien dans les masses vertes abondent les cristaux de bisulfure de fer ou pyrite jaune que les paysans prennent pour de l'or. C'est cette pyrite qui, en s'oxydant pour former la sanguine, donne la teinte rouge à l'eurite, partout où l'oxygène a pu pénétrer.

« Dans le massif même de la Serre, on put remarquer combien les gneiss sont fortement redressés ; puis on arriva à une grande carrière de sable, à grains très variés de nature et de grosseur, d'âge Permien, en lits entrecroisés comme cela a lieu le long des cours d'eau.

Digitized by Google

Comme l'ensemble est horizontal, c'est une preuve que les gneiss étaient déjà relevés à l'époque Permienne, et que la Serre n'a pas subi depuis lors de commotions très violentes.

« De cette carrière de sable on descendit rapidement sur Amange, remarquant en route un filon de pegmatite, le minerai de fer du Bajocien, qui se présente au sortir de la Serre, et la maladie blanche des jeunes chênes.

« Avant de quitter Amange, il fallut accepter l'aimable invitation de Mesdames et de M. Auguste de Toytot à un rafraîchissement; puis le groupe rentra à Dole par la route de Besançon. »

*
* *

Combien lointaines sont aujourd'hui ces journées ! « A l'année prochaine ! » avait-on dit en se séparant. Nous disposions ainsi de l'avenir qni n'est à personne. Dix jours plus tard, les Barbares se ruaient sur la Patrie.

Lorsque reprendront les œuvres de paix, le Président de l'*Association franc-comtoise* dira la vaillance de nos congressistes mobilisés et l'héroïsme de ceux qui seront tombés dans les batailles.

En terminant, nous sollicitons l'indulgence de nos collègues pour le retard apporté à la publication de ce compte rendu, ainsi que pour les erreurs et omissions qu'ils y pourraient rencontrer. Au milieu du bouleversement apporté par les évènements dominants, il n'a pas été établi sans difficultés et certains points n'ont pu être vérifiés, ni d'autres précisés.

Dole, le 30 décembre 1915.

Le Bureau.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES DU CONGRES

MM.

Auguste POINTELIN, professeur honoraire et artiste-peintre, Mont-sous Vaudrey (Jura), *président d'honneur du Congrès.*

Julien FEUVRIER, professeur honoraire, conservateur du Musée d'Archéologie, Dole, *président du Congrès.*

Dr Louis RAFFOUR, secrétaire général de l'Union Artistique, Dole, *secrétaire général du Congrès.*

Léon VIGNERON, professeur honoraire, conservateur de la Bibliothèque de Dole, *secrétaire général adjoint.*

Léon MONNIER, directeur de la Vie doloise, *secrétaire.*

Léon GRÉVY, trésorier de l'Association fraternelle des Anciens Elèves du Collège de l'Arc, *trésorier du Congrès.*

Marius PIEYRE, maire de la ville de Dole.

OURSEL, conservateur de la Bibliothèque de Dijon, secrétaire général et délégué de l'*Association bouguignognne.*

TRUCHIS DE VARENNES (le vicomte de), secrétaire perpétuel et délégué de l'Académie de Besançon, 9, rue de Pontarlier, Besançon.

Georges GAZIER, conservateur de la Bibliothèque de Besançon, secrétaire décennal et délégué de la Société d'Emulation du Doubs, 1, rue Gambetta, Besançon.

Maurice PERROD (l'abbé), aumônier des Lycées, président de la Société d'Emulation du Jura, 26, rue Rouget-de-Lisle, Lons-le-Saunier.

Digitized by Google

MM.

Roger Roux, juge au Tribunal civil de Belfort, président de la Société d'Agriculture, Lettres, Sciences et Arts de la Haute-Saône, 21, rue Scheurer-Kestner, Belfort.

Ferdinand Scheurer, président de la Société belfortaine d'Emulation, 21, rue de Turenne, Belfort.

Victor Maire, professeur, président de la Société grayloise d'Emulation, Gray.

Frédéric Rossel, industriel, président de la Société d'Emulation de Montbéliard, Montbéliard.

Henri Michel, conservateur du Musée Archéologique de Besançon, délégué de la Société d'Agriculture du Doubs, 11, Chemin de Fontaine-Ecu, Besançon.

† Dr E. Ledoux, délégué de la Société de Médecine de Franche-Comté, 13, quai de Strasbourg, Besançon.

Camille Cellard, architecte, délégué de la Société des Architectes du Doubs, 3, rue de la République, Besançon.

J.-B. Robardey, notaire, président de l'Union Artistique doloise, Dole.

J. Ramonet, président de l'Association fraternelle des Anciens Elèves du Collège de l'Arc, avenue de la Gare, Dole.

† Arenberg (le prince d'), au château d'Arlay (Jura). — Lieutenant au 232e régiment d'infanterie.

Assignies (le baron d'), château de Brans, par Montmirey-la-Ville (Jura).

P. Audebert, maître imprimeur, rue des Arènes, Dole.

E. Berthod, pharmacien, 26, grande rue, Dole.

H. Beucler, inspecteur adjoint des Forêts, rue Bernard, Dole.

O. Boillot (l'abbé), curé de Liesle (Doubs).

Digitized by Google

MM.

F. Bourgeat (le chanoine), ancien doyen de la Faculté des Sciences à l'Institut catholique de Lille, 5, rue Dusillet, Dole.

E. Bouveret, architecte des Monuments historiques dans le Jura, rue Jantet, Dole.

J. Bouveret, étudiant en droit, rue Jantet, Dole.

Brenet, principal du Collège de Poligny, à Sétif (Algérie).

J. Brochet, professeur agrégé au Lycée, 12, rue de Lorraine, Besançon.

Th. Brun, 28, rue Arney, Dole.

A. Brune (le chanoine), directeur de la Maîtrise, 9, rue de la Convention, Besançon.

P. Brune (l'abbé), correspondant du Ministère de l'Instruction publique, curé-doyen de Mont-sous-Vaudrey (Jura).

A. Cadenat, professeur au Collège de l'Arc, rue du Collège, Dole.

Ch. Cardot, pharmacien à Melisey (Haute-Saône).

J.-H. Carrez, directeur d'école en retraite, secrétaire de la Société d'Emulation du Jura, 77, route de Courbouzon, Lons-le-Saunier.

L. Chapouilly, inspecteur de l'Enregistrement et des Domaines en retraite, 10, rue Saint-Réal, Chambéry.

V. Chevassus, professeur au lycée d'Oran.

M. Chipon, avocat, 23, rue de la Préfecture, Besançon.

Cordelier, rédacteur au *Petit Comtois*, Besançon.

L. Crébessac, principal du Collège de l'Arc, Dole.

P. Croll, notaire, Montbéliard.

G. Desgrandchamps, 16, avenue de Gray, Dole.

L. Druhen, industriel, Voray (Haute-Saône).

L. Fourquet, professeur au Collège de l'Arc, Azans-lez-Dole.

Digitized by Google

MM.

Froissard (le marquis de), château de Bersaillin (Jura).
E. Fromond (l'abbé), curé de Crissey (Jura).
D. Gagneur, avoué, 34, rue des Arènes, Dole.
A. Gaillard, de la Société des poètes français, les Bouchoux (Jura).
J. Gardien, professeur de musique, 1, rue Raguet-Lépine, Dole.
Gascon, L., professeur au lycée de Lyon, 90, quai Pierre-Scize, Lyon.
L. Gascon (Mme), Lyon.
L. Gauthier, archiviste paléographe aux Archives nationales, 1, quai aux Fleurs, Paris.
P. Georget, 54, rue Vanoise, Gray (Haute-Saône).
A. Girardier, notaire, place Jules-Grévy, Dole.
L.-A. Girardot, professeur honoraire du Lycée, conservateur du Musée, Lons-le-Saunier.
P. Guichard, vice-président de la Société d'Emulation du Jura, 78 *bis*, rue Saint-Désiré, Lons-le-Saunier.
X. Guichard (le chanoine), curé-doyen, Dole.
Grac, receveur des finances, Poligny.
L. Grand, négociant, trésorier du *Jura français*, 1, rue Baillif, Paris.
L. Herbelin, secrétaire général de la Société belfortaine d'Emulation, 12, rue Stractmann, Belfort.
J. Jacques, maître imprimeur, 29, rue Claude-Pouillet, Besançon.
P. Jacquet, directeur d'assurances, 3, rue du Four, Lons-le-Saunier.
P. Jacquet (Mme), Lons-le-Saunier.
H. Joly, docteur ès sciences, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université, 53, boulevard d'Alsace-Lorraine prolongé, Nancy.
A. Jourdy, Gray (Haute-Saône).
H. Jovignot, notaire, rue du Collège, Dole.

Digitized by Google

MM.

Ch. Kurtz, juge d'instruction, Montbéliard.
J. Kurtz, Montbéliard.
L. Lebrun, professeur adjoint au Lycée, 8, rue du Puits-Salé, Lons-le-Saunier.
Dr L. Larger, rue du Collège, Dole.
Léon Larger, (Mme), Dole.
A. Létorey, licencié en droit, 1, Place Pasteur, Lons-le-Saunier.
E. Longin, ancien magistrat, 10, place Monge, Dijon, et Montagney (Haute-Saône).
Longin (Mlle), Dijon.
Louvot (le chanoine), archiprêtre, Gray.
G. Loyez, 23, rue Saint-Georges, Vesoul.
R. de Lurion, 31, rue Ernest-Renan, Besançon, et Salins.
J. Lutz (le pasteur), conservateur-bibliothécaire du Musée historique de Mulhouse, Illzach (Haut-Rhin).
J. Maldiney, professeur à l'Ecole de Médecine, 27, rue Charles-Nodier, Besançon.
H. de Mandrot, château de la Sarraz, canton de Vaud (Suisse).
† Marmier (le marquis de), château de Ray-sur-Saône (Haute-Saône). — Capitaine au 10e régiment d'infanterie.
J. Marmier (Mlle), professeur au lycée de jeunes filles, 3, rue des Perrières, Lons-le-Saunier.
J.-B. Mercier, libraire, rue de la Préfecture, Dijon.
J.-B. Mercier (Mme), Dijon.
L. Meyer, conservateur du Musée, 25, rue Denfert-Rochereau, Belfort.
E. Mias, professeur honoraire du Lycée, 13, rue Saint-Lazare, Lons-le-Saunier.
J. Millot, notaire à Frasne (Doubs).
L. Miodon, conservateur du Musée, Champagnole (Jura).

Digitized by Google

MM.

F. Monnot, propriétaire, place Sainte-Anne, Saint-Aubin (Jura).

E. Monot, professeur au Lycée, 10, place Perraud, Lons-le-Saunier.

R. de Montrichard (le comte), château de Montrambert, par Dammartin (Jura).

C. Nicolas, élève à l'Ecole des Beaux-Arts de Dijon, Dole.

Dr A. Palluy, rue des Arènes, Dole.

J. Palluy, avenue de Chalon, Dole.

Parisot, président de la Société de viticulture de Dole, Miarle, par Champvans-lez-Dole.

E. Pernin, représentant de commerce, boulevard de la Liberté, Dole.

P. Petitclerc, géologue, 6, rue du Lycée, Vesoul.

H. Pichon, directeur de *La Franche-Comté à Paris*, 16, quai du Louvre, Paris.

P.-A. Pidoux, docteur en droit, archiviste paléographe, Dole.

L. Pinault (le capitaine), 27, rue d'Orgemont, Salins.

L. Pourchot, industriel, Bellevue-Giromagny (Haut-Rhin).

Prompsal, ingénieur des Ponts et Chaussées, Dole.

F.-A. Quinet, receveur des postes en retraite, Montmirey-la-Ville (Jura).

J. Quinnez (l'abbé), 14, rue de la Convention, Besançon.

Ramondot, 52, boulevard de Besançon, Vesoul.

H. Rosier, industriel, rue des Romains, Dole.

Rosier (Mme Marguerite Henry), Dole.

J. de Sainte-Agathe (le comte), archiviste de l'Académie de Besançon, 7, rue d'Anvers, Besançon.

R. Sambor, 20, rue Basse, Héricourt (Haute-Saône).

H. Savoye, artiste-peintre, La Bouloie, banlieue de Besançon.

Digitized by Google

MM.

Sombard, négociant, Poligny.
G. Strarbach, à Valay (Haute-Saône).
A. Taviot (Mlle), professeur au lycée de jeunes filles, 16, quai Thurel, Lons-le-Saunier.
Thiébaud, au Comptoir national d'Escompte de Paris, Besançon.
E. Thomassin, artiste-sculpteur, Souvans (Jura).
Truchot (Mlle), directrice des cours secondaires de jeunes filles, Dole.
Al. de Toytot, propriétaire, Rainans, par Menotey (Jura).
Aug. de Toytot, inspecteur du P.-L.-M. en retraite, maire d'Amange (Jura).
L. Vianney, inspecteur d'assurances, 18, rue des Cordeliers, Lons-le-Saunier.
Vianney (Mme Louis), Lons-le-Saunier.
J. de la Villerabel (le comte), château de Crissey (Jura).
J. Villot, mécanicien du P.-L.-M. en retraite, avenue de Gray, Dole.
A. Volf, secrétaire général du Syndicat des Touristes de la Haute Vallée de l'Ognon, Melisey (Haute-Saône).
J. Walter, ingénieur A.-M., 4, rue Dusillet, Dole.
Ch. de Watteville, (le baron), 76, avenue Henri-Martin, Paris.

Digitized by Google

Adhérents qui n'ont pu assister au Congrès

MM.

Etienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie française, *président d'honneur de l'Association franc-comtoise*, 3, place d'Iéna, Paris.

Charles Grandmougin, 16, rue Chauveau, Neuilly-sur-Seine.

Aligny (le baron d'), conseiller général du Jura, Montmirey-la-Ville.

A. Bainier, Sainte-Marie, près Montbéliard.

Barbet, président du *Jura français*, 5, rue de Médicis, Paris.

Dr E. Belle, Salins.

E. Belvaux, agronome, Montmirey-le-Château (Jura).

Benoit, avocat, Arbois.

Benoit-Barnet, conseiller général du Jura, Dole.

M. Besson (l'abbé), professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), 46, avenue de Rumine, Lausanne.

E. Chapoy, avocat, boulevard Victor-Hugo, Bourg.

Chivré (le vicomte de), Arlay (Jura).

Dr J. Compagnon, Montmirey-le-Château.

L. Declume, maître imprimeur, Lons-le-Saunier.

Dr Max. Druhen, 74, grande rue, Besançon.

L. Febvre, professeur à l'Université de Dijon.

A. Lablotier, archéologue, Bourogne (Haut-Rhin).

A. Lejay, chef de service à la Trésorerie générale, 12, rue Richebourg, Lons-le-Saunier.

G. Lods, professeur, 14, rue de la Synagogue, Montbéliard.

Lœvenbruck (le capitaine), 11e régiment de chasseurs, Vesoul.

Monnier, conservateur de la bibliothèque, 32, rue Ch. Magnin, Salins.

Digitized by Google

MM.

Montenon (le général de), château de Crissey (Jura).
V. Nourry, receveur des finances, Louhans (Saône-et-Loire).
Poisot, économe à l'hôpital Saint-Louis, 40, rue Bichat, Paris.
† H. Prost, archiviste aux Archives de la Seine, Paris. — Sergent au 260e régiment d'infanterie.
J. Rivet (le commandant), 47e d'artillerie, 10, faubourg de Besançon, Héricourt (Haute-Saône).
Dr L. Rollier, professeur au Polytechnicum de Zurich.
Seguin, professeur au collège de l'Arc, Dole.
S. de Toytot, rue du Mont-Roland, Dole.
Vaulgrenant (le colonel de), 14e régiment de chasseurs, Azans-lez-Dole.
J. Vautherin, les Tilleroyes, par Besançon.
† H. de Villard, ancien président de la Société d'Emulation du Jura, Conliège.— Chef d'escadron au 47e régiment d'artillerie.

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES FAITS

de l'histoire grecque et de l'histoire romaine, à propos de la Guerre actuelle.

(Tranchées, mines et contre-mines dans les guerres de l'antiquité. — Le Serment de Platées et la restauration des sanctuaires grecs détruits par les Barbares. — Les boucliers vivants dans les guerres de l'antiquité).

PAR

Emile MONOT

Professeur de Première au Lycée Rouget-de-Lisle.

Digitized by Google

Digitized by Google

Tranchées, mines et contre-mines dans les guerres de l'antiquité.

Digitized by Google

Digitized by Google

Tranchées, mines et contre-mines

dans les guerres de l'antiquité, et en particulier chez les Romains.

Les conditions singulières de la guerre actuelle nous ont rendu familiers les mots de *tranchées*, *sapes*, *mines* et *contre-mines*. Les nombreux journaux illustrés qui, avec plus ou moins d'art, plus ou moins de sincérité, nous donnent l'image de cette guerre, nous ont fait voir des tranchées en cours d'établissement, des tranchées achevées, des entrées de galeries souterraines, des soldats à l'œuvre, ou au repos dans leurs trous ; et les critiques militaires nous ont expliqué le sens précis des mots techniques.

Il m'est venu à l'esprit de chercher, dans les historiens anciens, quel usage les Romains, ces admirables soldats, avaient fait de ces excellents moyens de défense et d'attaque : car, qu'ils les aient connus, cela n'a pas besoin de démonstration pour ceux qui ont seulement entendu parler des guerres de César en Gaule. Mais quel usage en faisaient-ils ? C'est surtout de quoi il sera question dans les pages que voici, où je suis bien loin d'avoir tout dit, mais où l'on trouvera du moins quelques faits intéressants, tous puisés aux auteurs originaux. Il m'est arrivé, à l'occasion, de prendre aussi quelques exemples en dehors de l'histoire romaine.

I. — Des tranchées.

La tranchée s'appelait, chez les Romains, *fossa*, le creux. Ils n'établissaient jamais un camp sans l'entourer immédiatement d'une *fossa* destinée, avec le retranchement, à protéger les troupes.

Digitized by Google

Mais la tranchée était surtout, pour eux, un excellent procédé de blocus. Les consuls entourent Capoue d'une double ligne de tranchées (Tite-Live, XXV, 23). Lorsque Vercingétorix s'est retiré sur le plateau d'Alise, César investit la montagne en creusant tout autour plusieurs lignes de tranchées. La plus voisine du mont Auxois avait vingt pieds de largeur, c'est-à-dire environ six mètres : elle était à parois perpendiculaires, et les fouilles ont montré qu'elle avait environ 2 m. 50 de profondeur. Puis venait un espace de quatre cents pieds, soit 120 mètres environ, muni d'ouvrages de défense divers. Les plus éloignés du mont offraient une certaine ressemblance avec les ronces artificielles des guerres modernes : c'étaient, au fond d'une tranchée ininterrompue, de solides troncs d'arbres, aiguisés par le bas et solidement enfoncés dans le sol, et qui élevaient hors du fossé leurs branches enchevêtrées en un fouillis inextricable : une fois pris dans ce redoutable taillis, l'ennemi avait beaucoup de peine à en sortir. Au-delà de cet espace tout semé de pièges s'ouvraient deux nouvelles tranchées : mais la première était à proprement parler un fossé, où l'on avait dérivé l'eau d'une des rivières de la plaine des Laumes, l'Oserain. Par derrière, enfin, était une levée de terre. Tout cet ensemble constituait la contrevallation, destinée à repousser toute attaque des Gaulois assiégés, à les maintenir sur leur plateau et à les amener à merci par la faim. Du côté de la Gaule, César ouvrit une autre ligne de tranchées qui devait garantir les assiégeants contre les armées de secours : c'est la circonvallation. Puis il s'enferma entre ses deux lignes. Peu après la sortie de la gare, le long du chemin du mont Auxois, on voit les bornes qui indiquent l'emplacement de ces lignes. On avait même déblayé une des tranchées, et je l'avais vue à plusieurs

Digitized by Google

reprises : lors de mon dernier voyage, l'an dernier, je n'ai plus retrouvé la fouille.

On voit là le premier usage de la tranchée chez les Romains : c'est un moyen d'investissement et de défense.

J'en trouve un autre usage au siège de Gergovie. A l'Est de l'*oppidum* gaulois, César avait un grand camp ; au Sud, sur une éminence isolée et escarpée, il avait installé ce qu'il appelle son « petit camp » (1). Les Gaulois n'ayant pas songé à les isoler l'un de l'autre, César les réunit par une double ligne de tranchées, « pour permettre à ses soldats de circuler, « même isolément, sans avoir à craindre une attaque « subite de l'ennemi » (2). Chacune d'elles avait six pieds de largeur, et elles s'étendaient sur un espace de plus de deux kilomètres : on les a retrouvées en 1862.

La tranchée reçoit ici une autre destination : c'est un chemin où l'on peut circuler sans être vu, et à l'abri des traits.

De leur côté, les Romains avaient parfois affaire à des ennemis qui savaient, eux aussi, faire de la tranchée un ouvrage défensif.

Appien nous rapporte que les habitants d'une ville de Lycie, en Asie Mineure, à l'approche de Brutus qui venait pour les assiéger, creusèrent tout autour, à une certaine distance de leur rempart, une tranchée profonde de cinquante pieds, soit une quinzaine de mètres, et d'une largeur proportionnée, et qu'ils se tenaient derrière, protégés par elle « comme par un fleuve non guéable », et écartant l'ennemi par leurs javelots et leurs flèches. Mais Brutus réussit à combler la tranchée, et put amener ses machines de siège au pied du rempart (3).

Je trouve aussi un usage intéressant de la tranchée

(1) *Minora castra* (*Guerre des Gaules*, VII, 36, 7).— (2) *Id.*, ibid.
(3) Appien, *Guerres civiles*, IV, 76.

Digitized by Google

comme ouvrage de défense, au siège de Nicopolis, dans le Pont. Le fils de Mithridate, Pharnace, avait contre lui, devant cette ville, le lieutenant de César en Asie, Domitius Calvinus, et ce roi Déjotarus que Cicéron devait un peu plus tard défendre en justice. La ville était en plaine; mais, à quelque distance, s'élevaient, de part et d'autre, deux hautes montagnes. Pharnace choisit le terrain où les Romains auront le plus facilement accès, et, partant du rempart, il fait ouvrir vers la plaine, en ligne droite, deux tranchées dont il se couvrira sur ses flancs : il les fait arrêter à la distance qu'il ne voulait pas que son armée dépassât. Le travail fini, il range son infanterie en bataille entre les deux tranchées. De l'autre côté, sur ses flancs, il dispose sa cavalerie, beaucoup plus nombreuse que la cavalerie romaine. L'aile gauche des Romains bat la cavalerie du flanc droit, arrive sous le rempart, franchit la tranchée, et prend les ennemis à dos. Pendant ce temps, l'aile droite romaine essaie de franchir l'autre tranchée, et de les attaquer de face : mais la cavalerie du flanc gauche ennemi les massacre au passage ; le centre romain, constitué par l'armée de Déjotarus, cède, et Pharnace est vainqueur (1).

Tels sont les divers usages de la tranchée pour les Romains : moyen d'investissement, moyen de protection, et chemin défilé.

*
* *

Quand il s'agissait d'ouvrir une tranchée, on protégeait les travailleurs de diverses manières. A Lerida, pendant ce siège que le grand Condé étudia de près sur le terrain même (2), César, ayant devant lui Afranius et Petréius, deux lieutenants de Pompée, range en

(1) *De Bello Alexandrino*, 38 et 39.

(2) Bossuet, *Or. fun. du prince de Condé*, éd. Rébelliau, Hachette, p. 523.

Digitized by Google

quinconce, sur trois rangs, les cohortes de sa légion ; et, pendant que les deux premières lignes restent sous les armes, sur la défensive, la troisième ligne creuse en hâte une tranchée de 4m 50 de largeur (1). En général, on couvrait les sapeurs au moyen de clayonnages qui paraissent avoir été analogues à nos gabions : c'est ce que fait, par exemple, César devant Dyrrachium (Durazzo) ; et ce sont ces clayonnages mêmes dont les Pompéiens se servent, « par un coup d'inso- « lence et d'audace », *insolentius atque audacius*, pour franchir la tranchée (2).

*
* *

D'ordinaire, pour franchir une tranchée, l'ennemi la remplissait de terre et de pierres, ou il y jetait des fascines. Quand les assiégés d'Alise voient arriver l'armée de secours, ils sortent de la ville, comblent de terre le large fossé de six mètres, et le couvrent de clayonnages ; mais ils ne vont pas plus loin. Plus heureux le troisième jour de la bataille, ils traversent non seulement cette tranchée, mais encore l'espace semé de pièges, et, enfin, les deux dernières tranchées ; et ils arrivent à la terrasse, qu'ils auraient emportée, si l'armée de secours était entrée dans la bataille (3). De la terre, des pierres, des cadavres avaient rempli les fossés et les trous.

II. — **Des mines.**

On voit donc que, chez les Romains, la tranchée n'est pas, comme à Sébastopol et dans la Guerre actuelle, un moyen d'attaque et de défense à la fois : d'une part, un fossé où l'ennemi se terre ; d'autre part, un chemin

(1) *Guerre civile*, I, 41, 4.
(2) *Guerre civile*, I, 41, 3.
(3) Guerre des Gaules, VII, 79, 4 ; 86, 5 ; 87, 5.

Digitized by Google

défilé par lequel on se rapproche de lui jusqu'au contact et à la crise finale : l'assaut (1). Elle est soit un moyen de protection, soit, surtout, un moyen d'investissement, mais qui ne se présente pas sous la forme de parallèles avec boyaux de communication. Elle est simple ou multiple, mais elle ne chemine pas vers la place à investir.

Quand on veut passer du blocus au siège, on se sert non seulement des tours montées sur terrasse, et de l'artillerie : balistes, catapultes, béliers, faux d'arrachement ; mais des mines, c'est-à-dire des galeries souterraines.

Pour désigner la mine, les Romains avaient un mot pittoresque : ils l'appelaient le « trou de lapin », le terrier, *cuniculus*, ce qui est en même temps le nom du lapin, du *connil*, comme disaient nos aïeux.

On devait commencer la mine par une sape ouverte, qui s'enfonçait assez vite sous le sol. Le travail était fait par des légionnaires, sous la direction de spécialistes (2). Au siège de Véies, deux équipes travaillèrent sans interruption jour et nuit, en se relayant toutes les six heures (3).

Le grand point était de dissimuler l'origine de la galerie : aussi devait-on, quand on le pouvait, profiter d'un repli de terrain ou d'un taillis. Lorsque, en l'an 186 avant J.-C., le consul M. Fulvius Nobilior mit le siège devant Ambracie, en Epire, il se servit de la mine, mais en cachant l'endroit, dit Tite-Live (4), au moyen de mantelets, de « tonnelles », comme disaient les Romains, *vineæ* : c'étaient des baraques roulantes, en bois et en clayonnage, à l'abri desquelles on pouvait

(1) La tranchée peut bien être, comme sous Gergovie, un chemin défilé ; mais ce chemin ne sert qu'à faire communiquer deux positions.

(2) *Manuel des antiquités romaines*, de Mommsen et Marquardt, t. XI de la trad. fr., p. 250, n. 1.

(3) Tite-Live, V, 19, 10.

(4) Tite-Live, XXXVIII, 7.

Digitized by Google

miner le sol, ou battre en brèche les remparts (1). Le procédé du consul paraît tout d'abord aller droit contre son but ; et c'est le cas de répéter le mot d'Harpagon sur les coffres-forts : ce sont de franches amorces. Les mantelets de M. Fulvius étaient bien faits pour attirer l'attention sur le travail qu'on voulait dissimuler. Mais Polybe, plus précis que Tite-Live, nous dit que le consul avait d'abord fait construire, parallèlement au rempart, une galerie couverte, d'une soixantaine de mètres, formée de mantelets placés bout à bout ; et c'est à l'abri de cette espèce de mine superficielle qu'on avait commencé à creuser la mine souterraine (2).

Mais il ne suffisait pas de cacher l'origine du travail : il fallait enlever les déblais sans attirer l'attention ; et c'était une besogne difficile. Il est probable, comme il est dit dans le *Dictionnaire des Antiquités*, de Daremberg et Saglio, qu'on les enlevait la nuit, ou qu'on les étalait avec soin, ou, enfin, qu'on les portait au loin en simulant un convoi de matériel ou de vivres. Devant Ambracie, on ne prit pas cette précaution ; et c'est précisément le monceau de déblais qui attira l'attention des assiégés : « un tas de terre, dit Tite-Live, faisant « saillie au-dessus du sol, révéla soudain aux gens de « la ville le travail de l'ennemi. » (3)

D'ailleurs, les mantelets, les tas de terre indiquaient

(1) Enée de Stymphale, *Poliorcétique*, chap. XXXVII (édit. in-f° avec trad. lat. et notes par Isaac Casaubon. Paris, Jérôme Drouhart, 1609), dit qu'on peut, pour cacher le travail des mines, remplacer les mantelets par une machine très simple : on prend deux chariots, on attache ensemble les timons, on les dresse, on y adapte un clayonnage que, au besoin, on recouvre de terre glaise ; et comme, grâce aux roues, on peut déplacer facilement cette machine, on a ainsi un mantelet très commode et vite fait.

(2) Polybe, XXII, 11, 6.

(3) XXXVIII, 7. J'engage mes lecteurs à se défier de la traduction Gaucher (Hachette). Tout ce chapitre est plein d'erreurs d'interprétation et d'inexactitudes.

Digitized by Google

bien une fouille, mais ils ne faisaient pas connaître la direction de la galerie ; et c'était un stratagème élémentaire de lui donner une direction oblique. Où était son objectif précis ? Les assiégés l'ignoraient tant qu'ils ne recouraient pas au moyen dont je parlerai plus loin.

La galerie arrivée au mur de la ville, on étançonnait les fondations, et l'on passait plus loin, jusqu'à ce qu'on pénétrât dans la place : c'est ce que fait Sextilius à Tigranocerte, au temps de la campagne romaine contre Mithridate (1). Ou bien, on mettait le feu aux étais : en se consumant, ils laissaient le mur sans support, et il s'écroulait, faisant une brèche par où l'on pénétrait à l'improviste. C'est ainsi, d'après Tite-Live, que les Romains s'introduisirent dans la citadelle de Véies ; c'est ainsi qu'ils seraient entrés dans Ambracie, si les assiégés n'avaient pas éventé leur mine. Au siège d'Athènes par Sylla, les Romains poussent leurs mines jusque sous le rempart : arrivés là, ils étançonnent les fondations, apportent du bitume et de la poix, dont ils enduisent les poteaux, et y mettent le feu : une brèche s'ouvre dans le rempart (2).

D'autres fois, on ne recourait à la mine que lorsque la brèche était sans effet. Il arrivait en effet que, à mesure que l'armée assiégeante ébranlait la muraille à coups de tête de bélier, les assiégés, démolissant les maisons voisines, élevaient à la hâte un mur intérieur, et la besogne des assiégeants était à recommencer. C'est ce qui s'était passé à Ambracie au début du siège : c'est ce qui se passa à Samé, dans l'île de Céphalonie, lorsque M. Fulvius, après avoir pris Ambracie, y vint mettre le siège (3) ; à Abydos, assiégée par

(1) Appien, *Guerre de Mithridate*, chap. 84.
(2) Id., *ibid.*, chap. 36.
(3) Tite-Live, XXXVIII, 29, 1.

Digitized by Google

Philippe III de Macédoine (1) ; à Sagonte, assiégée par Hannibal (2) ; à Jérusalem, assiégée par Titus (3). On creusait alors une mine sous ce nouveau mur, comme fit M. Fulvius à Samé, comme il aurait fait à Ambracie si sa mine n'eût été éventée.

Polyen raconte une curieuse histoire, que je traduis ici : « Darios assiégeait Chalcédoine. Les Chalcédoniens, « rassurés par la solidité de leurs murailles et par l'a- « bondance de leurs approvisionnements, s'inquiétaient « peu du siège. Darios n'approchait pas son armée des « remparts, et il ne ravageait même pas le pays ; il « faisait semblant d'attendre des secours plus impor- « tants, et il restait au repos. Mais pendant que les « Chalcédoniens montaient la garde sur les remparts, « les Perses, partant de la colline nommée Aphasios, à « quinze stades (4) de la ville, commencèrent à creuser « sous terre une galerie. Quand la fouille fut arrivée à « la place publique, ils reconnurent l'endroit aux raci- « nes des oliviers qui poussaient sur la place. Ils atten- « dirent la nuit, ouvrirent la galerie, montèrent sur « la place et prirent la ville sans combat, pendant que « les Chalcédoniens gardaient les remparts » (5).

III. — **Des contre-mines.**

Mais les assiégés ne se laissaient pas toujours surprendre ainsi. Ils soupçonnaient généralement l'existence des mines, et ils cherchaient à les éventer, par des tranchées et des contre-mines.

Enée de Stymphale (6) recommande de « creuser à « l'extérieur des murs une tranchée très profonde, de

(1) Id., XXXI, 17.
(2) Id., XXI, 11, 10.
(3) Flavius Josèphe, *Antiq. jud.*, VI, 3.
(4) A peu près 3 km.
(5) Polyen, *Stratagèmes*, VII, 10, 5.
(6) *Op. cit.*, chap. XXXVII.

Digitized by Google

« telle sorte que la galerie aboutisse à la tranchée, et « que les mineurs soient découverts. Si on le peut, « ajoute-t-il, il faut construire, à l'intérieur de la « tranchée, un mur peu élevé, mais très solide, et en « gros moellons ; faute de pierres, il faut y apporter « une masse de bois et de débris. Si la galerie arrive « jusqu'à la tranchée, on met le feu au bois et aux « débris, en couvrant tout le reste, de telle façon que « la fumée se rabatte dans la galerie ».

On ne voit pas très bien comment l'assiégé pourrait ouvrir une tranchée à l'extérieur des remparts pour éventer les mines des assiégeants ; et l'on comprend mieux le procédé des Ambraciotes qui ouvrirent la leur à l'intérieur de la muraille, au témoignage de Polybe et de Tite-Live.

Cette tranchée servait à déceler la direction de la mine ennemie, et à fixer le point où il convenait d'ouvrir une contre-mine pour arrêter le travail de l'assiégeant. Mais il fallait saisir d'assez loin le bruit de la pioche : on y arriva, dans deux circonstances, par un curieux procédé.

« On raconte, dit Enée, la vieille histoire que voici. « Amasis, assiégeant Barca, commença à ouvrir des « mines. Les habitants... étaient fort inquiets : ils « craignaient que l'ennemi ne réussît avant d'être « surpris. En songeant à ce sujet, un chaudronnier « trouva le moyen suivant : il prit la monture en cuivre « d'un bouclier, et il la promenait partout au-dessus « du mur, en appliquant son oreille tout contre : « partout ailleurs, le mur était muet ; mais à l'endroit « où on était en train de le miner, il rendait un son. Alors « les assiégés creusèrent une contre-mine en face, et « tuèrent un grand nombre des mineurs » (1).

A Ambracie, on usa d'un procédé plus délicat, que

(1) Enée, *Poliorcét.*, ch. XXXVII.

Digitized by Google

rapportent Polybe (1) et Polyen d'après lui (2), mais que Tite-Live passe sous silence (3). La tranchée une fois ouverte en dedans des murs et parallèlement à leur direction, et une fois poussée jusqu'à la profondeur supposée de la mine ennemie, les assiégés disposèrent, en file contre la paroi la plus rapprochée du rempart, des objets en cuivre, très minces, et appuyés les uns contre les autres; puis, passant tout le long, ils épiaient le bruit de la pioche. A un moment, le cuivre se mit à vibrer, indiquant avec une précision suffisante l'objectif de la mine ennemie : c'était là qu'il fallait creuser pour ouvrir une contre-mine.

*
* *

La contre-mine servait à arrêter le progrès souterrain de l'assaillant. On élevait alors un mur vers l'extrémité. Ou bien, les galeries une fois réunies, on se battait sous terre, à l'arme blanche ; ou l'on usait de stratagèmes pour arrêter l'ennemi (4).

Ainsi, au siège d'Athènes par Sylla, on se bat sous terre, dans l'obscurité, « comme on peut, à coups d'épée « et de lance » (5). De même, au siège d'Ambracie, on commence par se battre avec la longue pique macé-

(1) *Hist.*, XXII, 40.

(2) *Stratag.*, VI, 17.

(3) A moins qu'on n'admette la correction *ære admoto*, au lieu de *aure admota*.

(4) Je ne crois pas qu'on puisse faire état de *De Bello Gall.* VII,22, 5: *apertos cuniculos præusta et præacuta materia et pice fervefacta et maximi ponderis saxis morabantur* (Il s'agit du siège de Bourges). Trois mss. de César ne donnent pas la phrase, et l'édition Benoist-Dosson (Hachette, p. 400), en traduisant *apertos* par « éventée », n'explique pas comment on pouvait, à l'intérieur d'une galerie de mine, employer des moyens qui ne pouvaient servir qu'à une défense du haut d'un rempart. Cf. II, 29, 3 (Il s'agit de l'*oppidum* des Aduatuques, Tongres ?) : « *tum magni ponderis saxa et præacutas trabes in muro collocabant.* » — Le *Lexicon Cæsarianum* de Menge et Preuss (Teubner, 1890, p. 280, 37) met un ? devant *apertos*.

(5) Appien, *Mithrid.*, 36.

Digitized by Google

donienne qu'on appelait *sarisse* ; mais comme les adversaires se servaient de boucliers et de fascines pour se protéger, la lutte se prolongeait sans résultats. Tite-Live ajoute même qu'on bouchait les galeries avec les mêmes objets qui servent de toit à nos soldats dans leurs tranchées, avec des portes. Alors un Ambraciote eut l'idée de la ruse suivante (1). On prit un grand tonneau cylindrique, ayant à peu près les dimensions de la galerie. On en perça le fond d'un trou, par où l'on fit passer un tuyau de fer de la même longueur que le tonneau. On boucha l'autre côté par un couvercle en fer percé d'une multitude de trous ; puis on l'amena dans la galerie, le couvercle du côté de l'assiégeant. On le remplit de plume fine, et on maçonna tout autour, en laissant seulement, à droite et à gauche, un trou pour passer des sarisses (2). Au tuyau de fer on adapta l'extrémité d'un soufflet de forge. Alors on mit le feu à la plume, et on l'attisa avec le soufflet, en déplaçant le tuyau de fer à mesure que la plume brûlait (3). Une fumée épaisse et âcre, accompagnée d'une abominable odeur de duvet brûlé, *fœdo quodam odore ex adusta pluma*, remplit si bien la galerie que l'on avait peine à y tenir : *vix durare quisquam intus poterat.* C'étaient les gaz asphyxiants de ce temps-là.

Enée de Stymphale recommande, pour éloigner l'assiégeant, un moyen plus cruel : lâcher des abeilles ou des guêpes à l'intérieur de la galerie (4). Appien nous apprend que les habitants de Thémiscyre, assiégés par Lucullus pendant sa campagne contre Mithridate, ouvraient, par le haut, les galeries romaines, et y

(1) Polybe, XXI, 28. Tite-Live, XXXVIII, 7.

(2) Tite-Live dit que c'étaient les trous du couvercle qui servaient à faire passer les sarisses : il semble ne pas avoir bien compris Polybe.

(3) Polybe, *l. cit.* — Ce détail n'est pas donné par Tite-Live.

(4) *Poliorcétique*, chap. 37.

Digitized by Google

lâchaient des ours, d'autres bêtes sauvages, et des essaims d'abeilles (1).

Une fois, les mineurs, s'étant rencontrés sous terre, au lieu d'en venir aux mains et de se tuer dans l'ombre, échangèrent des pourparlers. Cette curieuse histoire se passa en 307 av. J.-C., au siège de Rhodes par Démétrius Poliorcète ; elle est rapportée par Diodore de Sicile (XX, 94).

« Démétrius, dit-il, entreprenait de conduire des mines « sous les murs de la ville, et les Rhodiens n'avaient « encore aucune connaissance de ce travail, lorsqu'un « déserteur les en instruisit, et les prévint que déjà les « mines étaient parvenues presque dans l'intérieur de « l'enceinte des fortifications. A cette nouvelle, les « Rhodiens s'empressèrent de creuser un fossé profond, « parallèle à la partie de la muraille qui paraissait de- « voir s'écrouler par l'effet des mines, et recoururent « promptement eux-mêmes à un semblable moyen pour « établir des contre-mines, afin d'arrêter les ennemis, « et de les empêcher de pousser plus loin leur sape. « Les mineurs des deux partis s'étant ainsi rencontrés « sous la terre, quelques-uns des hommes de Démétrius « essayèrent de corrompre par des offres d'argent « Athénagore, qui surveillait les ouvriers rhodiens. « Feignant de céder à la séduction, il promit de livrer « la ville, et indiqua un jour auquel Démétrius enverrait « un de ses généraux les plus distingués, pour s'intro- « duire de nuit par une des mines dans l'intérieur de la « ville, et reconnaître lui-même l'emplacement propre « à recevoir la troupe qui serait chargée de s'emparer « de la place. Après avoir ainsi flatté Démétrius de « l'espérance d'un succès complet, Athénagore s'em- « pressa de découvrir le tout au Sénat de Rhodes. Le « roi ayant donc chargé un de ses amis... de la mission

(1) *Mithr.*, ch. 78.

Digitized by Google

« concertée avec Athénagore, les Rhodiens s'empa-
« rèrent de cet envoyé au moment où il sortait de la
« mine ; et, pour récompenser un tel service, ils dé-
« cernèrent une couronne d'or à Athénagore, et lui
« firent en outre présent d'une somme de cinq
« talents.... » (1).

*
* *

Mais la contre-mine ne servait pas seulement à découvrir et arrêter la mine de l'assiégeant : elle n'était pas seulement un moyen de défense, elle était aussi, à l'occasion, un moyen d'attaque.

Pour monter les tours armées de machines, et permettre l'approche du bélier, lorsque le rempart était construit au haut d'un ravin, on élevait, par-dessus le ravin, une terrasse massive en bois, qu'on appelait l'*agger* : c'est ce qu'on fit, en particulier, au siège de Bourges (2). Mais les assiégés, outre qu'ils mettaient le feu à la terrasse, creusaient des mines par-dessous, pour la faire écrouler. Il en fut ainsi au siège d'Athènes par Sylla : Archélaos ruina la terrasse romaine par des mines (3). Il en fut de même au siège de l'*oppidum* des Sontiates, près de Nérac (4), et au siège de Jérusalem par Titus. Ici, le chef de la défense « fit, nous dit « Flavius Josèphe (5), miner jusqu'à la terrasse qui « regardoit la forteresse Antonia, soutenir la terre avec « des pieux, apporter une très grande quantité de bois « enduit de poix-résine et de bithume, et y mit ensuite « le feu. Ces étais ayant bien-tost esté consumez, la « terrasse fondit (6), et fit en tombant une grande « ruine. »

(1) Trad. Miot, Imprimerie royale, 1837, t. VI, pp. 395-397.
(2) *Guerre des Gaules*, VII, 22, 2.
(3) Appien, *Mithr.*, chap 36.
(4) *Guerre des Gaules*, III, 21, 3.
(5) *Antiq. jud.*, V, 30 ; traduction d'Arnauld d'Andilly.
(6) *S'écroula.*

Digitized by Google

IV. — Des galeries couvertes superficielles.

Il convient, pour terminer, de parler des galeries couvertes superficielles, qu'on pourrait appeler des mines extérieures. Une galerie couverte pouvait être établie sans qu'il fût nécessaire de creuser le sol : moins redoutable, semble-t-il, que la galerie souterraine, puisqu'elle était visible, elle n'en était pas moins dangereuse, puisqu'elle permettait d'arriver aux remparts, et d'en saper le pied. Cette galerie couverte était formée par des mantelets mis bout à bout, ou construite sur place, de toutes pièces, comme fit César au siège de Marseille. On prit de longues poutres, qu'on réunit par des entretoises de 4 pieds de longueur : sur ces poutres on dressa des montants de 5 pieds de haut, qu'on réunit par des arbalétriers, et qui reçurent des chevrons ; sur les chevrons, on cloua des lattes : les extrémités inférieures des chevrons furent réunies par des poutres en saillie qui faisaient tout le tour de la machine. Sur ce bâti, on éleva une couverture de briques et d'argile, que retenait, par le bas, la bordure dont je viens de parler. Sur cette couverture on étendit du cuir, pour empêcher les assiégeants de diluer l'argile et les briques en y envoyant de l'eau par des tuyaux : enfin, pour protéger le cuir contre le feu et les pierres, on le couvrit à son tour de matelas. Une fois achevée, on amena la galerie couverte, sur des rouleaux, jusqu'au pied du rempart : c'était, de son joli nom militaire, le *musculus*, la petite souris à longue queue, qui, accroupie sur le sol, allait ronger le mur, le *grignoter*, comme dirait Joffre (1).

(1) César, *Guerre civile*, II, 10.

Digitized by Google

V. — Conclusion.

Aujourd'hui encore, nos troupiers creusent des tranchées, comme les légionnaires ; ils avancent à la mine, comme les légionnaires ; et, si leur vocabulaire est pittoresque, celui des légionnaires ne l'était pas moins : ils creusaient des *trous de lapin*, construisaient des *tonnelles*, et faisaient avancer la *souris*. Mais la science de tuer a fait des progrès formidables : nos tranchées sont des tranchées de siège, qu'on ouvre non plus pour encercler et pour se couvrir, comme au temps des Romains, mais pour se rapprocher de l'ennemi et le tuer de plus près ; à la fumée malodorante de la mine ambraciote a succédé la mélinite, qui fait sauter les tranchées et éparpille les corps aux quatre vents ; et nous pouvons bien avoir rajeuni les catapultes et les balistes : l'artillerie moderne a sur l'ancienne cette supériorité infinie de tuer hors de la vue ; il est même arrivé à l'artillerie allemande de réaliser, sur la romaine, ce progrès admirable : elle bombarde des villes ouvertes.

Janvier 1915.

Digitized by Google

Le Serment de Platées (479)

et la reconstruction des sanctuaires grecs détruits par les Barbares

---

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Serment de Platées
et la reconstruction des sanctuaires grecs détruits par les Barbares.

Il y a quelques semaines, comme je cherchais dans les orateurs athéniens, pour en faire la matière d'une version, une de ces belles pages où passe le souffle des plus hautes vertus civiques, je me mis à feuilleter l'unique discours qui nous reste de Lycurgue (390-324). C'est une accusation dirigée contre un citoyen d'Athènes, Léokratès, qui après la victoire de Philippe à Chéronée, avait quitté la ville avec sa famille et son argent, pour y rentrer au bout de quelques années, se croyant oublié. « Mais Lycurgue veillait : une accusation criminelle fut intentée par lui au fugitif, qui n'échappa à la mort que grâce à une voix de majorité » (1). Un curieux passage de son discours retint mon attention, car il me faisait connaître le sentiment des vainqueurs de Platées sur une question qui est agitée depuis un an et qui le sera jusqu'après la victoire.

Chacun sait ce que les modernes Barbares ont fait de la cathédrale de Reims, de l'Hôtel-de-Ville d'Arras, de la halle d'Ypres, et de son église Saint-Martin. Des témoins oculaires ont vu toutes ces tristesses, et les journaux illustrés ont publié des dessins qui ont affligé nos yeux et soulevé notre indignation. Ceux d'entre nous qui avaient visité, avant la guerre, ces monuments admirables du passé, qui avaient, comme moi, passé une journée ensoleillée d'août à flâner dans cette

(1) A. et M. Croiset, *Manuel d'histoire de la littérature grecque*, Paris, Fontemoing, p. 569.

Digitized by Google

charmante petite ville d'Ypres, à la recherche des vieilles demeures, des noms pittoresques, et de la tombe de Jansenius, ceux-là ont éprouvé, plus que les autres, ce sentiment de tristesse qui s'empare de nous lorsque nous voyons détruire des lieux que nous avons aimés, et qui nous semblaient devenus un peu notre bien. Mais nulle ruine n'a excité plus d'émotion parmi tous les Français que celle de Reims, Reims centre de notre histoire monarchique, Reims qui a vu Jeanne d'Arc et son étendard. Les plus ignorants, les moins catholiques ont frémi d'horreur, et nous n'avons pas oublié que l'indignation s'est propagée dans tous les pays qui n'étaient pas en guerre avec nous.

Presque aussitôt après le ravage des premières bombes, on s'est demandé ce qu'on ferait, après la guerre, des ruines de Reims, si on les laisserait dans l'état où les Grecs ont laissé le Parthénon, et les Allemands le palais de Heidelberg, — ou si on restaurerait la cathédrale gothique dans sa splendeur première. Suivant l'usage moderne, les revues, les journaux, ont, comme ils disent, « ouvert une enquête » ; on a interrogé par écrit des écrivains, des sculpteurs, des architectes ; d'autres ont été interrogés oralement, *interviewés*, puisque c'est ainsi qu'on parle aujourd'hui ; et ces réponses, naturellement, ont été diverses.

Il y a quelques mois, M. Paul Bourget, M. Boutroux estimaient qu'il fallait restaurer ; M. Antonin Mercié, M. Roll, M. Joseph Reinach étaient d'un avis contraire. Un officier voulait qu'après avoir consolidé les restes de la cathédrale, on y transportât tous les ossements des morts pour la patrie (1). Tout récemment, *Le Figaro* disait : « La question, si souvent posée, n'a point encore été résolue. » Et il citait l'opinion d'un « tiers

(1) Voyez toutes ces opinions, et d'autres encore, dans *Le Flambeau* du 19 juin 1915.

Digitized by Google

parti », qui « demande quelques mesures conservatrices « seulement, et propose qu'on groupe dans l'ombre des « nefs les débris recueillis sur les lieux saints profanés « par le canon brutal » (1).

Nous voilà, semble-t-il, bien loin des vainqueurs de Platées : moins loin qu'on ne pense.

Avant de combattre contre les Perses de Xerxès, les fiers soldats de la liberté et de la civilisation hellénique, qui, aujourd'hui, hésiteraient à se reconnaître dans leurs fils, avaient prêté serment, et pris un engagement solennel relativement aux sanctuaires grecs que les Barbares auraient brûlés ou renversés. Vingt-quatre siècles avant M. Paul Bourget, ils avaient fait connaître leur sentiment sur la restauration des ruines sacrées. Voici, en entier, le passage de l'orateur athénien :

« Le lien de la démocratie, c'est le serment. Trois « éléments constituent le gouvernement républicain : le « magistrat, le juge, le particulier. Eh bien ! chacun « d'eux donne le serment en garantie, et c'est tout na- « turel. On a vu souvent des gens tromper les autres « à leur insu, puis se tirer complètement du péril actuel, « et même, le reste du temps, échapper au châtiment « pour des fautes de ce genre (2) ; mais, pour les dieux, « on ne saurait se parjurer à leur insu ni échapper à « leur vengeance ; si ce n'est le coupable lui-même, du « moins les enfants du parjure et toute sa descendance « tombent dans les plus grandes infortunes. Voilà « pourquoi, à Platées, tous les Grecs se sont donné à « eux-mêmes la garantie du serment, au moment où ils « allaient se ranger en bataille pour combattre contre « l'armée de Xerxès. Leur serment, ils ne l'avaient pas « trouvé d'eux-mêmes, mais ils avaient imité celui qui

(1) *Le Figaro* du 31 octobre 1915, f° 3, col. 2.
(2) Entendez : du genre de la faute de Léokratès.

Digitized by Google

« est en usage chez vous (1). Il vaut la peine d'être en-
« tendu : car bien que tous ces faits appartiennent à
« l'histoire ancienne, cependant on peut voir souvent
« dans les livres la vertu de ces héros. Greffier, donnez-
« en lecture. »

SERMENT.

Je ne mettrai pas la vie à un plus haut prix que la liberté : je n'abandonnerai mes chefs ni morts ni vifs : tous les alliés morts au combat, je les ensevelirai. Si je suis vainqueur des barbares, je ne détruirai aucune des villes qui auront combattu pour la Grèce ; mais celles qui auront pris le parti des barbares, je les décimerai toutes. QUANT AUX SANCTUAIRES QUE LES BARBARES AURONT DÉTRUITS OU RUINÉS, JE N'EN RECONSTRUIRAI ABSOLUMENT AUCUN ; MAIS JE LES LAISSERAI A LA POSTÉRITÉ COMME UN MONUMENT DE L'IMPIÉTÉ BARBARE (2).

En ces temps anciens, où la religion était si étroitement mêlée à la vie de la cité, conserver les vestiges des sanctuaires détruits comme un monument de l'im-

(1) Cf. Lycurgue, même discours, § 77. « Vous avez un serment que « prêtent tous les citoyens lorsqu'ils sont inscrits sur le registre de « l'état civil et qu'ils deviennent éphèbes : ils jurent de ne pas déshо- « norer leurs armes sacrées et de ne pas abandonner leur rang, mais « de combattre pour la patrie et de la laisser plus grande ».

Ce serment des éphèbes, le voici, tel qu'on le trouve dans Stobée *Florilegium*, éd. Meineke, 43, 48) : « Je ne déshonorerai pas mes « armes sacrées ; je n'abandonnerai pas mon compagnon de file ; « mais je combattrai pour les sanctuaires et pour les choses sacrées, « soit seul, soit avec d'autres. La patrie, je ne la laisserai pas dimi- « nuée, mais plus grande et plus forte que je ne l'aurai reçue. Je m'en « rapporterai à la prudence des juges, et j'obéirai aux lois établies « et à celles que le peuple établira d'un commun accord ; et, si quel- « qu'un veut les renverser ou leur désobéir, je ne le permettrai pas, « mais j'en prendrai la défense, soit seul, soit avec tous. Je respec- « terai les cultes de nos pères. Que les dieux soient témoins de mon « serment ! »

(2) Je traduis le texte de l'édition donnée par Scheibe chez Teubner, §§ 79 à 81.

Digitized by Google

piété barbare, c'était encore un devoir civique. Aujourd'hui, l'Eglise est séparée. Néanmoins, quelle que doive être, après la guerre, la destinée des ruines de Reims — qu'on les conserve telles quelles, qu'on les consolide ou qu'on les relève — tout citoyen français se sentira lié, envers elles, par l'affection et le respect, aussi étroitement que les combattants de Platées l'étaient, par leur serment, envers les sanctuaires de leur pays.

Novembre 1915.

Digitized by Google

Digitized by Google

Les boucliers vivants

dans les guerres de l'antiquité

Digitized by Google

Digitized by Google

Les boucliers vivants dans les guerres de l'antiquité.

Parmi les innombrables atrocités dont on a pu légitimement accuser les auteurs de cette affreuse guerre, il en est une à laquelle on ne consent à croire que parce qu'elle repose sur des témoignages graves et autorisés : c'est celle de s'être fait des boucliers vivants avec de pauvres êtres humains sans défense.

On les voit user de ce procédé abominable dès leur entrée en Belgique.

« Dès le moment où l'armée allemande a pris contact « avec l'armée belge devant Liège, elle a cherché à se « protéger en poussant devant elle des groupes de « civils » (1).

« Il est prouvé... que les règles et usages de la « guerre furent fréquemment violés, notamment par « l'usage de civils, y compris des femmes et des en- « fants, comme boucliers pour des troupes avançant « sous le feu de l'ennemi » (2).

Lorsque les Allemands tentèrent le passage de la Meuse, entre Namur et Dinant, « ils poussèrent devant « eux, pour s'en faire de vivants boucliers, les mal-

(1) X^e rapport de la Commission d'enquête belge, dans *La violation du droit des gens en Belgique*, publication officielle du gouvernement belge. (Paris, Berger-Levrault, 1915), t. I^er, p. 119. — Voir aussi les rapports 2, 3, 5, 7, 9 et surtout 15. — Cf. encore : *La Belgique et l'Allemagne, textes et documents précédés d'un avertissement par Henri Davignon.* Paris, 1915, p. 55.

(2) Conclusions du rapport du Comité anglais, dans ce dernier recueil, p. 55.

Digitized by Google

« heureux habitants des villages où ils s'étaient ré-
« fugiés à la suite de leur premier échec » (1).

Quelques jours après, pendant un de ces terribles engagements qui constituent ce qu'on a appelé la bataille de Charleroi, « les troupes allemandes, qui occu-
« paient la ville de Mons, se firent précéder par le
« maire et par un grand nombre de femmes et d'enfants,
« ramassés dans un faubourg de la ville. Lorsque les
« premiers coups de fusil furent échangés, quelques
« femmes se sauvèrent ; les balles allemandes les at-
« teignirent dans le dos ; on les considérait probable-
« ment comme des « déserteurs » ! (2)

Ils continuèrent en France. A Courtacon (Seine-et-Marne), à Néry (Oise), à Senlis, à Noméný (Meurthe-et-Moselle), nos ennemis renouvelèrent ces pratiques odieuses qui ne semblaient plus possibles en Europe, après vingt siècles de christianisme et de « lumières » (3).

Au mois de novembre, on les voit partir à l'assaut d'un pont sur l'Yser en poussant devant eux des zouaves qu'ils ont faits prisonniers (4).

Ces barbares se font une telle idée de la guerre qu'ils étaient bien capables d'imaginer par eux-mêmes une pareille cruauté. Mais ces pédants se souvenaient peut-être de l'avoir trouvée dans les historiens anciens, et ils n'ont pas voulu laisser perdre une aussi satanique in-

(1) Fleury-Lamure, *Charleroi*. Paris, Berger-Levrault, 1916, p. 26.

(2) L.-H. Grondijs, *Les Allemands en Belgique*. Berger-Levrault, 1915, p. 114. Le récit s'appuie sur l'autorité du bourgmestre de Bruxelles, M. Max, dont la conduite pendant les premières semaines de l'occupation allemande a excité partout l'admiration.

(3) Voir *Rapports et procès-verbaux d'enquête de la commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens*. Paris, Imprimerie nationale, 1915, pp. 57, 111, 184 à 186.

(4) Cf. *Illustration* du 5 décembre 1914, avec le beau dessin de Georges Scott.

Digitized by Google

vention, qu'un de leurs officiers a appelée « une bonne idée » (1).

*
* *

En effet, lorsque je lisais l'*Art des Sièges*, d'Enée de Stymphale, pour la préparation de mon petit travail sur *La guerre de tranchées et de mines dans l'antiquité*, j'avais noté une phrase où Enée laissait entendre qu'un aussi abominable procédé était connu des anciens. J'ai voulu en chercher quelques exemples, et voici ce que j'ai trouvé.

Il convient de citer d'abord le passage d'Enée lui-même : il est au chapitre X de son livre.

« Si une cité, dit-il, a donné des otages, il faut, « quand l'armée ennemie arrive sous ses murs, éloigner « de la ville les pères et les mères des otages et leurs « proches parents, et cela pendant toute la durée du « siège, afin qu'ils ne voient pas l'ennemi — lorsqu'il « approchera ses machines des murs — amener en « même temps leurs propres enfants et leur faire subir « les pires tortures... S'il est trop dur de les faire sortir « en leur donnant des raisons, on les emmènera tous « ensemble, en leur disant qu'ils ont une part bien « faible dans le travail et dans l'action ; et on ne leur « fera savoir d'avance ni le lieu où on les concentrera, « ni ce qu'ils auront à faire. »

Enée ne s'indigne pas : il recommande ces précautions avec autant de tranquillité et de détachement qu'il donne ses « recettes » pour détruire les galeries de mine, ou les machines de siège : et certes, cette froideur révèle le caractère scientifique qu'il a voulu donner à son œuvre ; mais elle prouve aussi, semble-t-il, qu'une telle barbarie n'avait rien d'exceptionnel dans les guerres de l'antiquité.

(1) *Bulletin des Armées* du 13-16 décembre 1914, n° 54, p. 5. — Réédition Hachette, n° 5, p. 480.

Digitized by Google

Pour ma part, j'en puis citer trois exemples.

Le premier est tiré de Valère Maxime, *Paroles ou faits mémorables*, livre de l'*Humanité et de la clémence* (1).

« Q. Métellus faisait en Espagne la guerre aux « Celtibères, et il était venu assiéger la ville de Cento- « brica. Déjà, il avait approché une machine, et il sem- « blait sur le point d'abattre la muraille au seul endroit « où elle pouvait être démolie, lorsqu'il préféra les « conseils de l'humanité à la victoire prochaine. Les « assiégés avaient exposé aux coups de la machine les « fils de Rhétogène, lequel avait passé à Métellus : mais « le général romain ne voulut pas que ces enfants « fussent, sous les yeux de leur père, victimes d'une « mort aussi cruelle; et bien que Rhétogène lui-même « affirmât qu'il n'empêcherait pas Métellus de conti- « nuer le siège, dût-il y voir périr son sang, Métellus « leva le blocus. Cet acte de clémence lui conquit, sinon « les murs d'une cité unique, du moins les cœurs de « toutes les villes celtibériques, et il eut pour consé- « quence que, pour les faire passer sous la souverai- « neté du peuple romain, Métellus n'eut pas besoin d'un « grand nombre de sièges. »

Le deuxième exemple nous sera fourni par Diodore de Sicile, qui le rapporte au livre XX, chapitre 24, de sa « Bibliothèque historique » (2). Le triste « héros » de cette histoire est Agathocle, tyran de Syracuse, qui vivait au IVe siècle avant J.-C. Les habitants d'Utique, ville située à l'ouest de Carthage, s'étant mis en état de rébellion, « il tomba à l'improviste sur cette ville, et fit « prisonniers de guerre trois cents citoyens qui se trou- « vaient dans la campagne au moment où il y parut ;

(1) Chapitre V.

(2) Je transcris la traduction de Miot, Imprimerie royale, 1837, t. VI, pp. 322 et suiv.

Digitized by Google

« puis, promettant l'oubli de tous les torts dont il avait « à se plaindre, il somma la ville de se rendre. Mais, « comme elle ne voulut pas y consentir, il imagina de « faire construire une machine, ordonna d'y suspendre « tous ses prisonniers, et la fit approcher des murs de « la ville. Les habitants d'Utique furent touchés de « pitié du sort de leurs malheureux concitoyens ; mais, « mettant plus d'importance à la conservation de la « liberté de tous qu'au salut de quelques-uns, ils dis- « posèrent leurs troupes sur les remparts et résolurent « de soutenir courageusement le siège. Agathocle éta- « blit alors sur sa machine des catapultes et la fit « occuper par des archers et des frondeurs, qui com- « mencèrent les attaques à coups de flèches ou de « pierres, et jetèrent ainsi les âmes des assiégés dans « les plus poignantes angoisses. En effet, les soldats « placés sur les murs hésitèrent, dans le premier « moment, à faire usage de leurs armes, auxquelles « servaient en quelque sorte de but des concitoyens au « milieu de qui se trouvaient les hommes les plus dis- « tingués de la ville. Mais, les ennemis redoublant la « violence de l'attaque, les assiégés se virent forcés de « se défendre et de chercher à écarter ceux qui remplis- « saient la machine. En prenant cette résolution, les « plus douloureuses affections vinrent désoler les « assiégés enfermés dans Utique, et le sort ne pouvait « les mettre à une épreuve plus rude, puisqu'une fatale « nécessité ne leur permettait pas de s'y soustraire ; « car les Grecs, étant protégés par les corps des pri- « sonniers, derrière lesquels ils s'étaient retranchés, il « fallait nécessairement, ou épargner ceux-ci et par « conséquent livrer la patrie aux ennemis, ou, en se « décidant à défendre la ville, frapper de mort, sans « pitié, une foule de citoyens infortunés; et c'est ce « dernier malheur qui eut lieu. La garnison, en usant

Digitized by Google

« de ses armes, et en faisant tomber sur les assiégeants « les traits qu'elle leur lançait de toutes parts, atteignait « à la vérité les ennemis postés sur les machines, mais « en même temps perçait des concitoyens partout où le « hasard ayant placé leurs corps les exposait aux « flèches parties des remparts de la ville ; tellement que « ces captifs moururent d'un supplice à peu près sem- « blable à celui de la croix, supplice honteux et destiné « à punir le crime seul. Enfin il arriva, sans doute par « l'effet seul d'un sort aveugle, que plusieurs de ces « malheureux périrent par les mains mêmes de leurs « amis ou de leurs parents, la nécessité terrible ne per- « mettant pas ici de respecter ce qu'il y a de plus « saint et de plus sacré parmi les hommes ».

Agathocle finit par s'emparer de la ville, et il exerça de terribles vengeances sur les malheureux habitants, mettant en croix les prisonniers et égorgeant dans les temples ceux qui avaient cherché un refuge au pied des statues des dieux: on croirait lire déjà des exploits de soldats allemands....

Le dernier exemple est rapporté par l'historien juif Flavius Josèphe, au livre Ier, chap. 2, de son *Histoire de la guerre des Juifs contre les Romains.*

Simon Macchabée vient de mourir (134 av. J.-C.), assassiné par Ptolémée son gendre, qui en même temps a fait arrêter sa femme et ses deux jeunes fils. « Il en- « voya des gens (1) pour tuer Jean, autrement nommé « Hyrcan, qui estoit le troisième. Mais, en ayant eu « avis, il s'enfuit à Jérusalem, dans la confiance qu'il « avoit en l'affection du peuple, à cause du respect qu'il « portait à la mémoire de ses proches, et de sa haine « pour Ptolémée. Ce méchant homme voulut aussi en- « trer dans la ville par une autre porte ; mais le peuple, « qui avoit déjà reçu Hyrcan, le repoussa. Il s'en alla

(1) Traduction Arnauld d'Andilly, in-4, 1700, p. 5 du t. II.

Digitized by Google

« dans un chasteau nommé Dagon qui est au-delà de « Jericho, et Hyrcan, après avoir succédé à son père « dans la charge de Grand Sacrificateur et offert des « sacrifices à Dieu, alla aussitost l'y assiéger pour déli- « vrer sa mère et ses frères. Son bon naturel fut le seul « obstacle qui l'empescha de forcer la place. Car lorsque « Ptolémée se trouvait pressé, il amenoit sa (1) mère « et ses frères sur la muraille afin que chacun les pust « voir ; et, après leur avoir fait donner quantité de « coups, il les menaçoit de les précipiter du haut en « bas s'il ne se retiroit à l'heure même. Quelque gran- « de que fust la colère d'Hyrcan, elle estoit contrainte « de céder à son amour pour des personnes qui luy « estoient si chères, et à sa compassion de les voir « souffrir. Sa mère au contraire, dont le grand cœur ne « pouvoit estre abattu ny par les douleurs, ny par l'ap- « préhension de sa mort, estendoit les bras et le prioit « que le désir de luy épargner tant de tourmens ne « l'empêchast pas de faire recevoir à cet impie le chas- « timent qu'il méritoit, puisqu'elle se tiendroit heureuse « de mourir pourveu que les crimes qu'il avoit commis « contre toute sa maison ne demeurassent pas impunis. « Ces paroles animoient Hyrcan à la vengeance ; mais, « lorsqu'il voyoit qu'on recommençoit à la traiter d'une « manière si cruelle, il sentoit son courage s'amollir, « et son esprit, agité par ces divers sentimens, estoit « plein de confusion et de troubles ». Ptolémée finit par faire mourir la mère et les frères d'Hyrcan.

Cette mère qui crie à son fils de ne pas hésiter à la tuer si sa mort doit hâter le châtiment du criminel, n'est-ce pas un acte au moins aussi beau que celui du zouave de Dixmude qui, pris avec d'autres soldats par les Allemands pour leur servir de bouclier, crie aux nôtres qui hésitent : « Mais tirez donc !.... »

(1) Celle d'Hyrcan.

Digitized by Google

*
* *

Ainsi les anciens connaissaient et pratiquaient si bien l'horrible procédé des boucliers vivants que le théoricien grec des sièges exposait le moyen d'en éviter l'effet moral dans les villes assiégées ; mais un Romain se faisait honneur de préférer la clémence à une victoire ainsi obtenue.

Nos ennemis aiment mieux imiter les Agathocle et les Ptolémée.

Aujourd'hui, en pleine guerre, il ne manque pas de Français qui, par un esprit d'équité exagéré, répondent à ceux qui citent les crimes des officiers et des soldats allemands, que les nôtres n'agiraient pas autrement s'ils passaient le Rhin. Il est certain que la vengeance, libre enfin de s'exercer, les porterait à des excès que nulle autorité ne pourrait arrêter. Mais je suis bien certain qu'il est des crimes allemands que nos soldats n'imiteraient jamais : ni ils ne tueraient des petits enfants, des vieillards et des mères ; ni ils ne brûleraient sans raison les villages et les villes ; ni, surtout, ils ne seraient assez lâches pour mettre devant leurs poitrines le corps d'un pauvre être humain.

Novembre 1915.

Digitized by Google

QUELQUES IMPRESSIONS DE VOYAGE

(Strasbourg et Metz, Luxembourg, Bruxelles, Malines, Bruges et Ypres, 1911)

PAR

Emile MONOT

Professeur de Première au Lycée Rouget-de-Lisle

Digitized by Google

Digitized by Google

Quelques mots au lecteur.

Voici quelques souvenirs d'un voyage que j'ai fait en août et en septembre 1911, et où j'ai vu Strasbourg, Metz, Luxembourg, Bruxelles, Malines, Anvers, Bruges, Ostende et Ypres. A mon retour, sur la demande d'un de mes amis, j'entrepris de les rédiger pendant que ma mémoire conservait encore toutes fraîches les images des choses. Mais, petit à petit, faute de notes, ces images se voilaient, entraient dans un nuage, et, après Malines, j'abandonnai mon travail, décidé à le reprendre et à le compléter après un nouveau voyage aux mêmes lieux.

Trois ans après, en 1914, j'étais prêt à repartir, et je me réjouissais de voir arriver ce mois d'août où j'entrerais en vacances. J'allais visiter Gand, et revoir Bruxelles et Malines, Bruges et Ypres. Je serais, encore une fois, un de ces pélerins anonymes qui, chaque année, vont saluer avec respect ces sanctuaires d'art, les vieilles villes belges.

D'autres pélerins sont venus, les Barbares, armés du fer et du feu....

Quand ils seront partis, je referai mon voyage ; mais je ne pourrai plus reprendre mon récit au point où je l'ai laissé.

Aussi avais-je décidé d'abandonner définitivement ces Souvenirs. *Mais mes confrères de la Société d'Emulation, à qui j'avais lu tout ce que j'en avais rédigé, m'ont affirmé que cette première partie pouvait encore, telle quelle, être présentée aux lecteurs*

Digitized by Google

de nos Mémoires, *et qu'elle prenait, désormais, un douloureux intérêt rétrospectif. On va donc la trouver ici, toute simple, sans autre ambition que d'être un recueil d'impressions vraies et sincères.*

C'est pourquoi je me suis fait un scrupule, malgré le martyre que la Belgique a souffert, de rien modifier de ma première rédaction, achevée au mois de novembre 1911 : je n'ai pas voulu, n'ayant pas revu dans la douleur les admirables villes que j'avais vues dans la joie, écrire des pages qui n'eussent été qu'une vaine amplification. J'ai complété seulement ces Souvenirs *par deux pages sur Bruges et sur Ypres, dernière étape de mon voyage en Belgique.*

Février 1916.

Digitized by Google

A l'ami qui m'a encouragé à écrire ces pages.

Vous m'avez, mon cher ami, engagé à mettre par écrit quelques impressions de mon dernier voyage. Vous m'assuriez, rappelant certaines esquisses antérieures, que celle-ci vous intéresserait de même, — vous et deux ou trois amis qui nous sont communs. Je suis persuadé que vous vous abusez sur le mérite que peuvent avoir des notes où, sans faire, vers la psychologie des peuples et la philosophie des arts et des paysages, des efforts dont je me sais incapable, je consigne seulement quelques traits de mœurs, quelques anecdotes, et des souvenirs tout personnels. Mais, puisque vous m'avez encouragé, et que je vous sais sincère ; puisqu'aussi, à rédiger ces lignes, je repasserai par mes routes et referai mon voyage, — je cède à votre indulgente amitié, et je commence ces pages, vous priant de les accepter comme je les écrirai et comme je vous les offre, en toute simplicité.

15 septembre 1911.

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES IMPRESSIONS D'UN VOYAGE
à Strasbourg, Metz et Luxembourg, et en Belgique (1911).

I. — Strasbourg et Metz.

J'ai voulu, avant d'entrer dans le Luxembourg et en Belgique, où était le principal but de mon voyage, voir les deux grandes villes arrachées à la France il y a quarante années, Strasbourg et Metz. J'avais déjà vu Metz, il y a un quart de siècle, le lendemain même du jour où la liste protestataire d'Antoine avait été élue. On m'avait laissé partir de Nancy, mais en m'assurant qu'à Novéant, on ne permettrait pas à un jeune Français de vingt-deux ans d'aller plus loin en pays annexé. A Novéant, un gendarme allemand m'avait en effet très longuement regardé, mais il m'avait laissé continuer ma route. J'avais trouvé Metz en pleine ébullition. Le résultat des élections avait ému tous les Messins : les rues étaient encombrées de passants, et les vendeurs de journaux criaient à tue-tête et débitaient à pleines mains leurs *Extrablætter* ; des officiers circulaient parmi les groupes, l'air provocant, le sabre retentissant sur le pavé ; des soldats manœuvraient sur l'Esplanade, et, dans le lointain, s'exerçaient des fifres. Mais, si l'Allemand imposait partout sa présence abhorrée, du moins Metz venait de protester contre elle par ses votes ; toutes les rues portaient encore des noms français ; et, au restaurant où j'étais entré, je n'avais pas entendu parler une autre langue que la mienne.

Digitized by Google

Comment allais-je retrouver Metz, vingt-cinq ans après? Et quelle impression emporterais-je de Strasbourg, où je n'étais jamais venu ?

*
* *

La première émotion que j'éprouvai, ce fut au passage de la frontière d'Alsace, entre Petit-Croix et Montreux-Vieux. On vient de quitter la dernière gare de France : pendant que le train roule, on guette le premier indice qui vous fera connaître que vous n'êtes plus chez vous, mais chez l'ennemi. Soudain un disque apparaît, différent de ceux de France ; un contrepoids d'aiguille se bariole de deux couleurs ; une casquette plate et rouge se montre à quelque distance, sur le quai de la station prochaine ; et soudain, on est plus mal à l'aise : le doux parler de France s'entend encore dans le wagon, mais le ton a baissé. Les rauques et raides articulations germaniques retentissent à l'arrêt du train. La ligne est franchie : quelques tours de roue viennent de vous mettre chez l'Allemand : c'est la première émotion.

J'attendais la deuxième dans Strasbourg même, au débarqué. Je pensais que la vue des soldats au casque pointu, circulant dans cette ville encore française au temps de mon enfance, devait suffire à attrister mon âme. Je n'avais point songé qu'une telle impression ne pouvait être naturelle et profonde que chez un homme qui aurait vécu à Strasbourg avant 1870. Une chose pourtant m'avait touché : à l'hôtel, à la brasserie, dans un grand magasin et chez un humble boulanger, on m'avait parlé dans ma langue : on avait même mis quelque coquetterie à le faire ; on m'avait aidé à me débrouiller dans les marks et les pfennigs ; et, sans bâtir sur ces petits faits de vastes inductions, j'avais pu sentir qu'à Strasbourg, un Français de France était encore un peu chez lui.

Digitized by Google

Je reçus une impression plus forte lorsque, au milieu d'un groupe d'Allemands et de Français, je visitai le palais de l'empereur. Dans ces salles luxueuses où nos pieds, chaussés de larges sandales de lisière, glissaient silencieusement, quatre Méridionaux, en habits de toile khaki, le chapeau en tête et la jumelle en bandoulière, avaient commencé par échanger des plaisanteries déplacées : c'étaient de ces affligeants compatriotes, dont on a honte à l'étranger, comme d'un petit cousin mal habillé et mal embouché qu'on est obligé de promener dans sa ville natale. Mais lorsque, sous la conduite du concierge qui, d'une voix blanche, expliquait, en allemand, puis en français, la destination des diverses salles, — nous fûmes arrivés au cabinet de l'empereur, le silence s'établit soudain, même parmi mes vulgaires compatriotes ; et lorsque notre guide, nous faisant regarder par une fenêtre, nous montra, au bout de la large avenue qui fait face au palais et qui a pour fond l'Université, la statue équestre de Guillaume I^er^, fondateur de l'empire allemand, je sentis là vraiment, pour la première fois, que, malgré les frais de coquetterie faits pour nous, — à Strasbourg nous n'étions pas « chez nous », nous n'y étions plus, et que là-bas le cavalier de bronze, ici le maître absent, mais partout présent, signifiaient que les Allemands avaient pris une place qu'ils ne voulaient plus rendre.

Mais, où mon émotion fut de beaucoup la plus profonde, ce ne fut pas à Strasbourg même, ce fut au pont de Kehl. Le jour commençait à baisser lorsque, à travers une banlieue sans beauté, le tramway m'amena au bord du Rhin. Je m'arrêtai au milieu du pont et je regardai longtemps le grand fleuve : il vient de décrire une courbe qui cache aux yeux la partie antérieure de son cours, et il arrive, rapide et cependant majestueux, entre les peupliers de ses bords. Dans le calme du soir tombant, la

Digitized by Google

méditation sur ces eaux chargées d'histoire est, pour un Français de quelque culture, émouvante et féconde. Il a lu César, et il se rappelle qu'il y a près de vingt siècles, l'auteur des *Commentaires* faisait déjà du Rhin la limite naturelle de la Gaule celtique et de la Germanie. Il songe que, bien des fois déjà dans les temps historiques, ce large fossé a été traversé par les barbares de l'Est, depuis les Germains d'Arioviste et les hordes des Goths, des Vandales, et des Alemans, jusqu'aux troupes de Guillaume, roi de Prusse. Mais il songe aussi à tous ceux qui, venus de l'ouest, ont franchi ces eaux rapides, depuis les légions de César jusqu'aux soldats en dentelles de Louis XIV et aux durs-à-cuire de la Grande Armée. Il se rappelle que le premier pont jeté sur le Rhin a été l'œuvre de ceux par qui nous autres Français sommes ce que nous sommes, qu'il a été construit par les Romains ; et il admire en lui-même l'initiative de César, la hardiesse de ses plans et la fierté de sa résolution : « passer le fleuve sur des « barques pour aller châtier des Barbares ne serait NI « DE MA DIGNITÉ NI DE CELLE DU PEUPLE ROMAIN.... » Il loue cet orgueil patriotique qui pense et qui agit comme il convient à un grand pays ; il trouve dans César, dans Condé et dans Napoléon, des motifs d'espérer ; et il se persuade que nos soldats traverseront encore le noble fleuve, et qu'il n'est pas exilé pour toujours de la carte de France.... En vérité, la méditation au pont de Kehl est féconde en leçons d'énergie et de confiance.

*
* *

Le lendemain, j'allai, sur la place Kléber, voir relever la garde : ce ne fut pour moi qu'un spectacle pittoresque. A midi et demi, derrière une bande de tambours plats et une musique militaire, la garde montante arrive. Un public nombreux s'est réuni devant le corps de

Digitized by Google

garde. Les soldats du poste sont sortis et se sont placés en deux files sur le trottoir : ceux qui viennent les relever se rangent en face d'eux. Un tambour-major lève sa canne, la musique joue quelques mesures, de jeunes officiers imberbes font entendre de brefs et secs commandements, quelques soldats se détachent des deux escouades, vont, au pas de parade, les yeux inquiets, le regard timidement fixé sur les chefs, donner et recevoir le mot d'ordre ; la garde descendante s'en va, précédée du tambour-major et des tambours plats ; la garde montante prend possession du poste : le spectacle est fini. Alors la musique, entourée de la foule des curieux, va sous les arbres de la place, près de la statue de Kléber, se ranger en cercle pour faire entendre quelques morceaux : elle joue trois pas redoublés, avec un ensemble parfait, mais en piano mécanique : tous ces musiciens semblent être des automates, jusqu'au chef qui, la physionomie d'ailleurs avenante malgré le casque à pointe, fait aller son bâton par petits coups horizontaux, à peine indiqués, mais tous égaux les uns aux autres.

*
* *

Je suis venu à Metz par Nancy. Que vous dire de Nancy, à vous, mon cher ami, qui connaissez et qui avez su goûter la beauté triomphale de la place Stanislas, le charme tout intime de la place d'Alliance, la majesté de la Pépinière, le pittoresque de la Ville Vieille ? Je ne vous citerai qu'un trait, qui vous fera, je l'espère, autant de plaisir qu'il m'en a fait à moi-même. J'allais de la place Stanislas dans la rue Sainte-Catherine. La façade de l'ancien évêché qui donne sur cette rue était en réparation, et son trottoir encombré de matériaux. Au moment où je passais sur l'autre, le commandant du XX^{e} corps arrivait, accompagné d'un général de division, et suivi de son état-major. Je me

Digitized by Google

rangeais pour les saluer, lorsque je vis, en face de moi, deux ouvriers maçons quitter leur travail, et levant leur bras où la manche de chemise se retroussait au coude, faire à tous ces chefs, très respectueusement, le salut militaire....

*
* *

Metz m'a paru moins accueillant, plus fermé que Strasbourg. Je sais bien que je n'ai vu que le dehors, et *Colette Baudoche* m'a fait connaître l'intérieur de l'âme messine et ses vertus profondes. Mais quels sentiments peut éprouver ici un Français de passage, quand il y arrive par une gare qui est une citadelle, qu'il trouve ensuite devant lui une Poste qui est un château-fort, qu'au coin des rues, au fronton des boutiques, il ne voit partout qu'inscriptions en langue allemande, et que, dans tel hôtel même où il espérait, sur la foi d'autrui, se retrouver « en France », il a affaire à un personnel bourru, qui le reçoit sans cordialité, et qui a peine à le comprendre ? Et ces soldats allemands partout, dans toutes les rues, sur toutes les places ; ces éternels fantassins, ces cavaliers, ces équipages militaires ! Ma première impression est pénible ; j'ai conscience que, dans cette ville qui m'avait paru si française encore il y a vingt-cinq ans, je n'aurais plus qu'à fermer, moi aussi, mon âme, et à partir au plus vite, avec mes souvenirs d'autrefois et les images messines que je me suis créées à moi-même en lisant Barrès, — si je n'avais pas, pour me dilater, ces deux larges espaces, espace moral et espace matériel, la cathédrale, et la perspective de la vallée et des prés de la Moselle, vue de l'Esplanade. Là du moins, quoi que fassent les Allemands, on se sent en terre de France. L'empereur a bien pu faire sculpter sur un des porches de la cathédrale, parmi des statues de saints, son visage et sa moustache retroussée, — son image hautaine n'a pas chassé le

Digitized by Google

peuple des ombres lorraines qui flottent sous ces voûtes. Quel Français, même de la province la plus éloignée d'ici, n'a appris à connaître et à vénérer le nom de Mgr Dupont des Loges, de celui que M. Barrès appelle « le « successeur des grands évêques debout contre les Bar- « bares, la voix et l'honneur de Metz (1) » ? Et quel Français voudrait sortir de cette église sans avoir élevé vers lui sa pensée ou sa prière, sans l'avoir remercié, d'un cœur ardent pour avoir été — que dis-je ? pour être resté, en fondant la commémoration funèbre du 7 septembre, le gardien fidèle du souvenir ? Petits soldats de la garnison de Metz, qui vous trouviez en même temps que moi à la cathédrale, quels étaient vos sentiments pendant que vous la visitiez, avec ordre et discipline, sous la conduite d'un de vos sous-officiers ? Pieusement agenouillés sur vos chaises et alignés comme à l'exercice, sans doute demandiez-vous à Dieu d'être encore favorable à vos armes ? Derrière vous, moins étranger que vous sous ces voûtes, je confiais au grand évêque une autre prière....

Et, de même, *ils* ont bien pu encore élever, au bout de l'Esplanade, en face de la frontière de France, une autre statue équestre de Guillaume Ier : ils n'ont pas osé supprimer le geste de bronze de notre maréchal Ney, qui, à l'autre bout, croise la baïonnette dans la direction de l'Allemagne. Et au pied de leur empereur, quand je regarde devant moi, par dessus la route brûlée de soleil où des fourgons militaires ne cessent de passer, je ne peux concevoir que des pensées de France. Ils ont construit, pour en faire un belvédère, une sorte d'exhèdre grecque, dont les colonnes doriennes détonnent de la manière la plus grotesque sur cet horizon ; mais ils n'ont pu dénaturer ce paysage, qu'un Français « reconnaît » tout de suite : les lignes en sont simples et

(1) *Colette Baudoche*, p. 237.

Digitized by Google

le dessin tempéré; la rivière qui coule doucement sous les saules et entre les prés, a l'allure élégante d'une rivière française : aussi bien c'est la Moselle, et, s'ils nous ont pris le Rhin, ils ne peuvent faire que la Moselle ne naisse en terre de France. De ces prés montent des cris d'enfants qui jouent : quelle langue parlent-ils ? Je suis trop loin pour m'en rendre compte ; mais il me plairait de savoir que de ces gosiers de petits Lorrains ne sortent pas seulement les rauques accents germaniques.

II. — Luxembourg.

— « Alors, Monsieur, vous allez à Luxembourg ? » m'avait dit un compagnon de route qui était monté avec moi dans le train, à Metz.

— Oui, Monsieur.

— Vous allez voir une très belle ville.

— En effet, Monsieur, je l'ai entendu dire.

— Une des plus belles villes de l'Europe.

— Vraiment ? Vous l'avez visitée sans doute ?

— C'est mon pays, Monsieur....

Les philosophes nous apprennent que tout jugement implique comparaison. Pour décider si mon enthousiaste Luxembourgeois avait bien jugé, il m'eût fallu connaître beaucoup de belles villes d'Europe où je ne suis jamais allé ; ne pouvant comparer, je me contenterai, mon cher ami, de vous dire ce que j'ai vu.

De la gare, on se dirige vers la ville — qu'on aperçoit assez loin devant soi — par une banale avenue. A quelque distance, elle se bifurque, et la branche de gauche passe entre de rares maisons et des terrains vagues, et longe une grande et laide place triangulaire, sans arbres, dont le plus bel ornement est une horrible baraque d'octroi. L'ardeur d'admirer qu'ont excitée en moi mes lectures et ma conversation est mise à une rude épreuve. Mais tout à coup, dans cette plaine

Digitized by Google

presque déserte, une brusque dépression se creuse profondément. Une rivière y coule, et un pont la traverse, de l'élan hardi de son unique arche de pierre. Un peu sec et stérile en amont, le vallon verdoie ensuite et s'en va, orné de jardins en terrasse, planté d'arbres et d'arbustes capricieux, jusqu'à un long viaduc aux arches multiples derrière lesquelles il disparaît. En face, sur la roche que la rivière a lentement creusée, montent de hautes murailles qui sont les restes des fortifications construites par notre Vauban. Le temps, qui a bruni et un peu rongé les pierres des murs, — les hautes branches qui en cachent souvent la base, se sont faits les collaborateurs posthumes du grand ingénieur, et l'œuvre de l'homme ajoute ici sa beauté à l'œuvre de la nature. En haut, derrière des boulevards plantés d'arbres, et accordant la ligne de leurs façades aux sinuosités de la falaise, les maisons modernes élèvent leurs élégantes architectures.

Le pont Adolphe traversé, on ne voit autour de soi que des arbres, et cette entrée dans la ville est riante et rend l'âme légère et gaie. C'est aujourd'hui dimanche, et toute une foule en belle humeur circule à travers les rues qui vont vers le centre. On vient de sortir de la grand-messe, les cloches sonnent, le ciel est plein de lumière, et la musique des volontaires se dirige vers la place d'Armes: suivons les musiciens. Ils sont assez peu nombreux, mais le concert qu'ils donnent est un des meilleurs que j'aie jamais entendus : peu de musiques militaires françaises me semblent capables d'arriver à une telle perfection. On écoute, on applaudit, et, dans les intervalles des morceaux, on forme autour du kiosque deux cercles concentriques qui tournent en sens contraire, et où l'on cause avec jovialité. Tous ces visages sont accueillants, j'entends plus d'un promeneur parler ma langue, les touristes ne sont ni nombreux, ni intem-

Digitized by Google

pestifs, la musique est excellente : oh ! le joli dimanche !

D'ailleurs, Luxembourg me paraît faite pour être la ville d'un perpétuel dimanche : je parle de la ville d'en haut. Les boutiques y sont assez rares, et la plupart des maisons ne semblent habitées que par des rentiers. On doit surtout s'y reposer, et passer ses jours sous les arbres des jardins ou des places, à jouir, sans hâte ni souci, des magnifiques perspectives que les architectes ont su ménager sur les vallées. Un tramway bien sage fait le service de la ville : il part de la gare, passe sur un pont, revient par l'autre, et quand il a achevé son voyage circulaire, il le recommence sans fièvre. Un tramway rapide et tumultueux détonnerait ici : un autobus y serait la bête de l'Apocalypse. Un train sur route dessert aussi des villages proches ou lointains : il s'en va d'une allure rassurante, agitant sa cloche pastorale, ignorant ces meuglements épouvantables de sirène auxquels nos mécaniciens prennent un plaisir si peu intelligent. Et il a l'air si paternel qu'on a envie de lever sa canne ou son parapluie pour l'arrêter, monter dedans, et s'en aller faire un tour quelque part, au gré de sa fantaisie.

Et comme l'air qu'on respire ici est hospitalier ! Voici des soldats belges. Et, plus loin, Dieu me pardonne ! mais ce sont deux soldats français, de l'arme du génie. Seulement, petits pioupious de France, vous représentez bien mal notre pays : votre ceinturon est débouclé, vos guêtres sont toutes poussiéreuses, et vous avez l'air si fatigués par le soleil que, pour vous donner une leçon, j'ai envie de vous offrir mon ombrelle. Regardez donc ces superbes gendarmes, ces magnifiques volontaires luxembourgeois, si coquettement astiqués et ficelés. Ou retournez-vous, tout simplement, pour voir ces deux autres soldats français de votre arme, qui viennent derrière vous : ceux-là sont propres, leur tenue est sé-

Digitized by Google

vère, et ils ne cherchent point, comme vous, un estaminet où ils puissent « s'achever » : les braves garçons cherchent une boîte aux lettres pour y mettre un paquet de cartes postales....

***

Luxembourg est la ville des arbres et des vallées. Partout des parcs, des jardins, des squares, des boulevards ombragés; vers le Nord-Est, une forêt s'avance jusqu'à la ville. Et au Nord, au Sud, des vallées se creusent, serpentent, se ramifient, découpent des plateaux et isolent des rochers, offrant aux regards de pittoresques perspectives. Deux rivières coulent au fond, et elles se réunissent au pied d'un promontoire rocheux, du haut duquel les volontaires, qui ont là leur caserne, ont le plus beau spectacle. Mais songent-ils bien à l'admirer? Pendant que sur cette pointe, séparée du bruit de la ville par le calme d'un square, et qui semble si lointaine, je contemple le panorama du double vallon, des soldats sont à une fenêtre, tout près de moi, et qui regardent aussi: mais, ce qui les intéresse, c'est le sort de quelques chopes vides, qui, pendues à un grand cordon noir, descendent le long du mur, se balancent, heurtent des pierres proéminentes, et arrivent, tout en bas, aux mains d'un bon gargotier qui va les remplir et les remonter par l'escalier.

***

Luxembourg, où il est si doux de vivre, vous qui, grâce au ciel, n'êtes pas une de ces villes qu'a perdues leur beauté même, puissiez-vous ne pas subir avant longtemps la profanation des caravanes, des automobiles, et des *Palace-Hôtels !*

Digitized by Google

III. — Quelques impressions de Belgique.

Les deux langues.— Les noms des rues.— Les carillons.

Qu'à Luxembourg on parle également l'allemand et le français, rien de plus naturel, en cette Marche de l'Est. Mais que, en Belgique, dans ce pays de civilisation française, sur cette terre que la France a délivrée deux fois, le Français recule petit à petit devant ce dialecte germanique qu'on appelle le flamand ; que le flamand soit, sur le même pied que le français, une langue « officielle », ce n'est pas sans peine que j'ai vu tout cela.

Assurément, je n'ignorais pas la grande querelle des wallons et des flamingants, et que cette querelle devenait de plus en plus vive. Je savais que leur rivalité est celle de deux races, les Germains et les Celtes, et que l'acharnement des flamingants contre le parler de France est la suite naturelle d'une haine ethnique. Mais rien ne vaut, pour rendre les faits vivants à l'esprit, le contact immédiat des choses. Au cœur du pays belge, dans les rues de Bruxelles, dans ses cafés, dans ses spectacles populaires, je n'entendais jamais un ouvrier, un employé parler français. Partout, des inscriptions bilingues, dans les gares de la ville, à la Poste, sur les magasins, au coin des rues : en haut le français, en bas le flamand. Plus au Nord, et plus loin de la France, à Malines, à Anvers, le rapport s'intervertit : en bas le français, en haut le flamand. A la gare de Comines, à cent mètres de notre frontière, il n'y a plus ni haut ni bas : les deux langues se juxtaposent, et l'égalité règne entre elles ; mais le flamand aura accompagné le français jusqu'aux portes mêmes de la France.

Cela est un peu pénible d'abord ; mais l'histoire me prouve que j'aurais tort de m'offusquer, puisque le fla-

Digitized by Google

mand est parlé en ces pays depuis des siècles, et qu'il est légitime qu'il y garde sa place. Ceci est plus grave. Que Malines, au nom si doux, s'appelle là-bas Mechelen ; que Bruges s'aggrave d'un deuxième *g*, c'est affaire entre les Flamands et leurs gosiers ; du moins Bruges et Malines sont chez eux. Mais, quand j'apprends, moi Français, par un écriteau de la gare de Comines, qu'il y a dans mon pays une ville qui s'appelle Rijsel et que cette ville au nom barbare est le chef-lieu du département du Nord, Lille, j'éprouve presque de l'inquiétude. Lille est « en Flandre », mais Lille est de France, et ce Rijsel est comme un empiètement des flamingants sur notre propre territoire.

Ainsi le flamand ne garde plus sa place : il menace notre langue, et la civilisation dont notre langue est le symbole. Ses progrès sont un obstacle croissant à notre expansion intellectuelle et morale, et ceux qui s'enrichissent de nos pertes, ce sont encore des Germains.

Si, au lieu de m'en attrister, j'en concevais de la colère, je dirais : « Pourquoi donc est-ce Paris qui excite l'émulation de Bruxelles ? Pourquoi ai-je entendu des Bruxellois me dire : N'est-ce pas que notre ville est un petit Paris ? Pourquoi comparent-ils leur boulevard Anspach au boulevard des Italiens ? Qu'ils rivalisent avec nous, c'est la marque que la France n'a pas perdu pour eux tout son prestige : mais, qu'ils soient logiques : sur le boulevard des Italiens, on ne parle pas flamand... »

Heureusement, tous les Flamands ne sont pas flamingants, et, dans le bon combat que mènent, contre les Germains de Flandre, les amis de la culture et de la langue française, ils trouvent des amis, mieux encore, des alliés, dans le camp où ils pouvaient n'avoir que des adversaires L'*Association flamande pour la vulgarisation du français* lutte pour nous ; d'autres groupes

Digitized by Google

flamands font de même, et il ne faut pas trop désespérer (1).

***

On se promènerait dans les villes belges rien que pour lever le nez aux carrefours et lire, au coin des rues, leurs noms savoureux : j'en étais si heureux que j'en oubliais, parfois, le flamand et les flamingants.

A Bruxelles, j'habitais dans la rue de la *Fourche* ; elle aboutit, d'un côté, à la rue de l'*Ecuyer*, et de l'autre à la rue du *Marché-aux-Herbes*. J'allais au boulevard d'Anspach par la rue du *Marché-aux-Poulets* ; et, pour monter à Sainte-Gudule, je suivais les rues des *Bouchers*, de la *Montagne*, des *Longs-Chariots*, et du *Marquis* : j'en redescendais par la rue d'*Assaut*, la rue *Montagne-aux-Herbes-Potagères*, et la rue *Fossé-aux-Loups*. En flânant dans mon quartier, je trouvais la rue des *Fripiers*, la rue des *Boiteux*, et ces deux rues aux noms délicieux d'opérette : la rue du *Persil*, et la rue *aux Choux*. Vous allez croire, mon cher ami, que j'avais pris logis dans quelque coin mal hanté, et peuplé de masures... Détrompez-vous : j'habitais au cœur même de la ville, à cent mètres du magnifique boulevard Anspach.

Vous avez entendu parler de l'incomparable Grand'

(1) Pendant que j'écrivais ces brèves réflexions, la Ligue internationale des *Amitiés françaises*, fondée en 1909 « pour défendre la culture française et développer les amitiés que la France compte dans le monde », tenait à Mons son premier Congrès. Dans le discours d'ouverture, le président du Conseil provincial de Hainaut a fait entendre d'heureuses paroles : « Si nous aimons la France, a-t-il dit, « nous n'avons de haine contre personne : nous pouvons même aimer « d'autres nations ; mais nous aimons mieux la France. *Quand nous « allons en France, nous nous sentons encore chez nous* ; quand nous « allons dans d'autres pays, nous nous rendons à l'étranger. » Le vœu des Français, c'est de pouvoir dire de même : « Quand nous allons en Belgique, nous nous sentons encore chez nous. » Il est bien assez triste que, devant l'envahissement germanique, un tel vœu soit devenu nécessaire (Note écrite en 1911).

Digitized by Google

Place de Bruxelles, que bordent l'Hôtel-de-Ville et les Maisons des Corporations. Vous vous imaginez sans doute, avec vos préjugés de citoyen français, qu'on n'y saurait aller que par des rues portant des noms sonores de grands hommes... J'y allais par une ruelle qui s'appelait bravement, sans souci du qu'en-dira-Paris : la rue *Chair-et-Pain*.

A Anvers, en sortant de la gare centrale, on a devant soi de luxueuses avenues qui se dirigent vers l'Escaut. La plus belle, qui est plutôt une place allongée, se continue sans vergogne soit par le *Marché-aux-Œufs*, soit par le *Marché-aux-Souliers* ; entre les deux, la rue *aux Lits*. On descend au quai par la rue *au Fromage*, la rue *aux Cheveux*, la rue du *Coude tordu*, la rue de l'*Espérance* et la rue de *la Fortune*.

Mais je ne veux pas vous ennuyer par une interminable énumération, si amusante qu'elle puisse être. Ypres, qui fut ma dernière étape en Belgique, me réservait ma dernière joie, avec sa Grande et sa Petite rue *au Beurre*, sa rue de *la Bouche*, et sa rue des *Chiens*, que continue — hasard ou ironie ? — la rue des *Boudeurs* (1).

Je vous disais tout à l'heure, mon cher ami, que ces noms savoureux me faisaient oublier le flamand : le flamand, oui, mais le Flamand non point. Le Flamand se peint en eux, bon vivant, matériel, et qui vit de bonne soupe plutôt que de beau langage.

*
* *

Que j'ai aimé la musique des carillons ! Les cloches belges ne sont ni flamingantes, ni wallonnes ; elles ne parlent qu'une langue, intelligible à toutes les oreilles.

(1) Même le nom du dernier grand homme d'Ypres est admirable de pittoresque ; il aurait pu s'appeler Dubois, ou Durand ; il se nommait *Vandepereboom*...

Digitized by Google

Mais, comme toutes les voix humaines, leurs voix ont des accents variés, des timbres divers.

J'ai écouté chanter Anvers, Bruges, Ypres, Ostende et Malines.

Dans la gloire de midi, au clocher de sa cathédrale, Anvers sonnait longuement l'éclat de sa prospérité, célébrait les chefs-d'œuvre qu'abritent son musée et ses églises, s'enorgueillissait de ses rues animées, de son Escaut couvert de navires, célébrait la double magnificence de son passé et de son présent. Le carillon d'Anvers verse la joie aux urnes de ses cloches.

Dans le calme du soir tombant, le beffroi de Bruges laisse descendre, sur les quais silencieux où l'eau s'assombrit, la mélancolie d'une musique plus pâle. Même devant l'Hôtel-de-Ville, loin des quartiers où Bruges est comme une maison de mort où l'on n'entend ni voix ni bruit de pas, le carillon tombe sans joie et sans éclat : une tristesse semble être en lui.

Au haut du beffroi qui domine l'immense façade des halles, comme, sur le bouclier d'Achille, les dieux dominent les lignes des combattants, — les cloches d'Ypres s'égaient, sans réfléchir qu'Ypres est morte. Sur la vaste place qui s'étend à leur pied, et où de rares passants rompent le silence qui s'appesantit, leur papotage descend comme un anachronisme. Ypres persiste, par son carillon, à se réjouir de son passé florissant, et refuse de s'affliger de sa déchéance présente : ses cloches ont la foi têtue.

A Ostende, la voix d'airain est lourde et vulgaire. On dirait qu'elle s'évertue, à force de bruit, à appeler l'attention de la foule cosmopolite et indifférente qui, dans la rue voisine, roule vers la plage son flot ininterrompu. Le carillon d'Ostende n'a point voulu s'effacer, et il n'a pas voulu davantage s'harmoniser à tant d'élé-

Digitized by Google

gance : ses cloches ont des manières de parvenu, de bourgeois enrichi qui veut qu'on le remarque.

Les cloches de Malines sont les reines du chœur. Le donjon de sa cathédrale semble fait, il est vrai, pour appeler aux armes et sonner le tocsin : il doit verser sur la ville un tumulte de bourdons. Mais écoutons : voici sept heures, et la fin des travaux du jour : là-haut, très haut, on dirait qu'une grande dame vient de se lever de son fauteuil, et qu'elle dispose, à petits coups, les plis de sa robe garnie de dentelles d'argent. Un léger frisson de métal a passé dans la cage de pierre ; des sons très fins, comme de harpes célestes, descendent en harmonie confuse. Puis la mélodie se sépare, prend des ailes, et la cloche chantante murmure son angélique solo, que mes oreilles tendues écoutent pieusement.

IV. — **Bruxelles.**

Mon sergent de ville. — La Grand'Place. — Un défilé de grévistes. — Le Manneken-Pis et.... la Joconde. — Le Musée.

Vous n'attendez pas, mon ami, que je vous donne, de Bruxelles et d'Anvers, une description que vous pouvez trouver ailleurs, bien plus complète sans doute et plus pittoresque que celle que je vous offrirais. Au surplus, vous le savez, ce ne sont ici que des notes sans lien, recueillies au hasard de mes promenades.

Mon arrivée à Bruxelles me mit en bonne humeur. J'étais descendu à la station du Quartier Léopold, où ne débarquent guère que les gens extraordinaires qui ne veulent pas pousser jusqu'à la gare du Nord. Quand, à l'arrêt, je m'étais levé pour ouvrir la portière, on m'avait, dans le wagon, regardé avec quelque stupeur, et un compagnon de route, plus hardi que les autres, m'avait complaisamment averti que je me trompais, et que la gare du Nord était plus loin. J'avais remercié,

Digitized by Google

et j'étais descendu. Au dehors, comme de juste, ni omnibus, ni portiers d'hôtel. A-t-on l'idée, aussi, de s'arrêter là ? J'avise un sergent de ville :

— Pardon, Monsieur, l'hôtel X... ?

— *Si-ou-plaît*, Monsieur ?....

— L'hôtel X.

— Connais pas, Monsieur ; *ça* est peut-être bien *par-delà*. Moi, je n' suis pas du quartier, Monsieur, *savez-vous*.

Et ces paroles, où je vous jure qu'il n'y a aucun souvenir de *M^elle^ Beulemans*, sortaient, avec un intraduisible accent, d'une bouche large ouverte dans un visage rose de bébé, un bébé qui aurait eu une moustache blonde et qui eût porté un haut shako en cuir bouilli, retenu sous le menton par une large jugulaire à l'ordonnance.

*
* *

Quel Français de quelque culture n'a entendu parler de la Grand'Place de Bruxelles et du cadre si rare que font à cette place l'Hôtel-de-Ville et les Maisons des Corporations ?

La première impression qu'on en reçoit est saisissante et quelque peu déconcertante. On a beau avoir vu dans les livres, les plus artistiques dessins de cette place, on ne s'attend point à un tel spectacle. La gravure ou la photographie n'en montrent d'ordinaire qu'un ou deux côtés ; ou, si elles les font voir tous, c'est seulement l'un après l'autre, et dans des images séparées. En outre, elles ôtent aux pierres leur patine, aux ornements et aux inscriptions le rayonnement de leurs dorures : en un mot, elles y éteignent la vie. Quel spectacle au contraire, quand, après avoir suivi l'étroite et obscure ruelle Chair-et-Pain, j'arrive là, dans la pleine lumière du milieu du jour ! Un rideau semble s'être levé sur un décor inattendu ; et tout ce

Digitized by Google

décor, au lieu d'être seulement devant les yeux, comme au théâtre, m'entoure de toutes parts. Tous ces frontons triangulaires, si nouveaux pour moi, ces sculptures qui chargent les façades, cet or qui scintille aux ornements et aux millésimes des maisons, ce haut beffroi de l'Hôtel-de-Ville, ce marché aux fleurs, ces passants qui circulent sans trêve, tout cela fait un tableau devant lequel mon attention est d'abord surprise. Elle va d'une maison à l'autre, et des maisons aux monuments. J'admire, mais d'une admiration successive et dispersée, et je me rappelle la place Stanislas, où l'on reçoit une impression unique, parce qu'une seule volonté s'y est exprimée et s'y manifeste. Enfin, je reviens m'asseoir devant la Maison des Brasseurs, et mon imagination s'amuse à une comparaison. Les deux places me paraissent semblables à deux orchestres. Dans l'un, nul instrument ne cherche à dominer les autres ; tous y collaborent à un ensemble où chaque partie demeure à sa place. Dans l'autre, chaque musicien veut qu'on prenne garde à lui, qu'on écoute le solo qui lui a été confié ; et pourtant, par un miracle de l'art, toutes ces mélodies isolées s'entrelacent sans heurts, sans dissonances ; et, de quelque distance, le concert, d'abord confus, se résout en harmonie.

*
* *

Mes imaginations sont brusquement arrêtées par un roulement de tambour. Un groupe d'hommes et de femmes arrivent sur la place : les hommes ont le chapeau melon ou la casquette, les femmes sont en cheveux ; pas de drapeau, pas de cris, nul bruit, que celui du tambour. Serait-ce une arrière-garde attardée de cette foule qui, en masse formidable, a « manifesté » ici il y a juste une semaine ? Un homme s'est détaché du groupe : d'un air sombre, sans un mot, mais en hâte, il distribue

Digitized by Google

des petits papiers où j'apprends que ce sont là les ouvriers en grève d'une fabrique de margarine: ils attaquent les actionnaires qui les exploitent, réclament de plus forts salaires, et prennent le peuple de Bruxelles à témoin de tant d'injustices. Pendant que, d'un geste ininterrompu, le distributeur tend ses papiers aux mains qui font signe, le cortège passe et s'écoule. Chez nous, les grévistes hurlent: ceux-ci sont graves ; mais leur gravité même est menaçante, et le roulement du tambour donne à leur défilé un caractère presque sinistre.

*
* *

J'ai voulu voir le célèbre gamin de bronze qui, à l'angle de deux rues, à la face de tous les passants, « rend l'eau, comme dit Bædeker en une amusante périphrase, d'une façon toute naturelle. » Je me suis même — m'eussiez-vous cru, mon cher ami, capable d'un tel divertissement ? — attardé devant une boutique voisine, à regarder d'innombrables répliques de l'impudique petit bonhomme. Il est là, en métal, en faïence, en terre, à la portée des plus humbles porte-monnaie. Certains exemplaires se compliquent d'une boule en caoutchouc qu'on peut remplir d'eau, et qui fait l'office de la source lointaine à laquelle le Manneken-Pis donne une si humiliante liberté. Il est encore le héros d'une foule d'images populaires tirées en cartes postales, et qu'accompagnent des légendes plus ou moins spirituelles. Sur l'une d'elles, un bon gros garde civique, le visage en sueur sous son shako, compare, en quatre vers où *civique* rime avec *lambic*, les souffrances du pauvre soldat qui a bu trop de bière et qui ne peut quitter les rangs, avec le bonheur de ce maudit gamin, qui n'a jamais connu la contrainte.

Je ris comme un enfant, et je m'en vais enfin, lorsque, dans la boutique à côté, j'aperçois à l'étalage une ma-

Digitized by Google

gnifique photographie de *La Joconde*. Je m'amuse du hasard qui a permis un tel rapprochement : *La Joconde* voisinant avec le *Manneken-Pis*. Mais une inscription en gros caractères a été placée au bas de la photographie. J'y lis ces mots : *Portrait de la célèbre Monna Lisa, qui vient d'être volé au Musée du Louvre. Ce tableau est estimé dix millions* ». Allons ! allons ! messieurs les Bruxellois ! J'admets les gaudrioles de la boutique voisine ; mais voilà une plaisanterie qui passe la mesure. Voudriez-vous encore vous annexer notre Gascogne ?...

Quelques minutes plus tard, *L'Indépendance belge* m'apprenait l'extraordinaire aventure...

***

Par un petit tramway bon enfant, traîné, comme aux temps très anciens, par des chevaux, je monte au Palais des Beaux-Arts : j'y vais admirer, dans les originaux, le génie du grand sculpteur belge, Constantin Meunier. C'est son œuvre, à lui surtout, que je veux voir.

La voici, en belle lumière, dans cette salle centrale du rez-de-chaussée. Toute la poésie des durs labeurs est là. — Un cheval épuise ses dernières forces à tirer un lourd fardeau. — Des mineurs peinent au fond d'une galerie. — Un pauvre cadavre, sur lequel se penche une mère douloureuse, symbolise *Le Grisou*. — Ailleurs, voilà *Le Puddleur*. Le torse nu, les pieds nus dans des sabots, le tablier de cuir sur le pantalon qui est son unique vêtement, il s'est affalé sur une enclume : il vient de faire son rude métier et se repose quelques instants. Ses muscles disent sa force ; mais, en ce moment, il est las et comme abêti par la fatigue : le torse, penché en avant, est retenu par la main droite qui s'appuie sur le genou, et par le coude gauche qui, reposant sur la cuisse, laisse tomber entre les jambes

Digitized by Google

l'avant-bras détendu et la main ouverte ; la bouche est béante, et les yeux regardent dans le vide.

Devant ce chef-d'œuvre de l'art réaliste, je m'en suis rappelé un autre, que j'ai vu bien loin d'ici, il y a peu d'années. Le Musée national des Thermes, à Rome, possède la célèbre statue ancienne du *Pugiliste assis*. Lui aussi se repose quelques instants ; mais il a la face bestiale, et son labeur a été sans noblesse. On plaint le puddleur ; on comprend sa fatigue : on souhaite qu'il délasse longtemps ses membres qui ont tant peiné : cet homme, en effet, travaille pour les hommes. Mais, que le pugiliste ait reçu des blessures dont on voit encore les marques, qui voudrait l'en plaindre ? Cette brute vient peut-être, pour distraire les désœuvrés du cirque, de tuer, dans un assaut de boxe, un pauvre être humain.

V. — **Malines.**

Un ami m'avait dit : « Ne vous arrêtez pas à Malines : *il n'y a rien à y voir.* »

Je me suis arrêté à Malines... D'abord parce qu'on m'avait donné le conseil contraire. Ce n'est pas que j'aie l'esprit de contradiction : mais je m'étais dit qu'où l'un ne se plaît pas, un autre peut se plaire, et que la beauté ou le charme d'une ville ne sont pas seulement en elle ; ils sont aussi, pour une part, dans je ne sais quelle correspondance intime entre son visiteur et elle, dans des souvenirs de livres ou d'estampes, dans la disposition physique du moment, dans un rayon de soleil, dans un rien.

Je m'y suis arrêté pour un rien, un joli nom : Malines. *Malines*, *matines*, *argentines*, fines sonorités comme d'un carillon lointain qui chante en un haut beffroi : *Ypres* est dur ; *Gand* est brusque ; *Bruxelles* insignifiant, *Malines* est doux à l'oreille, élégant, musical :

Digitized by Google

c'est un de ces noms qu'on se fait entendre à soi-même pour son seul plaisir : *Malines...*

J'avais aussi dans la tête des souvenirs poétiques. C'est à Malines que, « sur la fenêtre d'une vitre flamande », V. Hugo a écrit ces jolis vers qu'on lit dans *Les Rayons et les Ombres :*

J'aime le carillon dans tes cités antiques,
O vieux pays gardien de tes mœurs domestiques,
Noble Flandre, où le nord se réchauffe engourdi
Au soleil de Castille et s'accouple au midi !
Le carillon, c'est l'heure inattendue et folle,
Que l'œil croit voir, vêtue en danseuse espagnole,
Apparaître soudain par le trou vif et clair
Que ferait en s'ouvrant une porte de l'air.
Elle vient, secouant sur les toits léthargiques
Son tablier d'argent plein de notes magiques,
Réveillant sans pitié les dormeurs ennuyeux,
Sautant à petits pas comme un oiseau joyeux,
Vibrant, ainsi qu'un dard qui tremble dans la cible ;
Par un frêle escalier de cristal invisible,
Effarée et dansante, elle descend des cieux ;
Et l'esprit, ce veilleur fait d'oreilles et d'yeux,
Tandis qu'elle va, vient, monte et descend encore,
Entend de marche en marche errer son pas sonore.

De son côté, Verlaine, dans ses *Romances sans paroles*, a chanté Malines et son paysage :

Vers les prés le vent cherche noise
Aux girouettes, détail fin
Du château de quelque échevin,
Rouge de brique et bleu d'ardoise,
Vers les prés clairs, les prés sans fin...

Comme les arbres des féeries,
Des frênes, vagues frondaisons,
Echelonnent mille horizons
A ce Sahara de prairies,
Trèfle, luzerne et blancs gazons.

Digitized by Google

Les wagons filent en silence
Parmi ces sites apaisés,
Dormez, les vaches ! Reposez,
Doux taureaux de la plaine immense,
Sous vos cieux à peine irisés !

Le train glisse sans un murmure,
Chaque wagon est un salon
Où l'on cause bas et d'où l'on
Aime à loisir cette nature
Faite à souhait pour Fénelon.

Enfin, je savais que le premier archevêque de Malines avait été un Comtois, et un Comtois illustre, Granvelle. Et Gilbert Cousin, en sa « Description de la Haute-Bourgogne connue sous le nom de Comté », m'avait appris qu'au Grand Conseil de Malines avaient siégé plusieurs Comtois. Comment aurais-je négligé Malines ?

*
* *

J'y arrivai au déclin d'une belle journée d'août, et je crus bien, aux premiers pas que je fis dans la ville, que la littérature et mon imagination m'avaient indignement trompé. Jusqu'à la rivière de la Dyle, la rue s'allonge sans offrir d'intérêt. Elle traverse une place où s'élèvent, à droite et à gauche, des façades symétriques, mais assez froides. Au milieu sont deux bâtiments semblables, entre lesquels on passe : c'est l'ancienne barrière de l'octroi, qu'on appelle la porte d'Egmont. Ces deux constructions, qui me paraissent dater du XVIII[e] siècle, quelques arbres et arbustes plantés aux deux côtés, n'empêchent pas cette vaste place de ressembler à un désert, un désert qui serait pavé...

La Dyle franchie, je suis une rue qui me conduira au centre de la ville. Elle est plus large, plus animée, moins rectiligne et monotone. Mais presque toutes les

Digitized by Google

maisons y sont modernes ; rien d'original dans les façades : c'est de l'architecture banale et neutre.

Mon ami avait-il donc raison, et n'y aurait-il « rien à voir » à Malines ?

Mais soudain la vue s'élargit, une place s'ouvre. Le style international, les architectures « interchangeables » ont disparu. Ici bat le cœur, le vieux cœur de la cité flamande : maisons de jadis, halles, cour de justice, hôtel-de-ville, cathédrale, tout est ici réuni. Et, dans ce cadre ancien, par endroits rajeuni, mais avec goût, s'élève une statue qui rappelle aux Malinois d'aujourd'hui le souvenir d'une grande dame d'autrefois, Marguerite d'Autriche, petite-fille de Charles le Téméraire et tante de Charles-Quint.

Aux façades, la brique reparaît. Le fronton des fenêtres s'incurve et s'orne de sculptures. Les pignons s'élèvent en triangles, des triangles dont les côtés seraient des lignes brisées en escalier ou élégamment infléchies ; près du sommet, un œil-de-bœuf ; et parfois, fièrement perché à la pointe de l'angle aigu, un coq de métal.

A l'entrée de la place sont les Halles, construction du XIV^e^ siècle, incomplète et mutilée : le beffroi, qui devait s'élever très haut dans les airs et rivaliser avec celui de Bruges, dépasse à peine le faîte du toit voisin ; et la façade, qui dressait, à droite et à gauche du beffroi, deux pignons symétriques, n'en a conservé qu'un : l'aile septentrionale du bâtiment a été rasée à la fin du XV^e^ siècle. Le palais du Grand Conseil, commencé en 1529, en a pris la place un siècle après ; et son gothique flamboyant, trop fraîchement restauré et complété, fait un étrange contraste avec l'architecture maussade et la face noire de l'ancienne construction.

J'ai acheté, en arrivant ici, une collection de cartes postales accompagnées de notices historiques, et qui

Digitized by Google

doivent être aussi exactes que la Science même. Or, une de ces cartes m'apprend que ce palais, aux façades si finement ouvrées, a été achevé par « *le* Van de Peereboom, ministre des Postes », (*le* .... : cet article m'amuse), et qu'il y a fait installer les services de la poste. J'ai, pour acheter des timbres, fait tout le tour de l'édifice : j'ai vu partout des palissades, derrière lesquelles je n'ai trouvé aucun bureau. Ma carte postale est en retard, ou en avance.

Je traverse obliquement la place pour aller voir l'Hôtel-de-Ville. Une autre de mes cartes me donne, sous ce nom, la vue d'une construction du XVIII^e^ siècle, sans intérêt artistique, où toutes les persiennes, entr' ouvertes sous le même angle, ressemblent à une ligne de soldats qui font tête droite, tête gauche, pour « se numéroter ». Or l'Hôtel-de-Ville que j'ai devant moi, sur cette place, est un édifice tout neuf, dans le style flamand ancien, avec des pignons en escalier, des fenêtres à meneaux, et des vitraux à croisillons de plomb. Même, contre la façade, on a fixé une cage en fer forgé où est logée une pompe ; et le balancier avance sur le le trottoir sa délicate ferronnerie.

En face est l'antique maison où, jusqu'au début du XVII^e^ siècle, siégea le Grand Conseil : on l'appelle le Vieux Palais. L'architecte qui vient de reconstruire l'Hôtel-de-Ville a pris, à n'en pas douter, son modèle ici : les pignons, les fenêtres, la corniche en encorbellement, jusqu'aux crampons de fer qui maintiennent la façade et se tournent en ornements très simples, tout est semblable. Le vieil édifice abrite aujourd'hui les archives municipales Je n'y entre pas ; mais je songe aux Comtois qui, il y a quatre cents ans, montaient ces degrés pour aller siéger au Grand Conseil fondé par Charles le Téméraire, à ces hommes instruits, de tête ferme et de cœur droit, que le duc Charles, puis, plus

Digitized by Google

tard, l'empereur Charles-Quint appelaient de la Comté aux Flandres, à Jean Carondelet, à Jean de Saint-Mauris, qui furent tous deux premiers présidents, à d'autres encore, dont j'ignore les noms; et je songe aussi à Granvelle qui, vers le même temps, fut archevêque, et officia dans la cathédrale voisine. Et je me sens moins loin de mon pays...

Derrière la Maison de Ville, la cathédrale élève sa tour massive, en haut de laquelle veillent les carillons. Je les écoute chanter sept heures, et la fin des travaux du jour.

***

Le lendemain, dès le matin, après avoir visité Notre-Dame au-delà de la Dyle, église curieuse par les stations du Chemin de la Croix sculptées sur son mur extérieur, je reviens vers la Dyle par une étroite rue solitaire qui me conduit aux vieux quais, — Quai au Sel, Quai aux Avoines, et aux vieilles maisons Certaines sont en bois, et, parmi elles, il y en a de toutes les variétés: les unes, rustiques et pauvres, ont leur façade couverte de planches noircies par le temps et en partie rongées; d'autres, aussi simples, sont mieux entretenues; un banc est à l'entrée. Telle autre a ses étages en encorbellement, et des cariatides de bois, grossièrement taillées, les soutiennent: ces cariatides sont des diables, et la maison en a tiré son nom. — A côté est une riche façade de pierre, avec des arcatures qui s'appuient sur des chapiteaux sculptés, et qui encadrent les fenêtres: au rez-de-chaussée, entre les linteaux des deux fenêtres et les arcs, sont deux bas-reliefs peints qui représentent le Péché originel et le bannissement d'Adam et d'Eve: c'est la *maison du Paradis*. Comme vous le voyez, mon cher ami, elle voisine avec la *maison des Diables*; et ce n'est pas, sans doute, par un effet du hasard.

Plus belle encore est la façade de l'*Hôtel du Saumon*,

Digitized by Google

l'ancienne maison corporative des poissonniers, sur le Quai au Sel. Elle date de la Renaissance. A chacun de ses trois étages s'ouvrent quatre larges baies, surmontées d'arcatures et séparées seulement par la largeur des piliers où s'appuient les arcs. Le mur n'apparaît que sous les baies du rez-de-chaussée, au triangle du pignon, et entre les étages, où la monotonie de la surface plane est rompue par des ornements en saillie qui, prolongeant chaque chapiteau inférieur, le relient à la base du pilier supérieur. La façade ne semble ainsi soutenue que par l'entablement du rez-de-chaussée et les piliers intermédiaires. Il en résulte, dans l'ensemble, une légèreté vraiment admirable. Au-dessus de la porte d'entrée sont des armes parlantes : un gros saumon doré. Tout à côté, un estaminet, qui a une jolie fenêtre de lucarne, s'est mis modestement sous la protection du Petit-Saumon : *In den kleinen Zalm.*

***

La Dyle est, sur sa rive droite, toute bordée de maisons qui plongent leur pied dans l'eau. Sur sa rive gauche, mais seulement par intervalles, s'ouvrent des quais. Le principal pont qui relie les deux rives est un pont gothique, aux arches massives et cramponnées de fer, qu'on appelle le *Grand Pont*. La chaussée y est assez étroite, et elle est fort animée. Au-dessus de l'arche centrale, le parapet s'avance sur l'eau, ouvrant un refuge contre les bousculades. Garé dans ce refuge, à côté d'un gamin qui fait des rétablissements sur les barres de la balustrade, je regarde un grand bateau qui, sans le secours ni de la rame, ni de la voile, ni de la vapeur, remonte doucement le courant entre les murs des maisons. La force mystérieuse qui l'apporte lentement est celle de la marée : il y a quelques heures, elle a soulevé la mer du Nord, a pénétré dans le large

Digitized by Google

estuaire où est assis Flessingue, a rebroussé l'Escaut en s'affaiblissant, puis, rencontrant sur son chemin le confluent de la Dyle, elle est venue expirer ici, à peine capable de pousser jusqu'au pont gothique le lourd bateau qui, ne pouvant aller plus loin, s'amarre à une façade, avec un bruit de chaînes.

*
* *

Vous le voyez, mon cher ami, quand on aime les vieilles demeures il y a *quelque chose à voir* à Malines ; et, quand on est Comtois, la ville au doux nom est un lieu de pélerinage.

15 septembre — 9 novembre 1911.

VI. **Quelques images dans la pénombre.**

Anvers. — Bruges. — Ypres.

Si, après quatre ans et demi, je cherche à me rappeler quelques souvenirs du reste de mon voyage, je ne trouve plus que des images fuyantes, qui n'offriraient guère d'intérêt au lecteur. Je revois Anvers, le luxe des façades de l'avenue Keyser et du Meir, luxe sans goût de Germain et de parvenu ; je revois le port bruyant de l'Escaut, le mouvement fiévreux au bord du grand fleuve. Voici, au contraire, une calme place lointaine, avec le Musée des Beaux-Arts, et cette incomparable collection de tableaux de Rubens qui m'a, pour la première fois, révélé le génie du grand peintre. Et je retrouve surtout, dans ma mémoire, cette adorable Maison Plantin où j'ai passé un des plus charmants après-midi de ma vie, errant dans les salles de la vieille imprimerie, où les formes sont toutes prêtes à passer sous les presses ; m'arrêtant dans le cabinet où Juste Lipse corrigeait ses épreuves, et lisant la curieuse liste des correcteurs, de

Digitized by Google

1558 à 1608 ; passant dans la boutique où le trébuchet est encore sur le comptoir, et où tous les livres imprimés par Plantin et par Moret sont dans des armoires grillagées. J'ai posé longtemps mes regards sur la royale collection d'incunables, et j'ai vu la Bible de 1450 ; je me suis promené dans la galerie des portraits ; je suis venu me reposer dans la cour, à l'abri de la vigne plantée par le premier des Plantin, un Français de Touraine, Christophe. Enfin, j'ai emporté un souvenir de ma visite ; et c'est, sur un papier à la forme de Van Gelder, un sonnet écrit par un des Plantin composé en beaux caractères romains de la fin du XVI^e^ siècle, et tiré à la presse à bras (1).

***

J'ai visité Bruges, et je suis allé à Ostende, dont j'ai goûté quelques jours l'animation amusante ; puis je suis revenu à Bruges. *Bruges-la-Morte*, dit Rodenbach dans un roman célèbre — que j'ai failli d'ailleurs ne pas trouver dans les librairies de Bruges, car j'en voulais mettre dans ma bibliothèque un exemplaire qui eût été acheté là-bas — ; *Bruges-la-Vivante*, disent les Brugeois d'aujourd'hui, qui affirment que leur ville n'a jamais été qu'endormie, et qu'elle s'est réveillée.... Trois canaux la relient à la mer, celui d'Ostende, celui de Zee-Bruges, et celui de Sluis (L'Ecluse) ; ces chemins d'eau y ramèneront, disent-ils, cette grande activité commerciale que leur cité a connue autrefois. Cela n'est point douteux : pourtant, voici un petit souvenir. Au retour de Middelbourg et de Flessingue, que j'étais allé voir depuis Ostende, j'ai passé deux heures à Sluis,

(1) Ceux de mes lecteurs qui ont dans leur bibliothèque le *Journal de Marguerite Plantin*, par Jean Bertheroy, illustré par René Lelong (Paris, Laffite) trouveront ce sonnet à la p. 112. Le frontispice est une reproduction du portrait de Christophe Plantin, par Rubens. Enfin, à la p. 15, on verra un dessin exact de la boutique de vente.

Digitized by Google

au bord du canal même, dans un estaminet tout entouré de verdure, à rêvasser et à écrire des cartes postales, dans le bourdonnement des mouches ; j'y ai vu tout juste un bateau : c'était un bateau pour les touristes qui ne veulent pas prendre le train. Il ne se mit en route qu'après avoir longuement supplié à coups de cloche quelques Flamands flegmatiques qui buvaient la bière à côté de moi. Il disparut lentement au premier coude, derrière les peupliers, et le canal retourna à son mélancolique abandon.

La vérité, c'est que Bruges est à la fois, suivant les quartiers, Bruges-la-Morte, et Bruges-la-Vivante.

Une gare quelconque ; une place sans beauté. Deux rues en partent, deux rues du Sablon (le nom est assez répandu en Belgique). Celle de gauche, très animée, très commerçante, conduit au cœur de l'activité brugeoise : les magasins de céramique étalent des assiettes et des plats d'un décor original, ou encore de jolies Perrettes bruxelloises portant leurs pots au lait ; les magasins de dentelles présentent, sur un fond sombre, la blancheur des réseaux légers, aériens, qui semblent faits de fils de la Vierge ; une foule circule, qu'on devine affairée. — Prenez, au contraire, la rue de droite : voici le quartier du repos et de la paix. Deux magnifiques églises, la cathédrale et Notre-Dame, qui, comme certaines églises romaines, sont de véritables musées ; à côté est l'hôpital Saint-Jean, avec ses incomparables tableaux de Memling. Continuez : voici la cour du Grand Béguinage, avec ses hauts arbres et ses pelouses sans beauté, sur lesquelles je me suis assis pour rêver, dans un silence que rompait à peine le passage d'une béguine au grand manteau noir. Et voici, enfin, tout au bout, ce mélancolique *Lac d'Amour*, dont la surface sombre s'éclairait, en ce début de septembre, de quelques taches jaunes ou rouges, qui étaient les pre-

Digitized by Google

mières feuilles tombées. Revenez sur vos pas, et longez le canal : sur votre passage s'ouvrent de longues rues, calmes comme les couloirs d'un couvent ; devant les maisons basses, de vieilles dentellières aux mains encore agiles font courir les fuseaux. Arrêtez-vous pour les regarder ; les lunettes restent penchées sur la tâche : ce travail a quelque chose de religieux, qu'il ne faut pas interrompre. Poursuivez votre chemin. Voici de vieux quais, de vieilles façades, de vieux ponts ; de distance en distance, des bancs de pierre : asseyez-vous. Devant vous, l'eau est presque noire, assombrie par les frondaisons débordantes des jardins ; des cygnes glissent. Derrière vous, par instants, une femme du peuple passe, son panier à la main ; un soldat flâne ... Soudain l'abomination de la désolation : un petit canot à vapeur arrive en lançant un aigre coup de sifflet. Il porte un mécanicien-pilote, et deux touristes à qui il crie, au passage, les noms des quais. Les cygnes s'effarouchent... Mais l'horrible vision a déjà disparu ; et tout retombe dans un silence, où rien ne marque la fuite du temps, que les lointains carillons qui chantent les heures aux hauts beffrois.

J'ai laissé à Bruges une partie de mon cœur.

*
* *

J'ai terminé mon voyage par un court arrêt à Ypres. On entre dans Ypres par des jardins ; et je revois, le long des allées, des vendeurs de noix : il y avait là des enfants, aux mains toutes brunies par l'écorce, et qui m'offraient leurs marchandises, en criant et en s'agitant ; plus loin, un vieux, très calme, attendait les clients. Je me suis assis sur la Grande Place, par un chaud après-midi ensoleillé, devant l'immense façade des Halles. J'étais à la terrasse d'un café, à l'ombre : la façade était dans la lumière. L'énorme beffroi do-

Digitized by Google

minait, au milieu de l'immensité du toit semé d'écussons, la place où roulaient quelques rares voitures, et où, de loin en loin, un piéton passait sans hâte. J'errai dans les rues voisines : c'était, dans un cadre plus coquet et plus soigné, le calme de Lons dans une chaude journée d'août. Puis le souvenir de Jansénius m'attira dans la cathédrale Saint-Martin : j'y entrai, et je cherchai longuement sa tombe. Comme j'errais sans rien découvrir, je vis s'approcher de moi un homme à longue blouse noire : il avait la figure entièrement rasée, le teint brun, et des yeux vifs, mais un peu fuyants et incertains. « Je devine ce que vous cherchez, Monsieur, me dit-il. — Vraiment ? — Oui : c'est la tombe de Jansénius. — En effet. — Eh bien ! vous êtes juste au-dessus. » Je baissai les yeux, et je vis sous mes pieds une petite dalle carrée avec une croix, et, dans les quatre angles de cette croix, des chiffres qui donnent la date de sa mort :

$$\begin{array}{c|c} 1 & 6 \\ \hline 3 & 8 \end{array}$$

Je remerciai mon interlocuteur : c'était le sacristain. Il me donna force détails sur les tombeaux successifs du malheureux évêque, et me promena dans son église, qu'on était en train de restaurer avec beaucoup d'intelligence et de goût. Ses explications n'étaient nullement le boniment appris par cœur du banal et impersonnel cicerone : il me parut être un homme instruit, et qui avait lu et réfléchi. En me ramenant sous l'admirable rosace qui s'ouvre au-dessus de la porte de sortie, il se mit à me parler de l'armée belge et de craintes de guerre. Il paraissait redouter une invasion très prochaine de la Belgique par l'Allemagne, et il tenait à avoir sur ce point l'avis d'un professeur français. Croyant à l'attaque allemande par la Lorraine et la Haute-Alsace, j'essayai de lui faire partager ma convic-

Digitized by Google

tion. Hélas ! c'est moi qui avais tort ; et la voûte écroulée de sa cathédrale, les Halles voisines incendiées et ruinées, les maisons en poussière lui donnent aujourd'hui douloureusement raison. Pauvre petite ville ! Les Barbares n'y sont pas, mais ils se sont vengés sur les pierres de tes monuments et de tes foyers !

*
* *

J'irai revoir la Belgique après la Victoire. Dans ces villes, où j'ai goûté tant de joie fine et pure, j'irai porter, pèlerin inconnu, mais tout plein d'amitié et d'un respect profond, une parcelle de la reconnaissance éternelle de la France.

A Dieu plaise que j'aie assez de jours !

Février 1916.

Digitized by Google

Le Chanoine E. BOURGEAT.

LES EAUX SOUTERRAINES

dans le Jura

Digitized by Google

Digitized by Google

LES EAUX SOUTERRAINES DANS LE JURA

Par M. le chanoine BOURGEAT.

J'ai essayé, dans de précédentes notes, d'appeler l'attention sur les lacs du Jura et sur les eaux qui coulent à sa surface ; je désirerais aujourd'hui dire quelques mots des eaux qui s'y perdent dans les profondeurs du sol et qu'on appelle les eaux *souterraines*.

Assurément tous les points du Jura ne sont pas également arrosés. Si on laisse de côté la Bresse, dont l'humidité est devenue légendaire, il y a dans la montagne des zones fraîches et des zones sèches. Rien n'est plus frais que le coin de terre qui est compris entre Clairvaux, Champagnole et Saint-Laurent, et que notre compatriote Bouchot appelle à bon droit l'Ecosse du Jura. C'est là que les lacs se multiplient et qu'on rencontre des forêts de sapins comptées parmi les plus belles. Mais il n'est guère de terre, après la Beauce ou la Champagne Pouilleuse, qui soit aussi dépourvue de cours d'eau ou d'étangs naturels que la région qui domine la plaine depuis les environs d'Orgelet jusqu'à ceux de Salins et qu'on appelle le premier plateau. Là, le cultivateur est obligé de recourir aux citernes ; lorsque celles-ci sont épuisées, comme la chose se produisit en 1911, il n'a d'autre recours que de descendre avec des chariots chargés de tonneaux à l'une des belles sources qui se succèdent tout le long du vignoble. Le vignoble est bien arrosé : il en est de même de la vallée de la Valserine, où les eaux murmurantes descendues des hauteurs de la Faucille, des Colombiers et du Reculet se rencontrent à chaque

Digitized by Google

pas. Par contre, les plateaux de Meussia, de Charchilla et d'Hautecourt sont bien secs ; bien sèches sont aussi les côtes de Cinquétral, de Valfin, de la Rixouse, de de Saint-Lupicin, de Lavans-les-Saint-Claude, de Vescles et de Coisia.

D'où vient cette différence ? Elle ne tient assurément pas à la différence de chute des pluies. Il tombe, il est vrai, moins de pluie sur le premier plateau que sur la Faucille ; mais il en tombe moins aussi sur la Bresse, qui est cependant très humide, que sur le premier plateau, et moins dans la région des lacs que sur les côtes de Valfin et de Cinquétral. C'est au sol qu'elle est due. Dans la Bresse, où le sol a presque partout la même constitution, où il est *imperméable*, pour dire le mot, presque partout, c'est l'interminable succession d'étangs, de mares aux canards, de filets d'eau au cours indécis.

Qu'est-ce donc qu'un sol imperméable, comme celui dont il vient d'être question et qu'est-ce qu'un sol contraire ou un sol perméable ? Quelle influence ont-ils sur la fraîcheur ou la sécheresse d'un pays ?

Un sol imperméable est celui qui ne laisse pas pénétrer dans son intérieur les eaux de pluie. S'il est à peu près horizontal, comme celui de la Bresse, les eaux pluviales s'accumulent dans les creux pour former des mares ou des étangs ; s'il est en pente, ces eaux s'échappent, tant que la pluie dure, en torrents boueux qui tarissent vite.

Un sol perméable au contraire est celui où les eaux pénètrent facilement. Qu'il soit horizontal ou non, celles-ci finiront par y pénétrer et par y descendre de couches en couches jusqu'au point où elles atteindront des couches imperméables capables de les arrêter.

Le type des sols imperméables est l'argile, c'est-à-dire la terre glaise ; le type des sols perméables est le sable. Le sable est en effet un véritable crible qui boit

Digitized by Google

l'eau avec avidité. Il en est presque de même du calcaire qui, de lui-même, ne laisse pas passer l'eau, mais qui est presque toujours lardé de fissures où l'eau s'engage sans difficulté. Entre le calcaire et l'argile, se place la marne, formée du mélange des deux. Elle est imperméable, lorsque l'argile y domine ; elle devient perméable, lorsque l'argile y est en très faible proportion par rapport au calcaire.

Dans nos montagnes du Jura, il n'y a pas de couches continues de sables purs ou d'argiles pures. Mais il y a de nombreuses couches marneuses avec proportions variables de calcaire et d'argile.

Les plus imperméables appartiennent au Lias, surtout visible au vignoble, ou à l'Oxfordien, principalement visible dans la Combe d'Ain et dans quelques Combes de la haute montagne, telles que la Combe des Prés, la Combe de Tressus, la Combe de la Joux. Les calcaires appartiennent soit au Jurassique inférieur, soit au Jurassique supérieur, soit au Néocomien. Ce sont les calcaires du Jurassique inférieur qui forment le premier plateau et qui recouvrent les marnes du Lias. Ils supportent à leur tour l'Oxfordien, sur lequel s'étendent les assises du Jurassique supérieur et du Néocomien. La masse du Jura est ainsi formée d'une succession de calcaires et de marnes. Disons en passant que les calcaires du Jurassique inférieur ne sont pas tout à fait exempts d'argile. Ils n'en contiennent pas assez pour être imperméables, mais ils en ont suffisamment pour laisser, lorsqu'ils sont attaqués par les eaux, un résidu donnant une très bonne terre végétale. C'est ainsi que s'explique la bonté des terres de Nogna, de Crançot, de Plasne, de Chamole, etc.

Au premier plateau, les couches de ces calcaires sont presque horizontales. Çà et là, ils sont coupés de fortes entailles, qui en ont brisé la continuité et qu'on appelle des

Digitized by Google

failles. En outre, partout ils présentent des fissures moins grandes, bien visibles sous le nom de lésines dans les forêts. Où la culture existe, ces lésines sont généralement masquées.

Or, toute l'eau de pluie qui tombe sur ces calcaires s'engage dans les fissures et chemine lentement vers les marnes du Lias, qui se trouvent au-dessous. Rien ne les trouble durant ce lent trajet et ce n'est que longtemps après leur chute sur le sol qu'elles arrivent aux marnes. Elles ont, en effet, plus de 200 mètres de chemin à faire au pas de tortue pour y parvenir. Dans tous les cas, leur effet bienfaisant sur les terres cultivables n'est que de courte durée. Il suffit de deux ou trois semaines de chaleur pour que la sécheresse s'y fasse sentir.

Ce qui arrive sur les calcaires du Jurassique inférieur du premier plateau se reproduit sur les calcaires moins argileux du Jurassique supérieur de Charchilla, de Meussia, de Cinquétral, de La Rixouse et de Valfin. La seule différence est qu'en raison de la pente, près de Valfin, de La Rixouse et de Cinquétral l'eau pluviale s'écoule quelque temps en rigoles avant de pénétrer dans le sol.

Voilà donc comment se forment ces eaux souterraines. Maintenant, que deviennent-elles lorsqu'elles sont parvenues sur les marnes ?

Si les marnes sont à peu près horizontales comme le sont les marnes du Lias, les eaux forment à leur surface des mares, des étangs, des lacs souterrains analogues à ceux de surface dans les terres imperméables de la Bresse.

Mais, à mesure que l'eau arrive de plus en plus, ces réservoirs tendent à se vider. Il se forme un réseau d'écoulement d'autant plus complexe et d'autant plus irrégulier que le sol présente moins de pentes. Quiconque

Digitized by Google

a visité les grottes de Beaume, qui s'ouvrent justement à ce niveau, a pu se rendre compte de l'existence des réservoirs et de la multiplicité des voies d'écoulement. On peut dire sans exagération que le sol du Jura sous le premier plateau et sous son prolongement vers Pontarlier, est plus sillonné de grandes galeries souterraines que la surface des terres arables lorsque les taupes y ont longtemps travaillé. Il s'y fait même des anastomoses tout-à-fait surprenantes avec les réseaux voisins. Personne n'a oublié, je pense, que, dans l'incendie qui atteignit il y a quelque quinze ans les usines d'absinthe de Pontarlier et qui fit couler beaucoup de cette liqueur dans le Doubs, la Loue eut ses sources troublées de couleur blanc de lait C'était, d'après l'analyse de Berthelot, l'absinthe qui avait passé du Doubs dans la Loue par des conduits souterrains.

De ce labyrinthe de conduits, l'eau revient à la surface du sol s'il y a des terres en contrebas, ainsi que cela a lieu sous le premier plateau. La surface du Lias y est en effet supérieure de niveau à celle de la plaine. Si au contraire la surface de réception est au-dessous des terres environnantes, l'eau reste indéfiniment souterraine à moins que par un forage intelligemment pratiqué on ne parvienne à la faire ressortir. C'est ce qui a eu lieu à Paris pour le puits de Grenelle, lequel donne à la capitale les eaux pluviales de la Champagne engagées dans la craie. Au-dessous du premier plateau les eaux ressortent en sources vauclusiennes, qui donnent naissance à de véritables rivières. Jamais ces sources ne tarissent complètement ; car, à cause de la lenteur même des eaux, les pluies d'une saison ne sont pas encore arrivées sur le niveau marneux que celles de la saison suivante les rejoignent. Rien ne desserre une armée en marche comme l'obligation de hâter le pas dans les

Digitized by Google

premiers rangs et rien ne la resserre comme un ralentissement dans la marche.

Dans les régions de la haute montagne plus fortement plissées, les lacs souterrains sont une exception. Les eaux pluviales, après avoir traversé le Jurassique supérieur calcaire, arrivent sur les marnes oxfordiennes inclinées et s'échappent suivant la pente de ces marnes. On a encore des sources vauclusiennes, mais de moindre abondance et de débit moins régulier. Le réseau hydrographique est aussi moins complexe.

Quels avantages et quels inconvénients présentent ces eaux souterraines?

Leur premier avantage est de donner naissance à des sources dont la fraicheur est grande aussi bien que la limpidité.

Le second est de creuser à la longue de charmantes vallées comme celles des Planches, de Vaux-sur-Poligny, de Beaume-les-Voiteur, etc. Toutes ces vallées si fraîches qui découpent les abords du premier plateau viennent en effet des sources qui, peu à peu, ont dégagé la marne à leur sortie et amené l'écroulement du calcaire surplombant. Il est bien facile de voir que d'un bord à l'autre, les couches s'y correspondent et qu'il n'y a pas eu la rupture violente de terrain.

Le troisième est de fournir aux usines une force motrice assez constante. Nous avons vu en effet que, sur les terrains imperméables en pente, les eaux s'échappent au moment de la pluie. Lorsque celle-ci a cessé, il n'en reste plus rien. C'est pour cela que les usines établies sur les affluents de la Loire qui descendent des terrains granitiques imperméables du plateau central, ne peuvent fonctionner qu'en se relayant souvent de la vapeur.

Leurs inconvénients sont les suivants :

Ce sont en premier lieu des eaux trompeuses. Il se rencontre pas mal de gens qui croient que les eaux

Digitized by Google

potables sont d'autant plus estimables qu'elles sont plus fraîches et plus limpides. Ce serait vrai si elles n'étaient pas contaminées. Mais elles le sont malheureusement trop souvent. Sur les terrains calcaires cultivés, les fumiers et les engrais de toute nature sont répandus avec les régiments de microbes qu'ils contiennent. Les eaux les entraînent avec elles et elles les ramènent au jour avec une violence accrue, car si rien ne nuit à un microbe comme la lumière solaire, rien ne le favorise comme l'obscurité. Comme rarement les microbes sont capables de troubler l'eau, les eaux vauclusiennes, sans qu'on s'en doute, sont capables, malgré leur limpidité, de propager les maladies.

Le mal est surtout très grand, lorsque, dans le bassin de réception, on accumule des détritus et des restes d'animaux crevés. Il n'est pas rare, dans le Jura, que les grandes fissures des calcaires ne servent ainsi de charniers.

Le second inconvénient est que ces eaux ont perdu de leur énergie mécanique en descendant dans le sol. L'énergie d'un cours d'eau dépend, en effet, de deux facteurs : de son débit et de sa hauteur de chute. Or, si le débit des eaux souterraines se retrouve lorsqu'elles reparaissent à l'état de sources, leur hauteur de chute, pour une usine, est diminuée de toute l'épaisseur du calcaire qu'elles ont traversé sans pouvoir produire aucun travail.

Le troisième désavantage est qu'elles gênent singulièrement les travaux souterrains, qu'il s'agisse d'une mine ou d'un tunnel.

Dans une mine, il faut constamment faire agir les pompes d'épuisement. Dans un tunnel, il y a des surprises qui sont parfois très désastreuses. On se rappelle la brusque venue d'eau qui se produisit au mois de décembre 1912 au tunnel du Frasne-Vallorbe et qui eut

Digitized by Google

son contre-coup sur le Bief-Rouge et les cours d'eau voisins, qui furent momentanément asséchés. Il en résulta de grands troubles dans les travaux ; mais enfin, grâce aux ingénieurs, le mal fut conjuré avant que les discussions soulevées à ce sujet fussent closes. Il est toujours très important, dans un devis de travaux souterrains, de bien repérer la couche argileuse ou marneuse où s'accumulent les eaux souterraines et de tâcher de ne faire les tunnels qu'au dessous. C'est ce qu'avaient fait les deux célèbres ingénieurs Potier et de Lapparent dans leurs sondages en vue du tunnel sous-marin.

Je ne puis terminer cette très courte étude sans dire qu'il arrive assez souvent que les réseaux de surface des eaux et les réseaux souterrains sont mis en communication directe les uns avec les autres. Lorsqu'en effet un cours d'eau, qui a coulé sur l'argile vient à atteindre des terrains calcaires, il se perd en partie dans les crevasses. C'est ce qui a lieu pour le Doubs dont une partie des eaux va à la Loue. C'est ce qui a lieu pour le Surand qui se perd en été dans une quinzaine de fentes entre Chavannes et Meyriat. C'est ce qui a lieu pour la Valserine au-dessus des Sept-fontaines. Dans les Combes fermées du Jura, qui ont la forme de berceaux, telles que celle des Prés, les eaux qui ont coulé sur des terrains imperméables s'accumulent d'abord dans la partie la plus basse de la Combe ; puis elles finissent par trouver une fissure dite « *embossieux* », par laquelle elles s'engagent dans les profondeurs. C'est par ces embossieux que beaucoup d'anciens lacs du Jura se sont vidés et transformés en marais.

Je ne puis non plus négliger de rappeler la grande importance que les anciennes moraines glaciaires ont eu au point de vue hydrographique dans notre région. On sait que nos montagnes furent parcourues aux temps quaternaires par des glaciers qui y ont entrainé

Digitized by Google

des amas d'argile et de blocs appelés *moraines*. Beaucoup de moraines ont barré les eaux des vallées et engendré des lacs ; beaucoup, en recouvrant les sols calcaires, en ont diminué la perméabilité. Tant qu'elles resteront, elles y maintiendront la fraîcheur. Seulement, comme elles doivent disparaître à la longue, suivant la loi de toute chose, le Jura est menacé, dans certaines régions, de ressentir plus qu'aujourd'hui la sécheresse. L'époque de ces glaciers ne fut assurément pas celle de la grande fertilité et des belles poussées de vigne dans le Jura ; mais, lorsqu'on voit les résultats avantageux qu'ont eu les moraines, on ne peut s'empêcher de reconnaître, avec le proverbe, qu'à quelque chose *malheur est bon*.

Enfin, une dernière question qui concerne les eaux souterraines est celle de savoir si on peut en deviner le parcours en examinant la surface du sol.

On peut répondre que oui, lorsque l'entablement calcaire qui les surmonte n'est guère épais, car alors, il éprouve sur leur trajet des effondrements en forme d'entonnoirs qu'on appelle les *dolines*. Ces dolines sont bien visibles aux environs de Cressia et de Loisia, où elles jalonnent le cours souterrain du Surand. Elles ne sont guère moins nombreuses aux environs de Graveleuse, où leur présence se rattache aux sources qui naissent près de Cousance et de Digna. Elles sont surtout abondantes, en dehors de la chaîne du Jura, au Mont-Roland près de Dole et dans le prolongement de la Serre depuis Gendrey jusqu'au-delà de Besançon. Mais, lorsque l'entablement calcaire est épais, les dolines se produisent moins. Il se forme néanmoins, à la longue, des dépressions, le long desquelles le cours d'eau souterrain révèle souvent son existence par le brouillard auquel il donne naissance au soir des belles journées.

Digitized by Google

Digitized by Google

Georges BLONDEAU

Ch. J. QUIROT

Bienfaiteur de la Ville de Salins, et ses Portraits peints par Wyrsch.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

LE CHRIST EN CROIX

peint par Wyrsch, en 1780.
(Hôpital de Salins).

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Chanoine QUIROT

peint par WYRSCH, en 1780
(Hôtel de Ville de Salins).

Digitized by Google

Ch. J. QUIROT

Bienfaiteur de la Ville de Salins, et ses Portraits peints par Wyrsch.

Dans la deuxième partie du dix-huitième siècle, notre Province eut la bonne fortune de posséder un portraitiste en vogue, dont le talent est trop peu connu dans le reste de la France.

Né à Buochs, en Suisse, le 21 août 1732, Jean-Joseph-Melchior Wyrsch montra, dès sa jeunesse, de brillantes dispositions artistiques. Après un voyage d'études en Italie, il parcourut les cantons d'Unterwald, de Lucerne, de Soleure et du Valais, exécutant des tableaux d'église et des portraits, genres dans lesquels il s'était spécialisé.

En 1768, il vint en Franche-Comté à la recherche d'une nouvelle clientèle et s'installa à Besançon, où il fonda, en 1773, avec le statuaire Luc Breton, l'Ecole municipale de peinture et de sculpture qui existe encore dans cette ville. Durant les quinze années de son séjour en France, Melchior Wyrsch peignit beaucoup de tableaux religieux et un nombre considérable d'excellents portraits (1).

(1) « Il serait difficile », dit Castan, « d'établir un catalogue même approximativement complet de son Œuvre. » — *L'ancienne Ecole de peinture et de sculpture de Besançon.* Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs 1888, page 121.

D'après les travaux de divers auteurs sur ce sujet, le récent *Dic-*

Digitized by Google

Tout ce que la Province comptait alors de personnages en vue dans la magistrature, le clergé, la noblesse, l'armée et la haute bourgeoisie défila devant son chevalet, pour se faire « portraicturer ».

A une facilité extraordinaire de travail, Wyrsch joignait une sûreté d'exécution remarquable. Il « faisait très ressemblant » et affectait d'ignorer l'art, si fréquent chez nos maîtres contemporains, d'embellir son modèle. Les grandes dames de l'époque eurent l'esprit de ne pas lui en tenir rigueur, ni de se froisser de ses manières un peu rudes, que le raffinement de la société où il fréquentait ne parvint pas à modifier. Francis Wey (1) a raconté l'une de ses mésaventures avec une baronne, dont il déguise à peine le nom ; nous en relaterons plus tard une autre inédite, moins « corsée » mais plus authentique, dont l'héroïne fut la marquise de Ligniville.

Wyrsch a rarement réussi à fixer sur la toile le charme de la beauté féminine ; ses portraits d'hommes sont de beaucoup les meilleurs. Parmi ces derniers, on remarque ceux de divers prélats dont il a su rendre, avec bonheur, la majesté imposante du visage et du costume. L'un d'eux fut, pour le peintre suisse, un client généreux.

Possesseur d'une grande fortune, le chanoine Quirot, prévôt de Saint-Anatoile de Salins, faisait sa résidence habituelle, tantôt dans cette ville, tantôt à Besançon, dans l'hôtel situé au-dessus de la Grand'rue près de la

tionnaire des artistes et ouvriers d'art de la France (Franche-Comté), de l'abbé Brune et l'article de l'abbé Jean Amberg dans le *Dictionnaire des artistes suisses*, on connaissait environ cent quatre-vingt-cinq portraits et tableaux d'histoire peints par Wyrsch ; nos recherches en France et en Suisse nous ont permis d'en dresser un catalogue renfermant en outre deux cents œuvres nouvelles, entièrement inédites.

(1) *Melchior Wyrsch et les peintres bisontins*. Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, 1861, p. 25 et suivantes.

Digitized by Google

place Saint-Quentin, que lui avait légué son frère aîné Pierre-Ignace, conseiller au Parlement (1).

Tous deux étaient fils de Hugues-Joseph Quirot (2) docteur en droit, procureur du roi aux Saulneries de Salins, anobli par l'achat d'une charge de secrétaire du roi et de garde des sceaux au Parlement de Besançon le 6 décembre 1725 ; leur mère était Marie Mouret de Bartherans (3).

Le cadet, Charles-Joseph, né à Salins le 19 mars 1709, docteur en théologie, destiné à l'Eglise comme son frère, persista dans cette vocation. Il fut reçu chanoine de l'église Saint-Anatoile et prit possession de son

(1) Né à Salins le 22 août 1705, seigneur d'Ecleux, Mouchard, Mouchet et Mazelières, Pierre-Ignace Quirot devint clerc tonsuré le 27 mai 1716, mais il n'entra point dans les ordres. Il succéda à son père dans la charge de procureur du roi aux Salines de Salins le 29 septembre 1726 et dans celle de secrétaire du roi au Parlement de Besançon le 20 septembre 1726. Nommé conseiller à cette cour le 26 novembre 1733 et reçu le 26 mars 1734, il fut choisi par le chancelier de Maupeou, le 13 avril 1771, pour faire partie du personnel du nouveau Parlement de Paris. Il entra au Grand Conseil du roi quelque temps après et mourut en charge à Paris le 9 juin 1777, sans alliance. — Archives départementales du Doubs, reprises de fiefs, 664, B folio 47, B 662, folio 65. — *Almanachs de Besançon et de la Franche-Comté* 1752, 1759, 1769. — Papiers de la famille de Lurion de l'Egoutail.

(2) Fils lui-même de Charles Quirot, autorisé à tenir en fief en 1657, dont le père Jean-Baptiste Quirot, était marchand à Salins en 1596.— R. DE LURION, *Nobiliaire de Franche-Comté*, p. 483. Bibliothèque de Besançon, manuscrit n° 1203, f° 4.

(3) La famille du chanoine Quirot est distincte de celle à laquelle appartenait l'avocat au Parlement Claude-Louis Quirot, reçu citoyen de Besançon le 17 décembre 1787, dont le fils Jean-Baptiste Quirot, né à Besançon le 30 octobre 1757, mort à Lyon le 24 août 1820, fut député pour la Ville aux Etats-Généraux de Franche-Comté en novembre 1788, délégué de Besançon à l'assemblée baillagère du 6 avril 1789, membre de la Convention, puis du Conseil des Cinq-Cents. — L. PINGAUD. *Un conventionnel du Doubs*. Annales franc-comtoises, 1895 tome VIII p. 172 à 177. — AUG. CASTAN. *Notes sur l'administration municipale de Besançon*, p. 402, 406, 517. — *Almanachs de Besançon et de la Franche-Comté*, 1752. 1759, 1766, 1769, 1773, 1783, 1784 — SUCHAUX. *Galerie héraldo-nobiliaire de la Franche-Comté*, tome II, p. 160, confond les deux familles.

Digitized by Google

siège le 10 septembre 1728 (1). Elu prévôt de ce chapitre le 10 mai 1752 (2), il fut installé dans ses fonctions le 1er octobre suivant (3), devint juge synodal en 1766, puis directeur spirituel de l'Hôtel-Dieu de Salins.

La mort de son père, suivie en 1777 de celle de son frère, dont il recueillit les seigneuries (4) et l'héritage, mit à la disposition du chanoine Quirot des revenus importants. Dès lors, il put donner libre cours à ses idées philanthropiques et prodigua ses largesses aux pauvres, aux orphelins, à l'hôpital, aux couvents de sa ville natale, ainsi qu'à son chapitre.

Amateur d'art éclairé, Quirot possédait un mobilier luxueux et des tableaux ; il se plaisait aussi à encourager les artistes. On a retrouvé dans ses papiers des notes attestant l'intérêt qu'il portait au jeune Combette (5), l'un des meilleurs élèves de Wyrsch (6). Le talent du maître portraitiste ne pouvait le laisser indifférent. Durant les deux dernières années de sa vie, il lui fit des commandes importantes et il eut la chance, assez rare pour un Mécène, de provoquer la production d'un chef-d'œuvre.

Quirot avait vu, dans l'atelier de Wyrsch, l'un ou l'autre de ces nombreux *Christs en Croix*, peints par l'artiste pour des églises de Suisse et en avait admiré la

(1) Archives départementales du Jura, G. 941.

(2) Même fonds, G. 943.

(3) *Idem*, G. 1017.

(4) Reprises de fiefs à Mouchard, Mouchet et Mazelières en 1782. — Archives départementales du Doubs, B. 2766.

(5) Joseph Marcelin, né à Nozeroy, le 25 avril 1770, portraitiste de talent, mort professeur de dessin au collège de Poligny, le 21 mai 1840. — Paul Brune, *opere citato*, p. 62.

(6) « Etat des sommes que M. Doroz le Procureur général au Parlement) a dépensées pour la succession de M. le Prévost : pour le logement et nourriture du petit Combette depuis le 1er février jusqu'au 1er juillet 1783, 100 livres. Pour son apprentissage chez Wirsch, 120 livres ». — Papiers de la famille de Lurion.

Digitized by Google

belle tenue. En 1780, il lui en commanda un, de grande taille, pour décorer la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Salins, dont il était le bienfaiteur. Ce tableau existe encore dans toute sa beauté ; il a été épargné, ainsi que les bâtiments de l'hôpital, par l'incendie qui ravagea la ville de Salins en 1825. Successivement accroché dans la petite chapelle particulière des religieuses, au rez-de-chaussée, puis ensuite dans le réfectoire de ces dernières, il voisine actuellement dans la salle des délibérations du conseil d'administration avec une galerie de portraits des bienfaiteurs de la maison, que, sauf les deux toiles dont nous allons parler, la reconnaissance plutôt que leur valeur artistique a fait conserver.

Placée dans un beau cadre en bois doré de l'époque Louis XVI, à double rangée de perles et de raies de cœur, la toile mesure 2 mètres 30 de haut sur 1 mètre 21 de large. Le Christ, de grandeur naturelle, est suspendu à une croix de bois brut, les bras peu écartés, les mains et les pieds perçés de clous, les plaies béantes produites par ceux-ci laissent échapper de longs filets de sang. Les doigts crispés, les muscles raidis, le thorax gonflé, le corps tordu par la douleur, la tête couronnée d'épines et rejetée en arrière sur le bras droit, sont admirablement dessinés et peints. La figure, traitée largement en raccourci, exprime les affres de l'agonie, la bouche est entr'ouverte, les yeux humides jettent un regard expirant vers le Ciel (1).

L'exactitude de l'anatomie, la franchise du coloris et l'originalité de la pose, à la différence de quantité de compositions banales de ce genre, dénotent une hardiesse et un réalisme inconnus des artistes de cette époque. Wyrsch, amant passionné de la nature, a fait là véritablement œuvre de précurseur, dans un siècle où la mode

(1) Francis Wey, qui le premier a signalé ce tableau, en fait le plus vif éloge. *Opere citato* p. 30.

Digitized by Google

en matière d'art, était faite toute de mièvrerie et de convention.

Les détails qui complètent l'ensemble de la scène sont traités avec non moins de soin. Un linge blanc, aux plis harmonieusement drapés, enserre la taille, retenu par une corde ; au pied de la croix, on remarque un crâne humain et un tibia ; en haut, un écriteau en parchemin avec ces mots : *Jesus Nazareus rex Judæorum*. Sur l'horizon, chargé des lueurs rouges de l'orage, se détachent le dôme du Temple et les toits des maisons de Jérusalem, à l'arrière-plan. En bas et à gauche, sur le terrain, on lit : *Wyrsch pinxit 1780* (1).

Ce magnifique tableau, dont la commission administrative de l'hospice a judicieusement refusé un prix très élevé, figura à l'exposition rétrospective de Besançon en 1906 (2). La place qui lui fut alors réservée et celle qu'il occupe actuellement ne l'ont pas mis, à notre avis, suffisamment en valeur. L'obligeance des administrateurs de l'hôpital nous a permis de le placer un instant, pour en prendre un cliché photographique, à l'endroit que lui avait réservé le donateur ; c'est-à-dire à l'emplacement où se trouvait l'autel de la chapelle du premier étage, qui prend jour sur les trois grandes salles réservées aux malades. Admirablement encadré par les superbes grilles en bois sculpté qui cloturent ces galeries, il donne à la fois la plus haute impression de mysticisme et de réalité que peut produire le grand art.

Le chanoine Quirot commanda également à Wyrsch, pour l'Hôtel-Dieu de Salins, un autre tableau : son *Portrait en pied*.

(1) Une copie réduite du *Christ en Croix* de Wyrsch se trouve au Musée de Salins ; nous en ignorons l'auteur. Une autre copie, un peu plus grande que la précédente, et de médiocre valeur, orne l'église Notre-Dame Libératrice de cette ville ; elle est signée MEULDER 1809.

(2) Catalogue, page 17.

Digitized by Google

Cette grande peinture, qui mesure actuellement 1 mètre 95 de haut sur 1 mètre 05, de forme rectangulaire avec les deux angles supérieurs abattus, était autrefois placée dans un riche cadre doré et sculpté de l'époque Louis XIV (1) et ornait la salle St-Joseph : elle se trouve aujourd'hui dans la même salle que le *Christ en Croix*, sur une face latérale par rapport à ce dernier.

Le prévôt de Saint-Anatoile est représenté debout en habit de chœur, dans une attitude à la fois simple et majestueuse ; le corps de trois quarts à droite, la figure de face. Le visage à la carnation douce, aux yeux bruns, expressifs, est encadré d'une perruque poudrée à marteaux et d'un rabat noir liseré de blanc, placé sur un camail d'hermine. Le rochet en mousseline très simple, sans dentelle, n'est garni aux manches que d'une petite ruche plissée. Le bras droit replié, soutient les plis d'un grand manteau noir doublé d'hermine, tombant en arrière sur le dossier d'un fauteuil recouvert de soie rouge et placé à côté d'une console Louis XVI en bois doré et sculpté, dont le marbre supporte un livre ouvert. La main droite porte un bonnet noir, conique à gros pompon. Le bras gauche est à demi allongé ; la main gauche ouverte, désigne une petite scène que l'on aperçoit sur la droite, sous les plis d'un grand rideau rouge, qui forme le fond du tableau.

Cette scène représente l'intérieur d'une salle d'hôpital où sont trois malades couchés dans leurs lits ; l'un d'eux absorbe une cuillère de potion que lui présente une religieuse. Les autres regardent le groupe principal

(1) Ce cadre a été vendu lors de la laïcisation de l'hôpital et remplacé par une modeste bordure en sapin badigeonnée de brou de noix. La partie inférieure de la toile, où se trouvaient la date et la signature, a été rognée et ne permet plus que de lire ces mots : *Noble Reverendissime Messire Charle Joseph Quirot Prévost de l'Insigne Chapitre de Saint Anatoile de Salins Père spirituel de l'hôpital.*

Digitized by Google

où un malade, assis dans un fauteuil, est soutenu par deux religieuses vêtues de robes bleues avec tablier et voile blancs. Le patient présente sur un escabeau sa jambe nue à un chirurgien, vêtu d'un habit bleu et d'un gilet rouge, coiffé d'une perruque à boudins, qui, un instrument à la main, se prépare à faire une incision.

L'artiste a voulu que cette scène ne détournât point l'attention du sujet principal ; Wyrsch est, avant tout, un portraitiste. Mais il semble que l'équilibre de la composition eût gagné à ce qu'elle fût traitée avec plus d'ampleur, d'une façon moins accessoire, moins nébuleuse et plus en vue, quoique placée au second plan. Parfaitement réussie d'ailleurs dans ses détails et la disposition des personnages, elle constitue un bon petit tableau, perdu dans l'étendue de la grande toile.

Enfin, au-dessus de cette scène, dans un repli du rideau, on aperçoit un petit cartouche, surmonté d'une couronne de lauriers, représentant le traditionnel pélican qui se perce les flancs, allusion à l'inépuisable charité du vénérable chanoine.

L'exécution de ce tableau et la reproduction fidèle des traits de Charles-Joseph Quirot furent facilitées par celles d'un portrait du même prélat que Wyrsch avait peint, d'après nature, au cours de la même année 1780 et qui lui servit de modèle. Cette toile, qui a un peu poussé au noir, est présentée dans un beau cadre oval en bois doré et sculpté de l'époque Louis XVI, à double rang de raies de cœur et de perles, surmonté d'un nœud et de flots de ruban, travail d'un de ces excellents artisans formés à l'école de Luc Breton.

Traité dans une gamme de couleurs plus chaudes, d'une touche plus vigoureuse que le précédent et que les suivants, avec quelques petites différences de détail dans la figure, la perruque et l'arrangement des plis du manteau mais dans une pose et un costume absolument

Digitized by Google

identiques, ce portrait en buste nous paraît être l'œuvre originale, dont l'artiste a tiré plusieurs répliques (1).

Le chanoine Quirot, enchanté de la parfaite ressemblance de son portrait commanda à son peintre un certain nombre de copies, pour les offrir à ses parents et amis ; plusieurs d'entre elles sont parvenues jusqu'à nous.

La meilleure est, sans contredit, celle qui a été donnée par M. Alexandre de Lurion (2) au Musée de Salins et qui décore actuellement le cabinet de travail du maire à l'Hôtel-de-Ville. De forme ovale également, mais légèrement plus grand que le précédent, (3) ce tableau représente le prévost de Saint-Anatoile en buste, dans la même pose exactement et le même costume que ceux du portrait original. Cependant, ici la touche paraît moins vigoureuse, le modelé de la figure plus délicat, les détails de la perruque et de l'hermine plus fouillés. Ce soin minutieux, ainsi que la mention inscrite au dos par le peintre, nous paraissent donner la preuve qu'on se trouve bien en face d'une réplique, exécutée à

(1) Hauteur 0,62, largeur 0,53. Au dos de cette toile qui orne la salle des délibérations du conseil municipal de Salins, on lit ces mots écrits par Wyrsch : *Charles-Joseph Quyrot chanoine et Prévost de l'insigne chapitre de Saint-Anatoile de Salins né le 19 mars 1709 à Salins, peint p [ar] Wyrsch 1780.* Sur le châssis, en bas et à droite, on remarque un cachet de cire aux armes du chanoine Quirot : de *gueules à la fasce d'or chargée de trois roses quintefeuilles de gueules* ; l'ecu est sommé d'un chapeau canonial avec lacs et glands.

La présence de ce cachet indique que ce tableau a fait partie de la collection d'art du chanoine Quirot. Indépendamment de la facture du tableau, elle est une preuve matérielle que cette toile est bien l'original, peint d'après nature, et destiné au modele lui-même.

(2) Oncle de M. Roger de Lurion, membre de l'Académie de Besançon, à l'obligeance duquel nous devons la majeure partie des renseignements biographiques qui précèdent.

(3) Hauteur 0,65. Largeur 0,545 ; cadre oval sans nœud, de l'époque Louis XVI avec un rang de perles longues et rondes alternées, dorure du temps.

Digitized by Google

Besançon, d'après l'original que Wyrsch avait peint, d'après nature, lors d'un de ses voyages à Salins, au cours de l'année 1780 (1).

M. Henri de Beaujeu, à Villers-Farlay, a recueilli dans la succession de son père une autre réplique du *Portrait de Charles-Joseph Quirot* par Wyrsch, peinte également à Besançon. Elle est un peu moins grande que la toile originale et semblable à la précédente, sauf quelques plis du mantean qui diffèrent (2).

Dans la salle du conseil d'administration de l'hôpital de Salins, au-dessus d'une porte, on a placé une autre réplique du *Portrait de Quirot.* La pose est identique à celles des précédentes ; mais la toile plus grande (3), a la forme rectangulaire. Elle est entourée d'un cadre de l'époque Louis XVI, avec nœud au fronton en bois sculpté, dont la dorure a été recouverte d'une couche de peinture bronzée. Les dimensions et la forme de cette toile ont permis au copiste d'allonger un peu le buste du chanoine et de laisser aperçevoir, sous le camail d'hermine, la manche du bras droit, garnie d'un revers blanc. Cette peinture, très brunie, se trouve dans un tel état de détérioration, qu'il n'est pas possible de dire, avec certitude, si elle est dûe au pinceau du maître lui-même ou à celui d'un de ses élèves ; elle ne porte d'ailleurs ni date ni signature (4).

(1) On lit en effet au revers de la toile et de la main du peintre : *Charles-Joseph Quyrot chanoine et Prévost de l'insigne chapitre de Saint-Anatoile de Salins, né à Salins, le 19 mars 1709, peint par Wyrsch à Besançon 1780.*

(2) Hauteur 0,60. Largeur 0,48. Toile ovale dans un cadre à baguette unie avec nœud de ruban au fronton, en bois doré et sculpté de l'époque Louis XVI. L'inscription du verso est la suivante : *Charles-Joseph Quyrot Chanoine et Prévost de l'Insigne Chapitre de Saint-Anatoile de Salin* [s] *né à Salin* [s] *le 19 mars 1709 peint p* [ar] *Wyrsch à Besançon 1780.*

(3) Hauteur 0,77. Largeur 0,63.

(4) En bas de la toile, au recto, on lit cette inscription : ***Révéren-***

Digitized by Google

Enfin, une gazette bisontine qui fit, quelques jours après le décès du chanoine Quirot, l'éloge de sa bienfaisance, nous révèle qu'il existait alors un cinquième *Portrait de Quirot*, qui vraisemblablement devait être de la main de Wyrsch : « Une autre distinction, infiniment glorieuse à sa mémoire est celle qu'un prélat, qui est lui-même le modèle de toutes les vertus, a décernée à cet ecclésiastique. Mgr l'archevêque de Besançon (Raymond de Durfort) a voulu avoir son portrait et il l'a fait placer dans la même salle où se trouvent ceux des prélats ses prédécesseurs. » (1)

Ce tableau ne s'est point trouvé parmi ceux que renfermait le palais archiépiscopal de Besançon, lors de sa désaffectation, il y a quelques années. Nous ignorons s'il existe encore ; mais il y a lieu de penser qu'il était la reproduction de l'original ou de l'une des répliques dont nous venons de parler.

Toutes ces peintures, exécutées en 1780, furent suivies bientôt de la commande par le chanoine Quirot à Wyrsch d'un important tableau de genre, en même temps qu'un portrait, très intéressant au double point de vue artistique et historique : *Charles-Joseph Quirot soutenant le mur du couvent des Ursulines de Salins.*

Au dix-huitième siècle, la ville de Salins possédait de nombreux couvents. Celui des Ursulines, aujourd'hui occupé par l'école Voltaire, voisinait avec celui des Cla-

dissime M [essire] Charle Joseph Quirot Prévost de l'insigne chapitre de Saint-Anatoile de Salins, supérieur et bienfaiteur de l'hôpital de cette ville.

(1) *Journal de la Franche-Comté*, numéro du lundi 6 janvier 1783 ; article rapporté par Castan dans son ouvrage cité plus haut, page 122. L'histoire de la prévoté de Saint-Anatoile de Salins et divers documents ou renseignements sur le chanoine Quirot se trouvent aux Archives départementales du Doubs, collection des *Factums*, tome 21.

Digitized by Google

risses et la maison des Jésuites, (1) sur une petite place située derrière l'église Saint Jean.actuellement détruite et remplacée par une promenade de tilleuls. Ses bâtiments se trouvaient à l'extrémité nord de la place, au débouché de la rue, du côté droit ; ils joignaient la chapelle des Jésuites et prenaient accès par un portail qui existe encore. Le corps de logis,à gauche de la rue, appartenait également aux Jésuites et était relié à leur bâtiment principal au moyen d'une galerie formée par une arche en pierre jetée sur la rue, laquelle a été détruite depuis.

Vers 1775, un incendie, provoqué par la foudre, détruisit le couvent des Ursulines Ces religieuses furent alors prises de la maladie de la pierre et, sans consulter l'état de leurs finances, firent rebâtir à neuf leur couvent (2). Quand arriva l'heure du règlement des comptes, les pauvres nonnes, dans l'impossibilité de payer leurs dettes, poursuivies par des créanciers impitoyables, se voyaient menacées d'être expulsées de leur paisible béguinage Elles eurent recours à la gé-

(1) Etablis à Salins en 1621, l'édit royal de novembre 1764 prononça l'expulsion de leur communauté. L'établis-ement de Salins fut vendu aux enchères à Besançon, le 19 janvier 1767, et acheté par la ville de Salins. Celle-ci conserva une partie des bâtiments et y installa un collège tenu par les Oratoriens jusqu'à la Révolution. En 1850, elle installa dans la chapelle un musée et dans un corps de logis adjacent la bibliothèque municipale. Le surplus avait été cédé à un sieur Chardonet, qui le vendit à Marmet, originaire de Salins, sous-directeur de la manufacture de Sèvres.— Maurice PERROD. *Les écoles et le collège de Salins*. Annales franc-comtoises 1899, p. 214 à 216.

On voit dans l'un des salons de la mairie de Salins un beau buste de Marmet, par Marie Collot, daté de 1765, placé sur une ravissante commode de marquetterie, que l'on dit avoir appartenu à la reine Marie-Antoinette. Ces deux objets, ainsi qu'une gouache, représentant Marmet de profil, ont été légués par l'abbé Riss, à la ville, au commencement de ce siècle.

(2) Cet immeuble a été surélevé de deux étages par les Frères de Marie, qui en furent propriétaires jusqu'à l'installation de l'école Voltaire.

Digitized by Google

nérosité du chanoine Quirot, et celui-ci n'hésita pas à leur donner tout l'argent qu'il fallût pour les tirer d'affaire. Il fit mieux ; il offrit aux Ursulines un grand tableau allégorique, rappelant le souvenir de cet évènement heureux et celui de leur pieux bienfaiteur (1). Ce fut Wyrsch que Quirot chargea de l'exécution de cette toile et qui, vraisemblablement, fit le voyage de Salins dans le but de se rendre compte de visu, de l'état des lieux qu'il devait représenter. Son œuvre, qui resta au couvent jusqu'en 1792, fut, lors de la dissolution des communautés religieuses, remise à la famille Mouret de Bartherans, alliée à celle de Quirot, d'où elle passa à la famille de Lurion, qui la possède actuellement.

La composition, bien ordonnée de cette peinture, comporte trois scènes distinctes, reliées entre elles par une idée commune. Au milieu du premier plan, le chanoine Quirot, en pied, vu de face, vêtu d'une soutane noire, avec rabat de même couleur liseré de blanc, une simple petite ruche plissée à l'extrémité de chacune de ses manches, se tient debout sur la place Saint-Jean-Baptiste, à l'entrée de la rue. La figure de trois quarts à droite, presque de face, encadrée de son ample perruque poudrée, est exactement la même que celle de ses portraits de l'Hôpital et de l'Hôtel-de-Ville. Le bras droit est allongé, la main droite ouverte et accueillante. Le bras gauche est placé horizontalement, la main appuyée contre le mur du couvent dont les assises disjointes annoncent la ruine prochaine. L'une des pierres d'angle, retenue par la main du charitable chanoine, porte ces mots : *DIXIT*

(1) Cette toile mesure 2 mètres de hauteur sur 1 mètre 20 de largeur sans le cadre, qui est peint en noir, avec guirlandes de fleurs dorées dans les coins et au milieu des montants, représentant des motifs de sculpture en trompe l'œil. Elle est signée sur une pierre rectangulaire, placée en bas et à gauche : *Wyrsch f* [eci] *t* 1781.

Gaston Coindre, dans son *Vieux Salins*, page 57, note 2, place par erreur ce tableau dans le couvent de la Visitation à Salins.

Digitized by Google

STA ET STETIT. Allusion au don généreux qui sauva la communauté des Ursulines. Il dit à ce mur : Reste debout, et le mur résista.

A l'arrière plan, on aperçoit la galerie sur la rue, dont l'emprise inférieure de l'arche est encore apparente aujourd'hui sur le soubassement du bâtiment de droite. A gauche, les bâtiments du couvent se profilent le long de la rue, au fond de laquelle on voit, sous le passage en arcade, l'ancien clocher de Saint-Jean-Baptiste. Si l'on rapproche la représentation qu'en a faite Wyrsch, de l'état actuel de ce quartier salinois, on constate que le peintre, soit que son croquis sur place ou ses souvenirs aient été infidèles, soit qu'il ait cédé à sa fantaisie ou à la recherche de la bonne harmonie de sa composition, a commis une erreur matérielle. Il a placé à gauche de la rue le bâtiment à portique qui se trouve en réalité à droite, et le clocher de l'église en face de lui, au fond de la rue, alors que le spectateur de cette époque l'avait derrière lui. Tout cela n'a qu'une importance secondaire, puisque l'ensemble est bien réussi : les peintres ne sont pas des architectes.

La seconde scène se passe en haut et à gauche du tableau, où l'on voit, agenouillées dans les nuages, Sainte-Ursule et Sainte-Anne de Xaintonge, toutes deux auréolées. La vierge martyre, vêtue d'une robe blanche à basque demi-longue, drapée dans un manteau rouge, une couronne d'or placée sur ses cheveux blonds et la palme du martyre à côté d'elle, a les deux bras écartés, les mains ouvertes. A sa gauche, Ste Anne porte le costume noir à voile noir, double voile et plastron blancs de l'ordre religieux dont elle est la fondatrice. Ses mains sont jointes; devant elle, est ouvert un livre portant ces mots : *Règles de Saint-Augustin pour les religieuses de Sainte-Ursule.* Les deux saintes, en extase, regardent vers la droite le troisième groupe, qui plane

Digitized by Google

tout en haut dans les nuages. C'est le Père éternel avec sa grande barbe blanche, vu à mi-corps, vêtu d'une robe rose et d'un manteau violet, la main gauche repliée sur sa poitrine, à côté du globe céleste. Son bras droit est allongé ; de l'index il désigne le généreux bienfaiteur, tandis qu'à côté de lui, un ange adulte, ailé, vu à mi-corps dans la nue, contemple la scène, en compagnie de deux ravissants angelots, placés un peu plus bas.

Ce tableau se trouve encore aujourd'hui, malgré un léger accroc à sa partie médiane droite, en bon état de conservation ; le coloris n'a rien perdu de sa fraîcheur. Il doit être rangé parmi les meilleures compositions de Wyrsch, dans le genre de la peinture d'histoire.

On ignore le prix que reçut l'artiste pour l'exécution de ces tableaux. Peut-être le prévôt de Saint-Anatoile se disposait-il à lui faire de nouvelles commandes, lorsque la maladie interrompit son élan généreux pour les artistes et les déshérités du sort.

Charles-Joseph Quirot mourut à Salins le 19 décembre 1782, dernier de sa famille; ses obsèques solennelles donnèrent lieu à de touchantes manifestations de la reconnaissance publique (1). Déjà, de son vivant, sa charité et ses vertus avaient excité la verve poétique de l'un de ses concitoyens, resté inconnu.

L'*Epitre à M. Quirot*, dont M. de Lurion possède l'un des très rares exemplaires imprimés, célèbre les louanges du chanoine philanthrope en cent quatre-vingt-douze vers, dans le style pompeux de l'époque, mais

(1) Archives départementales du Jura G. 944. Il fut infiniment regretté des malheureux et des pauvres,dont il étoit le consolateur et le soutien. Son successeur dans la charge prévôtale de Saint-Anatoile fut le chanoine Pierre-François Bonmarchant. — *Almanach de Besançon et de la Franche-Comté*, 1784, page 473.

Digitized by Google

dont quelques-uns sont cependant assez agréablement tournés :

Riche de tes bienfaits, le timide orphelin
Aux dépens de l'honneur n'achète plus son pain.

.....

Ainsi donc, ô Prévôt, du sein de la richesse
Tu verses le bonheur et prêches la sagesse.

.....

L'on te verrait au sein d'une famille en pleurs,
Attendri du récit de ses longues douleurs,
Apaiser les sanglots d'une tremblante mère,
Consoler les enfants, en consolant le père.

.....

L'œuvre du peintre, mieux que celle du poète, a réussi à conserver le souvenir du bienfaiteur de Salins.

Cette ville peut être fière de réunir dans ses murs, toute une série de morceaux de peinture d'une telle valeur. A ceux que nous venons de décrire, il convient d'ajouter encore un curieux portrait de Wyrsch par lui-même, exposé dans l'une des salles de la mairie, et le délicieux portrait de la belle Madame Vuilleret de Brotte, que possède son arrière petite-fille Madame Brocard de Pagnoz.

Ces œuvres concourent à rehausser la gloire de l'artiste consciencieux que fut Melchior Wyrsch. La ville de Besançon, en lui concédant le titre de citoyen d'honneur a accordé un juste hommage aux services qu'il rendit à la cause artistique, dans sa patrie d'adoption.

Vesoul, Mars 1916.

Georges Blondeau.

Digitized by Google

NOTICES NÉCROLOGIQUES.

Digitized by Google

Une première série de Notices nécrologiques concernant les membres de la Société mobilisés et morts depuis le début de la guerre, a paru dans le volume des Mémoires *de 1915.*

Digitized by Google

Digitized by Google

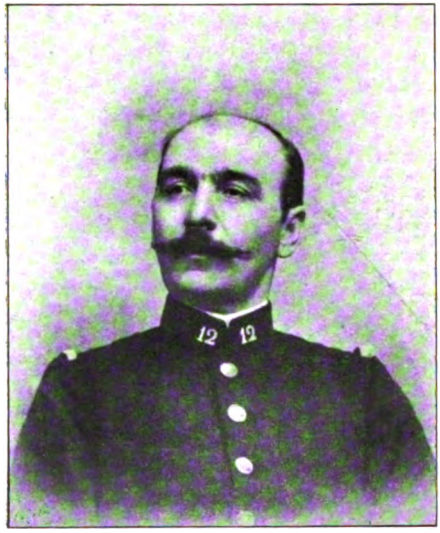

Georges LECOURBE

Chevalier de la Légion d'honneur,
Lieutenant-Colonel commandant le 53e Territorial
mort à Dijon, le 28 juin 1915,
des suites d'une maladie contractée à l'armée.

Digitized by Google

NOTICES NÉCROLOGIQUES

Georges Lecourbe.

Le commandant Georges Lecourbe était à la retraite depuis peu de temps lorsque la guerre fut déclarée.

Il avait mérité le repos après une carrière longue et honorable ; sa santé ébranlée, plus encore que son âge, aurait pu le retenir tout au moins dans des fonctions sédentaires.

L'arrière neveu du général Lecourbe, du héros des campagnes de la République et de l'Empire, ne pouvait se contenter d'un rôle amoindri. S'il reprenait du service, ce n'était pas dans la pensée de demeurer à l'arrière !

Dès le premier jour de la mobilisation, il était à Lons-le-Saunier, à la tête du 53e régiment d'infanterie territoriale, en qualité de lieutenant-colonel ; l'organiser, l'entraîner, fut pour lui l'affaire de quelques semaines ; et, au premier signal, il partit avec lui pour la frontière alsacienne. Pourtant, ses forces, trahissant son courage, l'obligèrent bientôt à s'arrêter. Il dût même entrer à la clinique Gagnereau, à Dijon.

Il y est mort le 28 Juin 1915, à l'âge de 57 ans, et a été inhumé à Mercurey, près de Bourgneuf-Val-d'Or.

Le 3 avril, il avait été cité à l'ordre de la division pour avoir «... montré, depuis le début de la campagne des qualités d'énergie, de valeur et d'esprit militaire

Digitized by Google

qui ont fait du 53e territorial un régiment brillant, face à l'ennemi... » et n'avoir «... quitté son commandement qu'après s'être trouvé épuisé par huit mois de tranchées. »

Le lieutenant-colonel Lecourbe habitait ordinairement Chalon-sur-Saône, où il était depuis quelque temps Président de la Croix-Rouge (Société de secours aux blessés militaires) ; il venait parfois à Ruffey, dans le Jura, où son grand oncle avait habité. Il était chevalier de la Légion d'honneur, et on lui donnait le titre de vicomte, démembrement du titre de comte de l'Empire, porté par le général.

Sa famille est originaire de Lons-le-Saunier ; son nom s'écrivait autrefois indifféremment Courbe, Le Courbe, ou Lecourbe. Le premier travail important sur l'histoire de la ville est du Président Courbe et date de la fin du XVIIIe siècle.

Lui aussi s'intéressait aux souvenirs du passé. Il faisait partie de la Société d'Emulation du Jura depuis quelques années et préparait, sur les campagnes de son grand oncle, une étude que, mieux que personne, il pouvait écrire.

Digitized by Google

Digitized by Google

Honoré de VILLARD

Commandant le 47e d'Artillerie,
cité à l'Ordre de l'Armée,
tué à l'ennemi le 26 septembre 1915.

Digitized by Google

Honoré de Villard.

Pour donner à la mémoire du commandant Honoré de Villard les regrets que nous lui devons, nous avions demandé au commandant Paul Azan, son beau-fils, d'écrire les pages de nos *Mémoires* où cette biographie doit être conservée.

Il appartenait en effet à l'un de nos collègues, à l'un de ceux qui savent aussi bien faire l'histoire que l'écrire, de rendre à notre ancien Président l'hommage du lettré et celui du soldat. Lié à lui par des liens plus étroits, il eut su, dans la mesure qui convient, joindre et mélanger aux siens nos sentiments de respectueuse affection...

Mais il avait compté davantage sur sa bonne volonté et moins sur les événements.

Blessé grièvement lui-même, couché depuis des mois sur un lit d'ambulance, il n'a pu nous envoyer provisoirement que quelques notes. Nous les reproduisons ici, en attendant qu'il lui soit possible de nous donner un travail plus complet.

Marie-Victorien-Honoré de Villard est né le 27 janvier 1864, à Agde ; entré à l'Ecole polytechnique, le 1er novembre 1884, il a été successivement sous-lieutenant élève à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie, le 1er octobre 1886 ; lieutenant au 6e régiment d'artillerie, le 1er octobre 1888 ; capitaine au 14e bataillon d'artillerie à pied, le 22 septembre 1895 ; capitaine au 2e régiment d'artillerie, à Grenoble, le 13 mai 1896.

Démissionnaire le 19 mars 1899, il était nommé, le 3 avril, capitaine de réserve à l'Etat-major de l'artillerie du XIVe corps d'armée, puis au 4e régiment d'artillerie, le 15 mars 1903, avec le même grade.

Digitized by Google

Enfin, le 2 avril 1912, il était promu chef d'escadrons de réserve au 47e régiment d'artillerie.

Parti avec ce régiment lors de la mobilisation, il a été affecté successivement à un Parc d'artillerie, au commandement d'un groupe de canons 90, puis au commandement d'un groupe de 75, à la tête duquel il a été tué le 25 septembre 1915.

Enfin, il a été cité à l'ordre de l'armée dans les termes suivants :

« De Villard, chef d'escadron au 47e régiment d'artillerie : officier supérieur qui a fait preuve, pendant toute la campagne, et notamment pendant la bataille de X..., d'un courage et d'une conscience admirable dans l'accomplissement de son devoir. Le 25 septembre 1915 s'est porté en avant des premières lignes d'infanterie pour effectuer une reconnaissance et a été tué au cours de celle-ci. »

(*Journal Officiel* du 13 janvier 1916, page 356, 3e colonne.)

M. de Villard faisait partie de la Société d'Emulation du Jura depuis le 13 octobre 1910. Il en a été le Président durant l'année 1912, et c'est grâce à son activité intelligente et dévouée qu'avait pu aboutir le projet d'organiser des Conférences publiques. Il a prononcé à la première d'entre elles, donnée par le Docteur Bouvier de l'Institut, une allocution pleine de finesse que les journaux nous ont gardée. Il était très assidu aux séances, prenait part aux discussions et s'intéressait vivement à la Société qui fait, en sa personne, une perte dont elle ne se consolera pas de longtemps.

Digitized by Google

Digitized by Google

Jean BONNEFOUS

Notaire à Lons-le-Saunier,
Capitaine au 53ᵉ Territorial,
mort à l'Hôpital Militaire de Belfort,
le 28 octobre 1915, des suites de ses blessures.

Digitized by Google

Jean Bonnefous.

Sous les ordres du lieutenant-colonel Lecourbe, au 53e régiment d'infanterie territoriale, servait un jeune et brillant capitaine qui ne devait guère survivre à son chef.

M. Jean Bonnefous, notaire à Lons-le-Saunier depuis quelques années, était parti, lui aussi, mais comme lieutenant, dès l'appel aux armes.

Promu peu après au grade de capitaine, il faisait courageusement la campagne quand il fut victime d'un accident qui devait amener sa fin.

Un des derniers jours d'août 1915, il causait avec un officier colonial, à l'abri d'une maison, dans une rue d'un village d'Alsace bombardé par les Allemands. Un obus vint tomber et éclater près d'eux. L'officier colonial fut tué sur le coup ; quant au capitaine Bonnefous, le déplacement de l'air, provoqué par l'explosion, le projeta dans un escalier de cave. On le releva dans un état grave, avec des fractures du crâne et de la colonne vertébrale.

Transporté à l'hôpital militaire de Belfort, il s'y éteignit progressivement durant deux mois de souffrances cruelles, et finit par y mourir, le 28 octobre.

Il était nouveau venu dans la Société d'Emulation à laquelle il avait apporté son désir de s'intéresser à l'histoire de la petite Patrie.

Grand, bel homme, d'une figure avenante, en lui éclataient, avec la santé, la joie de vivre et la confiance au lendemain.

Digitized by Google

Ces espérances trompées sont un plus amer sujet de regrets pour ses collègues qui l'avaient accueilli avec empressement et verront désormais, vide parmi eux, sa place qu'ils croyaient devoir être occupée par lui durant de longues années.

Digitized by Google

Digitized by Google

Comte Arthur de la VILLERABEL

Capitaine observateur d'Etat-Major,
décoré de la Médaille coloniale,
cité à l'Ordre de l'Armée,
tué dans un combat d'avions, le 10 avril 1916.

Digitized by Google

Jean de la Villerabel.

Arthur-Jean-Victor-Marie, comte du Bois Jagu de la Villerabel était né le 27 mai 1872, à St-Brieuc.

Officier de cavalerie, décoré de la médaille coloniale (Afrique occidentale française), il avait donné sa démission, il y a douze ans environ, pour se marier.

Cette union avec une nièce et fille adoptive du général de Montenon l'avait un peu fait franc-comtois. Il habitait souvent au chateau de Crissey.

Au mois de mai 1911, il avait désiré entrer dans la Société d'Emulation du Jura et travaillait à des recherches historiques auxquelles il s'intéressait vivement mais dont il n'avait rien publié encore.

Quelques jours avant la déclaration de guerre, il prenait une part active au Congrès de l'Association franc-comtoise, à Dole. C'était la dernière fois que nous devions le voir !

Il ne nous appartient pas de parler des autres diverses formes que prit son activité durant le temps de son séjour dans le Jura ; les œuvres sociales l'attiraient surtout. Mais toujours et partout, le charme de sa personne, la distinction de sa pensée et celle de sa parole, l'urbanité parfaite de ses relations lui donnaient l'estime de ceux mêmes qui ne partageaient pas sa manière de voir.

Ce qu'il a été à l'armée depuis le début de la campagne jusqu'au jour de sa mort glorieuse, survenue à Nieuport, le 10 avril 1916, ses amis et ses chefs l'ont dit sur sa tombe et nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les deux discours prononcés à ses obsèques.

Digitized by Google

DISCOURS

prononcé par le capitaine de Silvestre, commandant l'escadrille 68, aux obsèques du capitaine de la Villerabel.

Notre pauvre camarade, Jean de la Villerabel, mort lundi dernier au cours d'une reconnaissance, est tombé d'une balle au front en luttant contre plusieurs avions allemands lancés à sa poursuite.

Il est mort en brave, glorieusement, face à l'ennemi, accablé par le nombre et luttant jusqu'à la fin.

Son corps a pu être ramené dans nos lignes et reposera auprès des siens grâce au courage et au sang-froid de son pilote le sergent Oudoul, lui-même grièvement blessé.

La France perd en lui un officier de grande valeur ; l'aviation perd un de ses meilleurs observateurs dont les reconnaissances étaient réputées. Quant à nous, ses camarades d'escadrille, il était parmi nous depuis quelques mois à peine et nous le pleurons comme un vieil ami, comme un sincère ami.

La Villerabel a été proposé deux fois pour la croix et il est mort au champ d'honneur au moment où il allait recevoir cette récompense si méritée.

Dans la cavalerie, il a été cité à l'ordre de sa division pour sa bravoure dans l'attaque et l'enlèvement d'un détachement allemand.

Enfin, dans l'aviation, il vient d'être cité pour son dernier et suprême acte de courage.

S'il est permis de parler consolation devant les siens, nous pouvons donner la plus grande qui soit de ce monde pour des Français et en ces heures de guerre : c'est la certitude qu'en donnant à la patrie le capitaine

Digitized by Google

de la Villerabel, officier de valeur, soldat sans peur et sans reproche, sa famille a donné à la France une parcelle du succès.

DISCOURS

prononcé par le général Baratier, commandant la 8e division de cavalerie.

Messieurs,

J'apporte sur cette tombe le souvenir de tous ceux qui ont connu et aimé le capitaine de la Villerabel, le souvenir de toute la 8e Division, et en particulier celui du 12e Hussards et de l'Etat-Major.

Le 12e Hussards ! Le régiment auquel il appartenait, avec lequel il a passé les premiers mois de la guerre, dans les rangs duquel il a combattu en Alsace, sur la Marne et sur l'Aisne ; le régiment auquel je l'ai enlevé pour le prendre à l'Etat-Major. Enlevé ! je devrais dire, arraché : car un chef de corps ne peut se résoudre à perdre un officier tel que le capitaine de la Villerabel.

Toutes ses qualités, dont vient de vous parler son dernier chef, et qui lui avaient tout de suite valu dans l'aviation l'estime et l'affection générales, toutes ses qualités : intelligence, bravoure, esprit de devoir, d'abnégation, de sacrifice, nous les connaissons. Combien de preuves nous en avait-il données, depuis le début de la guerre ! Et si, à l'estime que chacun éprouvait pour lui, s'ajoutait l'affection, c'est qu'à toutes ces qualités militaires, il joignait celles de l'esprit et du cœur.

Il était de ceux dont la présence est un charme, qui attirent invinciblement les sympathies, et pour qui ces

Digitized by Google

sympathies se transforment rapidement en amitié vraie, en affection profonde.

Je me souviens du jour, encore proche, où il vint m'exprimer son désir de passer dans l'aviation. Avant qu'il ait parlé, je savais à quel motif il obéissait : il souffrait de l'inertie à laquelle il voyait la cavalerie condamnée, inertie momentannée et très relative, car la cavalerie s'emploie de tout son pouvoir ; mais il voulait davantage, il n'avait pas la patience d'attendre le moment où la cavalerie reprendrait son essor, retrouverait sa liberté d'action ! L'action ! Il la voulait immédiate. Et sa nature ardente, généreuse, devait le pousser vers l'aviation, vers le plus grand danger. Il ne pouvait atteindre l'ennemi terré dans des tranchées ? il irait le chercher dans les airs ! Les escadrons demeuraient rivés au sol ? les escadrilles, elles, sont dégagées de tout lien avec la terre ! Et puisque la chevauchée terrestre n'était plus possible ; alors..... la chevauchée aérienne !

Je le comprenais trop bien pour faire valoir contre son désir mes regrets égoïstes de le perdre. Cependant, je lui demandai de réfléchir, car rien ne l'obligeait à courir le plus grand risque, alors qu'il n'était pas seul au monde. Il me répondit en me tendant une lettre de sa femme..... la lettre d'une française : « Va où tu crois que ton devoir t'appelle, et que Dieu te protège ! »

En répétant ces mots, j'éprouve la même émotion que je ressentis en les lisant. Je m'inclinai devant cette âme de femme qui était prête à tous les sacrifices pour son pays, et qui comprenait que la plus grande preuve d'amour que son mari pouvait lui donner, c'était de la sacrifier, elle, au devoir, à la France ! Ma pensée lui envoya l'hommage de ma respectueuse admiration, et je répondis à de la Villerabel : Allez !

Digitized by Google

La peine que nous éprouvions tous de son départ, fut du moins atténuée par la proximité de son escadrille. Il demeurait dans notre Armée, il restait près de nous, et toutes les fois qu'il le pouvait, il revenait nous voir. Ces jours-là étaient des jours de fête ! Nous retrouvions sa gaîté, son esprit ; nous l'écoutions parler avec enthousiasme de son avion, de ses vols, de ses ailes !

Des ailes ! des ailes pour survoler l'ennemi, pour atteindre son but ! des ailes pour réaliser toutes ses aspirations, pour monter vers son idéal ! Il lui fallait des ailes.

Et c'est en pleine lumière, dans ce duel terrible qui se livre en plein ciel, que, penché sur sa mitrailleuse, il fut frappé, foudroyé d'une balle.... Son âme continuant de monter acheva l'ascension, tandis que l'avion nous rapportait son corps.

A ce pilote auquel nous devons cette consolation, à ce pilote grièvement blessé, lui aussi, j'adresse l'expression de notre douloureuse reconnaissance et celle de notre admiration pour son énergie, pour son héroïsme.

Mon Général (1), vous aviez pour de la Villerabel une profonde et paternelle affection ; des liens étroits de parenté vous unissent à sa femme ; veuillez dire à Madame de la Villerabel toute notre douleur. Ah ! je sais qu'il n'est pas au pouvoir des mots de diminuer la douleur qui la frappe ; mais la France, à qui elle a tout sacrifié, et cette pensée de devoir et l'idéal qui lui faisait dire : « Va, et que Dieu te garde », peuvent, non pas sécher ses larmes, mais les transfigurer ; car c'est de ces larmes et de celles de toutes les veuves, de toutes les mères, que sera faite la victoire, cette victoire qui leur appartiendra plus qu'à personne, puisqu'elles l'auront payée de leur cœur.

(1) Le Général de Montenon.

Digitized by Google

De la Villerabel ! au nom de la 8e Division, au nom de tous ceux que tu aimais et qui t'aimaient, adieu, au revoir, à bientôt peut-être, s'il le faut!

Digitized by Google

Digitized by Google

Charles HELFFER

Chevalier de la Légion d'honneur,
Chef d'escadrons d'artillerie,
Commandant le Bureau de Recrutement
de Lons-le-Saunier,
mort le 21 Juillet 1916.

Digitized by Google

Auguste-Charles Helffer.

Le 10 juillet 1913, le commandant Helffer, fixé depuis plusieurs années à Lons-le-Saunier, comme commandant du bureau de recrutement, demandait à faire partie de la Société d'Emulation du Jura. Il y était admis par un vote unanime.

C'était une adhésion précieuse qu'il nous donnait. Elle témoignait que l'œuvre entreprise par nous allait fructifier et que les efforts tentés, surtout depuis quelques années, pour faire de notre Compagnie un centre d'activité intellectuelle, commençaient à être compris.

Car enfin, si nous fussions demeurés un groupe fermé à tous ceux qui ne s'intéressent pas directement à l'histoire ou aux études locales, jamais la pensée de s'y adjoindre n'eut tenté un fils de la vieille Alsace, comtois et lédonien d'occasion.

Quelle joie fut pour nous cette sympathie, ainsi que d'autres du même genre, nous le connaissons mieux aujourd'hui, en mesurant les regrets que nous cause la perte de notre collègue.

Aussi devons nous fixer, de quelques traits rapides tout au moins, le souvenir que nous garderons de lui.

Le commandant Auguste-Charles Helffer était né à Obernac (Bas-Rhin) le 28 octobre 1854.

Après le désastre de 1870-1871, son pays fut annexé momentanément à l'Allemagne. Pour demeurer français, il le quitta sans hésiter. Il avait dix-sept ans, et brisait, à cet âge où l'avenir seul compte, toutes les espérances qu'il avait fondées sur lui.

Engagé volontaire, à Toulouse, dans un régiment d'artillerie, il lui fallut, à force de patience, d'énergie

Digitized by Google

et de travail, gravir un à un tous les échelons de la hiérarchie militaire, en même temps que ceux de ses camarades qui, plus favorisés par leur âge ou quelques services antérieurs, trouvaient tout de suite des places faciles dans les rangs de l'armée éclaircis par la mort.

Verdun, où il s'était marié alors qu'il avait trente-trois ans, Remiremont, Epinal.... les noms de ces villes si souvent cités depuis quelques mois éveillaient chez lui les souvenirs des étapes successives de sa carrière. Il s'y retrouvait, jeune encore, plein d'activité et du rêve surtout qui a hanté toute une génération : reporter au delà de la ligne bleue des Vosges le drapeau de la France !

A Epinal, un accident de cheval le laissa assez blessé physiquement, bien qu'il dut se guérir peu à peu, pour l'obliger à quitter le service actif. Il passa dans celui du recrutement, et fut envoyé à Lons-le-Saunier.

C'est là que nous l'avons connu, et c'est dans le cadre modeste de son bureau que nous reverrons toujours sa bonne et franche physionomie.

Simple, cordial, accueillant pour tous, inférieurs ou inconnus, d'une loyauté qui s'imposait dès le premier abord, c'est ainsi que l'ont trouvé tous ceux qui ont eu affaire à lui, du premier au dernier jour de l'exercice de ses fonctions.

Rien ne pouvait diminuer en lui la conscience ni la pratique de ses devoirs, pas même les plus angoissantes et les plus intenses inquiétudes ; car le malheur qui n'épargne personne le vint visiter à son tour. Il demeura longtemps sans nouvelles de quelques uns des siens enfermés dans la ville de Reims bombardée. Et quoi de plus douloureux pour un soldat que de voir ses fils, en qui il se sentait revivre pour la victoire tant désirée, atteints avant l'heure définitive ?

Pour rester leur modèle, il avait, dès la déclaration

Digitized by Google

de guerre, sollicité comme une faveur la charge de commander la première Place qui serait occupée dans l'Alsace reconquise. Il comptait bien aller au feu.

Il lui fallut obéir à d'autres ordres et rester parmi nous, successivement Commandant du bureau de recrutement, en des jours difficiles, puis Commandant de la Place.

Enfin, la main inexorable de la maladie s'appesantit sur lui peu à peu, causant à son corps des souffrances cruelles, impuissante à courber sa volonté. Le 21 juillet 1916, la mort le prit debout et le coucha dans la tombe aux côtés d'un de ses fils, à l'heure où la nuit d'une longue attente s'éclaire des premières lueurs de la Revanche.

Nous nous inclinons profondément devant cette figure de vieux soldat et de bon français ; elle restera pour nous l'image de l'honnête homme d'avant la guerre, de celui qui n'a pas désespéré de son pays, et qui, par son labeur incessant et sa vertu féconde, a préparé, suivant les circonstances de sa vie et de toutes ses forces, les lendemains réparateurs.

Maurice Perrod.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES

Membres de la Société d'Emulation du Jura

ET DES

Sociétés savantes qui correspondent avec elle.

Digitized by Google

Les listes des membres ont été établies avec tout le soin possible L'année indiquée à la suite de chaque nom est celle de leur admission dans la Société.

Si quelqu'erreur s'était glissée, erreur de date, de prénom, d'ortographe de noms, de qualification, elle sera rectifiée dès qu'elle aura été signalée au Secrétaire de la Société.

Digitized by Google

LISTE

DES

Membres de la Société d'Émulation du Jura

POUR 1916.

Membres du bureau.

MM.

Le PRÉFET du Jura, *Président d'honneur.*
Président annuel : Maurice PERROD (l'abbé), aumônier du Lycée, 26, rue Rouget de Lisle. 1897.
Vice-Président : Paul GUICHARD, homme de lettres, 78 *bis*, rue Saint-Désiré. 1866.
Secrétaire-archiviste et Trésorier : Honoré CARREZ, directeur d'école honoraire, route de Courbouzon. 1902.

Membres résidant à Lons-le-Saunier.

MM.

BAILLE, Pierre, 34, rue Lecourbe. 1892.

BARBIER, Inspecteur des chemins de fer, route de Courbouzon. 1913.

BENOIT, avocat, 6, rue de la Préfecture. 1913.

BERTRAND, libraire, 22, rue Saint-Désiré. 1897.

Digitized by Google

MM.

Bey, Edmond, directeur de la Compagnie d'assurances « Le Jura », 33, avenue Gambetta. 1912.

Bidot, Augustin, architecte, route de Conliège. 1897.

Billet, Edouard, docteur en médecine, 1, rue de la Préfecture. 1882.

Billot, Achille, artiste peintre, à Lons-le-Saunier et à Sellières. 1865.

Blaise, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, route de Montaigu. 1912.

Chaudey, conservateur des forêts, 23, avenue Gambetta. 1911.

Decelme, Lucien, imprimeur, 55, rue du Commerce. 1883.

Drieu, professeur au Lycée, route de Conliège. 1914.

Genevois, avocat, 18, rue Sebile. 1912.

Genoud, greffier du tribunal civil, 22, rue Rouget-de-Lisle. 1912.

Girardot, Louis-Abel, professeur honoraire du Lycée, conservateur du Musée, 28, rue des Salines. 1876.

Golion, pharmacien, 12, rue Saint-Désiré. 1912.

Helffer, Auguste, commandant de recrutement, route de Savagna. 1913.

Jacquet, Paul, directeur départemental de la Cie d'assurances, « L'Ancienne Mutuelle de Rouen », 3, rue du Four. 1911.

Jeanperrin, inspecteur d'académie, route de Conliège. 1909.

Küss, Charles, pharmacien, 5, rue Saint-Désiré. 1912.

Lachiche, Paul, professeur au Lycée, 6, rue Rouget-de-Lisle. 1908.

Lebrun, Jules, avocat, 20, rue Rouget-de-Lisle. 1908.

Lebrun, Louis, professeur-adjoint au Lycée, 8, rue du Puits-Salé. 1907.

Digitized by Google

MM.

Lejay, Albert, chef de service à la Trésorerie générale, 12, rue Richebourg. 1913.

Létorey, Alfred, licencié en droit, 1, place Pasteur. 1912.

Libois, Hippolyte, archiviste du département, 13, place de la Paix. 1882.

Lombard, Léon, professeur au Lycée Rouget de Lisle, route de Courbouzon. 1903.

Marteau, Fernand, capitaine au 44e d'infanterie, rue Brichard. 1913.

Marteau, Georges, capitaine au 44e d'infanterie, boulevard des Dombes. 1913.

Maréchal, Antonin, ingénieur-électricien, 12 *bis*, rue de Vallière. 1914.

Massot, sous-intendant militaire, route de Savagna. 1913.

Mias, Edmond, ancien professeur au Lycée de Lisle, ancien Président de la Société, 13, rue Saint-Lazare. 1878.

Michel, Eugène, licencié en droit, ancien avocat, 6, place Perraud. 1908.

Monot, Emile, professeur au Lycée Rouget de Lisle, ancien Président de la Société, 1, place Perraud. 1888.

Moruot, Joseph, professeur à l'Ecole normale d'instituteurs, 1909.

Le chanoine Poulin, Elie, curé de Saint-Désiré, 20, rue Saint-Lazare. 1902.

Prost, Henri, banquier, 14, rue Rouget-de-Lisle, 1899.

Prost, Maurice, banquier, 14 rue Rouget-de-Lisle, 1891.

Mlle Taviot, professeur au Lycée de Jeunes Filles, 27, quai Thurel. 1906.

Thevenet, docteur en médecine, conseiller général, 37, rue du Commerce. 1912.

Digitized by Google

MM.

Thevenot, proviseur du Lycée Rouget-de-Lisle. 1912.
Mme Trouillot, 4, place de la Paix. 1913.
Vagniot, Charles, docteur en médecine, route de Montaigu. 1909.
Vaucher, Xavier, photograveur, route de Courbouzon. 1898.
Viannay, Louis, inspecteur d'assurances, 18, rue des Cordeliers 1913.

48.

Membres résidant dans le département.

MM.

Aligny (le baron d'), conseiller général, au château de Montmirey-la-Ville. 1911.
Mme Abbez Gindre, institutrice publique, au Vaudioux. 1911.
Berlier (le comte), à Châtillon-sur-l'Ain. 1886.
Berton, Paul, professeur honoraire de l'Université, à Arbois. 1914.
Blanc, directeur d'école à Saint-Claude. 1913.
Boilley, Emile, à Arbois. 1915.
Bonnotte, Edmond, à Saint-Lothain. 1885.
Bourgeat, (le chanoine), professeur honoraire à la Faculté catholique de Lille, à Dole. 1885.
Bourguignon, greffier de la justice de paix, à Moirans. 1903.
Brune, (l'abbé Paul), curé doyen de Mont-sous-Vaudrey. 1885.
Chauvin, Léon, maire de Montain. 1913.
Chevrot, docteur en médecine, à Bletterans. 1896.
Chivré (le vicomte Urbain de), à Arlay. 1908.

Digitized by Google

MM.

Compagnon, Jules, docteur en médecine, à Montmirey-le-Château. 1899.

Cousança, Ernest, à Saint-Amour. 1900.

Delacroix, Norbert, ancien professeur à Varsovie, à Arlay. 1877.

Desarbres, instituteur public, à Villevieux. 1913.

Epailly, à Miéry. 1912.

Favre, (le chanoine Eugène), directeur de la Maîtrise à Saint-Claude. 1908.

Feuvrier, Julien, professeur honoraire de l'Université, archiviste de la ville et conservateur du Musée archéologique de Dole, à Dole-la-Bedugue. 1888.

Févret, Louis, conservateur du Musée d'archéologie de Dole, à Azans. 1902.

Fromont (l'abbé), curé de Crissey. 1897.

Gagneur, Désiré, avoué à Dole. 1908.

Gaillard, Alphonse, aux Bouchoux. 1912.

Gaillard, M., instituteur public à Saint-Laurent-la-Roche. 1912.

Girod, instituteur public honoraire, secrétaire de la mairie, à Moirans. 1897.

Grand, Gorges, à Dole. 1914.

Grosjean, Henri, à Clairvaux. 1900.

Guichard (le chanoine Xavier), curé de Dole. 1904.

Guyon, instituteur public à Vevy. 1908.

Hétier, François, industriel à Arbois. 1902,

Hugon, Edouard, instituteur public à Savigna. 1897.

Jacques, Joseph, imprimeur à Dole et rue Poitune, à Besançon. 1908.

Jenot, directeur honoraire d'école, à Saint-Amour. 1914.

Joly, Louis, ingénieur agronome, à Montmirey-la-Ville. 1911.

Digitized by Google

MM.

Joray, Charles, receveur de l'enregistrement, à Champagnole. 1912.

Larger, docteur en médecine, à Dole. 1904.

Légerot, docteur en médecine, à Beaufort. 1904.

Le Mire, Paul-Noël, maître de forges à Pont-de-Poitte. 1874.

Maraux (l'abbé André), professeur au Séminaire de Courtefontaine (Jura) par Bians (Doubs). 1904.

Miodon, Louis, conservateur du Musée de Champagnole. 1908.

Monnier, Léon, directeur de la « Vie doloise », à Dole. 1914.

Monnier, Marcel, publiciste à Jeurre. 1892.

Palluy, Jean, rue des Arènes, à Dole. 1912.

Pinault, Louis, capitaine en retraite, 27, rue d'Orgemont, à Salins. 1904.

Piroutet, Maurice, géologue, rue du Pavillon, à Salins. 1702.

Plantet, Eugène, secrétaire honoraire d'ambassade, à Montmorot et rue Hamelin, à Paris. 1890.

Potard, fils, instituteur public, à Charcier. 1913.

Rigoulet, instituteur public, à Morbier. 1913.

Robert, ancien magistrat, à Domblans. 1880.

Romand, Louis, docteur en médecine, à Champagnole. 1908.

Mme Rosier, Marguerite-Henri, rue des Templiers, à Dole. 1911.

Rouche, docteur en médecine à Salins. 1915.

Sauvin, Maurice, industriel à Pont-de Poitte. 1913.

Thorax, Ferdinand, propriétaire, à Saint-Lupicin. 1911.

Vernier, directeur d'école honoraire, à Poids-de-Fiole. 1891.

Digitized by Google

MM.

Vuillermet, François, horticulteur à Poligny. 1891.
Vuillot, avenue de Gray, à Dole. 1912.

55.

Membres correspondants.

MM.

Albert, Joseph, artiste-peintre, à Cuiseaux, (Saône-et-Loire). 1896.
Azan, Paul, commandant, 21, Avenue de Suffren, Paris. 1902.
Baille, Alfred, chef de bataillon, 34, rue Lecourbe, à Lons-le-Saunier. 1896.
Bérard, Victor, directeur à l'Ecole des Hautes-Etudes, 34, rue Denfert-Rochereau, à Paris. 1890.
Berthod, chef de comptabilité à la Banque de France, à Arras. 1908.
Besson (l'abbé Marius), professeur d'histoire à l'Université de Fribourg (Suisse). 1910.
Blondeau, procureur de la République, à Vesoul. 1899.
Bourdon, docteur en médecine, à Etrepagney (Eure). 1908.
Bouvier, Louis-Eugène, membre de l'Institut, professeur au Muséum, 14, avenue Voltaire, à Maisons-Lafitte. 1906.
Brochet, Jérôme, professeur au Lycée Victor Hugo, à Besançon. 1914.
Brun, Xavier, professeur au Lycée, 5, rue Sainte-Catherine, à Lyon. 1904.
Bruchet, Max, archiviste du département du Nord, à Lille. 1914.
Chapoy, Edmond, avocat, 8, boulevard Victor-Hugo, à Bourg-en-Bresse. 1910.

Digitized by Google

MM.

Chevaux, Henri, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, 38, rue de Patras, à Tunis. 1890.

Choffat, Paul, géologue, à Zurich. 1884.

Clément (l'abbé Maurice), directeur de l'école Gerson, rue de la Pompe, à Paris. 1890.

Cordier, professeur de dessin, à Louhans. 1914.

Cour, conseiller à la Cour d'appel, à Besançon. 1897.

Coutil, Léon, de l'Eure, ancien Président de la Société préhistorique de France. 1915.

Mme David, professeur à l'Ecole normale d'institutrices de Vesoul. 1911.

Descher, Marc, publiciste à l'agence Havas, 51, rue Denfert-Rochereau, à Paris. 1914.

Droz, Auguste, Trésorier-payeur au Gabon. 1912.

Fardet, administrateur colonial, en congé à Saint-Laurent (Jura). 1912.

Febvre, Lucien, professeur à la Faculté des lettres de Dijon, 14, rue du Transvaal. 1913.

Gascon, Louis, professeur au Lycée Ampère, 90, quai Pierre-Scize, à Lyon. 1909.

Gaurichon, Joseph, officier d'administration, 58, rue de la Fuye, à Tours. 1913.

Gauthier, Emile, ingénieur, 67, boulevard de Charonne, à Paris. 1912.

Gauthier, Henry, procureur de la République, à Fougères. 1897.

Gauthier, Léon, archiviste aux Archives nationales, 1, quai aux Fleurs, Paris. 1913.

Gauthier-Villars, Albert, imprimeur-éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris. 1863.

Gazier, Georges, conservateur de la Bibliothèque municipale, 1, rue Gambetta, à Besançon. 1913.

Digitized by Google

MM.

Germain, Léon, président du Tribunal d'Yssingeaux. 1908.

Guigaut, Hippolyte, docteur en droit, à Louhans. 1863.

Guyenot, mécanicien-chef de la marine, 7, boulevard Sainte-Colombe, Saint-Barnabé, à Marseille. 1911.

Hue, Edmond, vice-président de la Société préhistorique de France, 60, rue de la Pompe, à Paris. 1910.

Jean, inspecteur primaire, à Chalon-sur-Saône. 1912.

Jousserandot, Louis, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de la Sorbonne, à Paris. 1914.

Lablotier, archéologue, à Bourogne (Haut-Rhin). 1909.

Lamy, Etienne, secrétaire perpétuel de l'Académie française, 3, place d'Iéna, à Paris. 1913.

Laurent-Vibert, professeur d'histoire au Lycée Ampere, 15, boulevard du Nord, à Lyon. 1910.

Le Courbe (le vicomte Georges), chef de bataillon en retraite, à Chalon-sur-Saône. 1909.

Léger, Charles, 49, rue de Paris, à Meudon. 1912.

Lemoisne, Paul, attaché au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, 1, rue de Richelieu, à Paris. 1906.

Longin, Emile, ancien magistrat, à Dijon. 1897.

Lyautey (le général), de l'Académie française, résident général de France au Maroc, à Casablanca. 1913.

Magnin, Antoine, doyen honoraire de la Faculté des Sciences, à Besançon. 1893.

Maire, Victor, Président de la Société d'Emulation de Gray. 1909.

Martin, Louis, professeur à l'Université de Pétrograd. 1914.

Mouraux, Joseph, professeur au lycée de Dunkerque. 1910.

Nourry, receveur des finances, à Louhans. 1913.

Digitized by Google

MM.

Perrenot, Théophile, professeur au Lycée de Marseille. 1909.

Roche, 24, avenue Carnot, à Dijon. 1912.

Rollier, Louis, docteur ès-sciences, professeur au Polytechnicum de Zurich. 1909.

Rosset, Louis, pharmacien, 38, boulevard de Montparnasse, à Paris. 1907.

Roux, Roger, juge au Tribunal civil de Belfort. 1910.

Schardt, Hans, professeur au Polytechnicum de Zurich. 1888.

Sirot, 1, rue des Bons-Enfants, à Dijon. 1902.

Ventard, professeur d'allemand au collège de Lure. 1910.

Vernerey, Charles, professeur au Lycée Victor-Hugo, 15, rue Fontaine-Ecu, à Besançon. 1909.

Vingtrinier, avocat à la Cour d'Appel de Lyon. 1884.

Victor, professeur à l'Ecole normale d'instituteurs de Lyon. 1910.

Viré, Armand, ancien président de la Société préhistorique de France, 8, rue Lagarde, à Paris. 1896.

62.

Membres résidant à Lons-le-Saunier.....	48
— — dans le département du Jura.	55
— correspondants.....	62
Total.....	165

Digitized by Google

LISTE

DES

Sociétés Savantes et des Revues correspondantes.

Depuis

1819. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.
— Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes.
— Société d'agriculture de la Marne, à Châlons-sur-Marne.
1820. Académie de Dijon.
1821. Académie de Mâcon.
— Société d'Emulation de l'Ain, à Bourg.
1837. Société scientifique, agricole et littéraire des Pyrénées Orientales, à Perpignan.
— Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône (Vesoul).
1863. Académie d'Aix, en Provence.
— Académie d'Arras.
— Société d'Emulation d'Abbeville.
— Académie de Metz.
— Comité des Sociétés savantes au Ministère de l'Instruction publique.
— Commission de météorologie de la Haute-Saône, à Vesoul
— Société académique de Saint-Quentin (Aisne).
— Société archéologique de l'Orléannais, à Orléans.

Digitized by Google

1863. Société d'Emulation de Cambrai.
— Société d'Emulation du Doubs, à Besançon.
— Société d'Emulation des Vosges, à Epinal.
— Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.
1873. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, à Chambéry.
1874. Société archéologique de Soissons.
— Société d'Emulation de Montbéliard.
— Société littéraire et archéologique de Lyon.
1875. Académie Stanislas, Nancy.
— Société belfortaine d'Emulation (Belfort)
— Société d'histoire et d'archéologie de Genève
— Société philotechnique de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
1881. Académie des sciences et belles-lettres de Lyon.
— Musée Guimet, à Paris.
— Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
1884. Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
1887. Société nationale des antiquaires de France, à Paris.
— Société philomatique de Paris.
1909. Archives de la France Monastique, Revue Mabillon (Abbaye de Ligugé à Chevotogne, par Leignan, Belgique).
— Bibliothèque municipale de Besançon.
— Société Grayloise d'Emulation, à Gray.
1910. Bibliothèque municipale de Dole.
— Bibliothèque municipale de Salins (Jura).
— Société d'agriculture, sciences, belles-lettres d'Orléans.
— Société éduenne, à Autun.
— Société historique, archéologique, scientifique et littéraire « Le Bugey », à Belley.

Digitized by Google

1910. Société neufchâteloise de géographie, à Neufchâtel (Suisse)
— Société philomatique vosgienne, à Saint-Dié.
— Société des sciences de Semur (Côte d'Or).
— Revue bibliographique « Polybiblion », 5, rue Saint-Simon, boulevard Saint-Germain, Paris.
1911. Société d'histoire naturelle et de palethnologie de la Haute-Marne, à Chaumont
1912. Société des Beaux-Arts, de la Haute-Saône, à Vesoul.
1913. Société Gorini, à Belley.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Procès-verbaux des séances ..... I-XX
Quatorzième Congrès de l'Association franc-comtoise. 3
E. Monot. — Quelques faits de l'histoire grecque et de l'histoire romaine à propos de la guerre actuelle .. 69
E. Monot. — Quelques impressions de voyage (Strasbourg et Metz, Luxembourg, Bruxelles, Malines, Bruges et Ypres, 1911) 107
Chanoine Bourgeat. — Les eaux souterraines dans le Jura 147
Georges Blondeau. — Ch. Quirot, bienfaiteur de la ville de Salins, et ses portraits peints par Wyrsch. 157
Maurice Perrod. — Notices nécrologiques: Georges Lecourbe, Honoré de Villard, Jean Bonnefous, Jean de la Villerabel, Auguste-Charles Helffer..... 175
Liste des membres de la Société 193
Liste des Sociétés savantes et des Revues correspondantes 203
Communication de M. Monot sur une inscription remarquée dans une rue de Langres par M. Louis Lebrun..... X
Communication de M. Monot sur les œuvres de M. Coutil, ancien président du Congrès préhistorique de France XVI

Digitized by Google

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE L. DECLUME. LONS-LE-SAUNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02450 5912

Digitized by Google